



# Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le deuxième trimestre de 2020

Report aux actionnaires • Trois mois et six mois clos le 30 avril 2020

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 0,80 \$, par rapport à 1,70 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 0,85 \$, par rapport à 1,75 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 1 515 millions de dollars, comparativement à 3 172 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 1 599 millions de dollars, comparativement à 3 266 millions de dollars.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de six mois close le 30 avril 2020 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 2,42 \$, par rapport à 2,97 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 2,51 \$, par rapport à 3,32 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 4 504 millions de dollars, comparativement à 5 582 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 4 671 millions de dollars, comparativement à 6 219 millions de dollars.

## RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 68 millions de dollars (59 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action), comparativement à 78 millions de dollars (66 millions de dollars après impôt ou 3 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Charges liées à l'acquisition de Greystone de 26 millions de dollars (25 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action), comparativement à 30 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

**TORONTO, le 28 mai 2020** – Le Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2020. Le résultat net comme présenté a atteint 1,5 milliard de dollars, en baisse de 52 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et le résultat net rajusté s'est élevé à 1,6 milliard de dollars, en baisse de 51 %.

«La COVID-19 a une incidence sur la santé et le bien-être financier de nos clients et collègues de façon très personnelle et sans précédent. Nos pensées accompagnent les personnes les plus durement touchées, et nous travaillons essentiellement à les aider à surmonter les défis considérables auxquels elles sont confrontées, a déclaré Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD. Depuis plus de 165 ans, nous bâtissons notre Banque avec ambition et dévouement en nous souciant d'enrichir la vie de nos clients, collègues et collectivités. C'est en gardant cet objectif en tête que nous prenons les mesures nécessaires pour soutenir et protéger l'économie et les gens que nous servons.

«Nous avons constaté au cours des deux derniers mois la résilience et le caractère dont fait preuve la Banque. Forts des investissements réalisés au fil des dernières années dans nos gens, nos processus et notre technologie, plus de 90 000 banquiers de la TD ont pu rapidement et avec détermination adopter nos nouvelles façons de faire et s'adapter aux conditions en constante évolution, tout en faisant face à d'importantes perturbations et difficultés dans leur vie personnelle. Je tiens à remercier chacun de nos collègues pour leur dévouement ainsi que leur profond engagement envers nos clients et la Banque, a ajouté M. Masrani.

«La TD a intégré ce contexte d'exploitation en position de force grâce à un bilan de grande qualité et à de solides situations de liquidité et de fonds propres. À l'échelle de nos activités diversifiées, et dans chaque région où nous exerçons nos activités, la TD continue de répondre aux besoins bancaires de nos 26 millions de clients. La Banque continuera d'aider nos clients, collègues et collectivités alors que nous nous efforçons de surmonter la crise actuelle et travaillons avec les gouvernements, les organismes de réglementation et les autres parties prenantes à rebâtir notre économie», a mentionné M. Masrani.

## Services de détail au Canada

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada s'est établi à 1 172 millions de dollars, une baisse de 37 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté a atteint 1 197 millions de dollars, une baisse de 36 % en regard de celui du trimestre correspondant de 2019. La diminution s'explique essentiellement par la hausse de la provision pour pertes sur créances. Les produits ont augmenté de 1 % en raison d'une hausse des volumes de prêts et de dépôts et d'une augmentation des activités de gestion de patrimoine et d'assurance, en partie contrebalancées par la pression sur les marges étant donné la diminution des taux d'intérêt. La provision pour pertes sur créances a augmenté de 873 millions de dollars comparativement à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des provisions sur prêts productifs attribuable aux changements dans les perspectives économiques.

Le secteur Services de détail au Canada a réagi rapidement à la crise actuelle en mettant en œuvre de multiples initiatives. En développant de nouveaux outils mobiles et en ligne et en mettant à profit les solides capacités omnicanales et les programmes existants de la TD, comme Assistance TD, le secteur Services de détail au Canada a permis aux clients d'accéder aux programmes d'aide financière, rapidement et facilement, ce qui s'est traduit par l'octroi de plus de 500 000 allègements de prêts, réductions et reports de paiements des primes d'assurance, et montages de prêts en vertu du programme CUEC. Il a également amélioré ses capacités de libre-service, notamment les renouvellements hypothécaires en ligne ou par téléphone, ce qui a entraîné un niveau élevé de montages

de prêts garantis par des biens immobiliers au cours du trimestre. Les services de placement direct ont affiché un nombre inégalé d'ouvertures de comptes et une importante augmentation des volumes d'opérations étant donné que les clients ont tiré parti d'outils et de ressources d'apprentissage nouveaux et améliorés guidant leurs décisions de placement dans un marché volatil, et ce, dans le confort de leur foyer. Les primes de TD Assurance ont augmenté au moyen des canaux traditionnels et des capacités de ventes entièrement numériques accessibles dans la nouvelle plateforme d'assurances générales lancée au deuxième trimestre.

#### **Services de détail aux États-Unis**

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est établi à 336 millions de dollars (261 millions de dollars US), en baisse de 73 % (72 % en dollars US) par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La contribution de TD Ameritrade au résultat du secteur s'est établie à 234 millions de dollars (174 millions de dollars US), en baisse de 9 % (11 % en dollars US) par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait principalement de la baisse des commissions de négociation et de la hausse des charges d'exploitation, partiellement contrebalancées par l'accroissement des volumes d'opérations.

La contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis au résultat, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, s'est élevée à 102 millions de dollars (87 millions de dollars US), soit une baisse de 90 % (88 % en dollars US) par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution s'explique par une hausse de la provision pour pertes sur créances, une diminution des produits et une augmentation des charges. Au cours du trimestre, les produits ont diminué, la pression sur les marges et la baisse des activités de la clientèle ayant plus que contrebalancé la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La provision pour pertes sur créances a augmenté de 911 millions de dollars (644 millions de dollars US) comparativement à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse des provisions sur prêts productifs attribuable aux changements dans les perspectives économiques.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont réagi rapidement à la crise de la COVID-19 et ont continué de transformer leur façon de servir les clients. Rapidement, une application numérique de bout en bout a été créée pour permettre aux clients de petites entreprises d'accéder à du financement fédéral dans le cadre du Paycheck Protection Program mis en œuvre par la Small Business Association aux termes de la loi américaine intitulée *CARES Act*, qui a permis de financer environ 75 000 prêts (environ 28 000 prêts à la fin du trimestre). Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont également élargi leur programme TD Cares, conçu pour offrir aux clients un soutien immédiat, y compris des remboursements de frais et des reports de versements. Les Services bancaires de détail aux États-Unis ont continué d'aider les clients à accéder au crédit et aux liquidités nécessaires dans le contexte difficile actuel en leur octroyant plus de prêts, ce qui a entraîné une augmentation des soldes de clôture de 12 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En outre, les Services bancaires de détail aux États-Unis ont mis à profit les guichets automatiques avec service au volant à plus de 80 % des succursales et ont créé une file d'attente virtuelle afin de respecter les exigences en matière de distanciation physique. Des capacités en matière d'intelligence artificielle ont également été déployées pour automatiser et accélérer la mise en œuvre de programmes de report de paiements de prêts automobiles, d'hypothèques et de lignes de crédit domiciliaires pour les clients.

#### **Services bancaires de gros**

Le résultat net comme présenté du secteur Services bancaires de gros a été de 209 millions de dollars pour le trimestre considéré, une diminution de 5 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant une hausse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par une augmentation des produits. Les produits du trimestre se sont établis à 1 261 millions de dollars, en hausse de 42 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits liés aux activités de négociation et des honoraires de prise ferme de titres de créance. La provision pour pertes sur créances a augmenté de 379 millions de dollars comparativement à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique par une hausse des provisions sur prêts productifs attribuable aux changements dans les perspectives économiques. Le secteur Services bancaires de gros a soutenu ses clients des grandes entreprises et des gouvernements dans une période de volatilité des marchés sans précédent en fournissant des liquidités sur les marchés, un accès au crédit et des conseils judicieux.

#### **Fonds propres**

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III de la TD a été de 11,0 %.

#### **Conclusion**

«L'une des grandes réussites de la TD est notre capacité à nous adapter et nous continuerons de le faire au cours des mois à venir, a conclu M. Masrani. Grâce à la force de notre modèle d'affaires, à notre culture axée sur les objectifs et à notre attention portée sur l'avenir, je suis persuadé que nous résisterons à la tempête, que nous serons présents pour nos clients et que nous sortirons plus forts de cette crise.»

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 4.

## GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du deuxième trimestre de 2020. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD et dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2020. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2019 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T2 2020	IFS du T2 2020	IRS du T2 2020	Rapport annuel 2019
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				73-78, 83, 90-93, 103-105
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents	40-41			68-72
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	38, 54			63-64, 89, 97-98
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				74-77
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				73-74
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque	40-41			62, 73, 78-105
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	43			61, 77, 86, 103
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	34-38, 92		1-3, 6	56-60, 64, 211
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	58
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				59-61, 103
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		8-11		61-62
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF	43		10	79-81, 83, 85-86, 100
	15	Présenter sous forme de tableau le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			22-36, 40-45	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque	38-39		11-12	
	17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			57	82, 86, 91-92
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	46-48, 50-51			93-95
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	49			96, 205
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	54-56			100-102
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	49-50, 52-53			99-100
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	42			84
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	42-45			84, 86-89
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	43-44			85-89, 91-92
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	43			85-89
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	28-34, 76-83	20-35	1-5, 10-11, 13-57	45-58, 78-83, 164-169, 178, 181-182, 209-210
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	83			53, 136-137, 143-144, 169
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	29, 78-81	24, 28		50, 166-167
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			37-39, 46-50	81-82, 151, 174-175, 178, 181-182
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				82, 140, 151
Autres risques	31	Décrire les types d'«autres risques» en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				90-92, 103-105
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	90-91			71-73, 203-205

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>57</b>	Méthodes et estimations comptables	
<b>4</b>	Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	<b>59</b>	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
<b>5</b>	Faits saillants financiers		
<b>6</b>	Notre rendement		
<b>13</b>	Aperçu des résultats financiers		
<b>18</b>	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD		
<b>26</b>	Résultats trimestriels		
<b>27</b>	Revue du bilan		
<b>28</b>	Qualité du portefeuille de crédit		
<b>34</b>	Situation des fonds propres		
<b>40</b>	Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs		
<b>41</b>	Gestion des risques		
<b>57</b>	Titrisation et arrangements hors bilan		
		<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES</b>	
		<b>60</b>	Bilan consolidé intermédiaire
		<b>61</b>	État du résultat consolidé intermédiaire
		<b>62</b>	État du résultat global consolidé intermédiaire
		<b>63</b>	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
		<b>64</b>	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
		<b>65</b>	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
		<b>93</b>	<b>RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS</b>

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires, ainsi qu'avec les états financiers consolidés de 2019, les notes correspondantes et le rapport de gestion de 2019. Le présent rapport de gestion est daté du 28 mai 2020. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2019 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes, dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2019 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

### Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document de même que dans le rapport de gestion (le «rapport de gestion de 2019») du rapport annuel 2019 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», à la rubrique «Perspectives et orientation pour 2020» pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique «Orientation pour 2020» pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2020 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, les attentes en matière de rendement financier pour la Banque ainsi que les possibles répercussions économiques, financières et autres répercussions de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier», «objectif», «cible» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, en matière de conduite, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment les répercussions économiques, financières et autres conséquences de la pandémie de COVID-19; la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme et ses principales priorités stratégiques à court terme, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle, élaborer des plans stratégiques et la capacité de la Banque à recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques ou les intrusions liées aux données) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; la fraude et d'autres activités criminelles auxquelles la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité, et le régime de «recapitalisation interne» des banques; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et des concurrents offrant des services non traditionnels, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition liée à l'abandon du taux interbancaire offert; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; le risque environnemental et social; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2019, complétée par la section «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs» et la section «Gestion des risques» du présent document, et telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques «Événements importants et postérieurs à la date de clôture, et transactions en cours» et «Événements importants et transactions en cours» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web [www.td.com](http://www.td.com). Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites à la section «Notre rendement», y compris aux rubriques «Sommaire et perspectives économiques» et «Incidence sur le rendement financier des trimestres à venir», du présent document, lesquelles sont une mise à jour des hypothèses économiques importantes présentées dans le rapport de gestion de 2019 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros à la rubrique «Perspectives et orientation pour 2020» et, pour le secteur Siège social, à la rubrique «Orientation pour 2020», telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

**TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux ou pour les trois mois clos les			Aux ou pour les six mois clos les	
	30 avril 2020	31 janvier 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
<b>Résultats d'exploitation</b>					
Total des produits	10 528 \$	10 609 \$	10 228 \$	21 137 \$	20 226 \$
Provision pour pertes sur créances	3 218	919	633	4 137	1 483
Indemnités d'assurance et charges connexes	671	780	668	1 451	1 370
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	5 121	5 467	5 248	10 588	11 103
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1</sup>	5 051	5 397	5 163	10 448	10 324
Résultat net – comme présenté	1 515	2 989	3 172	4 504	5 582
Résultat net – rajusté <sup>1</sup>	1 599	3 072	3 266	4 671	6 219
<b>Situation financière</b> (en milliards de dollars canadiens)					
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	747,0 \$	693,2 \$	663,6 \$	747,0 \$	663,6 \$
Total de l'actif	1 673,7	1 457,4	1 356,6	1 673,7	1 356,6
Total des dépôts	1 078,3	908,4	875,3	1 078,3	875,3
Total des capitaux propres	93,3	88,8	84,9	93,3	84,9
Total des actifs pondérés en fonction des risques	524,0	476,0	452,3	524,0	452,3
<b>Ratios financiers</b>					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	6,9 %	14,2 %	16,5 %	10,5 %	14,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>2</sup>	7,3	14,6	17,0	10,9	16,0
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPAAO) <sup>2</sup>	9,6	19,6	23,4	14,5	20,4
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>2</sup>	9,8	19,7	23,6	14,7	22,3
Ratio d'efficacité – comme présenté	48,6	51,5	51,3	50,1	54,9
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1</sup>	48,0	50,9	50,5	49,4	51,0
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets <sup>3</sup>	1,76	0,52	0,39	1,15	0,45
<b>Information sur les actions ordinaires – comme présentée</b> (en dollars canadiens)					
Résultat par action					
De base	0,80 \$	1,61 \$	1,70 \$	2,42 \$	2,97 \$
Dilué	0,80	1,61	1,70	2,42	2,97
Dividendes par action ordinaire	0,79	0,74	0,74	1,53	1,41
Valeur comptable par action	48,54	45,91	43,51	48,54	43,51
Cours de clôture <sup>4</sup>	58,16	73,14	76,42	58,16	76,42
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 803,0	1 810,9	1 826,6	1 807,0	1 829,9
Nombre moyen – dilué	1 804,4	1 813,6	1 830,0	1 809,0	1 833,2
Fin de période	1 803,4	1 808,2	1 828,4	1 803,4	1 828,4
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	104,9 \$	132,3 \$	139,7 \$	104,9 \$	139,7 \$
Rendement de l'action <sup>5</sup>	5,0 %	4,0 %	3,9 %	4,4 %	3,9 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	98,2	45,8	43,4	63,2	47,4
Ratio cours/bénéfice	10,2	11,1	12,3	10,2	12,3
Rendement total pour les actionnaires (1 an) <sup>6</sup>	(20,6)	2,8	10,0	(20,6)	10,0
<b>Information sur les actions ordinaires – rajustée</b> (en dollars canadiens) <sup>2</sup>					
Résultat par action					
De base	0,85 \$	1,66 \$	1,75 \$	2,51 \$	3,32 \$
Dilué	0,85	1,66	1,75	2,51	3,32
Ratio de distribution sur actions ordinaires	92,8 %	44,6 %	42,1 %	60,8 %	42,4 %
Ratio cours/bénéfice	9,9	10,8	11,6	9,9	11,6
<b>Ratios des fonds propres<sup>7</sup></b>					
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,0 %	11,7 %	12,0 %	11,0 %	12,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	12,3	13,1	13,5	12,3	13,5
Ratio du total des fonds propres	15,3	15,7	15,8	15,3	15,8
Ratio de levier	4,2	4,0	4,2	4,2	4,2

<sup>1</sup> Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

<sup>2</sup> Mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires» et «Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires» du présent document.

<sup>3</sup> Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

<sup>4</sup> Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

<sup>5</sup> Le rendement de l'action correspond au dividende annualisé par action ordinaire versé, divisé par la moyenne quotidienne du cours de clôture de l'action pendant la période considérée. Le dividende par action ordinaire est déterminé de la manière suivante : a) pour le trimestre – en annualisant le dividende par action ordinaire versé au cours du trimestre; b) pour la période depuis le début de l'exercice – en annualisant le dividende par action ordinaire versé depuis le début de l'exercice.

<sup>6</sup> Le rendement total pour les actionnaires est calculé d'après l'évolution du cours de l'action et les dividendes réinvestis sur une période continue de un an.

<sup>7</sup> Comprend les ajustements aux fonds propres prévus par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) en réponse à la pandémie de COVID-19 pour le deuxième trimestre de 2020. Pour plus de renseignements, se reporter à la section «Situation des fonds propres» du présent rapport de gestion.

## NOTRE RENDEMENT

### APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 26 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade); et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 14 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 30 avril 2020, les actifs de la TD totalisaient 1,7 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

### SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les Services économiques TD ont considérablement abaissé leurs perspectives à l'égard du produit intérieur brut (PIB) réel mondial afin de tenir compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Selon les nouvelles perspectives, le PIB réel mondial devrait maintenant reculer de 4,4 % au cours de l'année civile 2020. Contrairement aux récessions typiques, qui ont tendance à être axées sur les investissements, le ralentissement actuel est principalement attribuable à une chute soudaine de la consommation liée aux mesures de distanciation sociale imposées par le gouvernement. Les secteurs où le degré d'interaction personnelle est plus élevé, tels que les services aux particuliers et l'hôtellerie, sont les plus touchés. De même, il est prévu que la reprise sera caractérisée par des disparités considérables entre les secteurs et les régions géographiques. Les Services économiques TD prévoient une reprise partielle de l'activité économique dans la plupart des économies avancées vers la fin du deuxième trimestre civil, et que celle-ci devrait poursuivre sur sa lancée au cours du trimestre suivant à mesure que les gouvernements assoupliront graduellement les restrictions imposées aux entreprises et aux ménages. Ces hypothèses s'accompagnent d'un degré important d'incertitude liée aux résultats sanitaires et aux décisions prises par les gouvernements.

Mettant fin à une série de 23 trimestres de croissance d'affilée, le PIB réel des États-Unis a reculé de 4,8 % (annualisé) au cours du premier trimestre civil de 2020. Les ménages ont affiché le plus grand recul, réduisant leurs dépenses de 7,6 % et augmentant considérablement leur taux d'épargne. Les mesures pour endiguer la pandémie et en réduire l'incidence économique ont véritablement commencé à la fin mars seulement. Par conséquent, une contraction beaucoup plus marquée de l'économie est à prévoir au cours du deuxième trimestre civil, caractérisée par un taux de chômage à deux chiffres. Même si l'activité économique reprend à la fin du printemps, le PIB réel des États-Unis ne devrait pas retrouver son niveau pré-crise avant le début de l'année civile 2022 au plus tôt.

En réponse à la pandémie, la Réserve fédérale des États-Unis a mis en place des mesures de facilités de crédit et d'achat d'actifs sans précédent, après avoir procédé à une baisse rapide du taux directeur pour le ramener dans une fourchette de 0,00 % à 0,25 %. Cette réponse, combinée à celle d'autres grandes banques centrales, a permis d'améliorer le fonctionnement des marchés et de réduire les mesures prises à l'égard des tensions financières. De plus, le gouvernement fédéral des États-Unis a annoncé un plan d'aide d'environ 3 billions de dollars destiné à soutenir les entreprises et les ménages afin d'atténuer l'incidence à court terme des pertes de produits et de revenus d'emploi. Étant donné l'ampleur du choc économique, les Services économiques TD prévoient que la Réserve fédérale maintiendra son taux directeur près de sa valeur plancher pendant une longue période. La décision de hausser les taux d'intérêt nécessitera probablement des signes convainquants d'une reprise économique soutenue et d'une réduction marquée de la main-d'œuvre inutilisée.

Au Canada, l'ampleur et la durée du choc devraient être plus marquées comparativement à celui subi aux États-Unis au cours de la première moitié de l'année civile 2020. L'économie canadienne est entrée dans la pandémie déjà fragilisée, situation exacerbée par les gouvernements provinciaux qui ont, dans l'ensemble, imposé des mesures de distanciation sociale plus strictes que leurs homologues des États américains. L'érosion économique continuera de s'aggraver avec l'effondrement rapide des prix du pétrole qui devrait peser de façon persistante sur l'investissement. Ces facteurs combinés sont susceptibles de retarder d'au moins un trimestre par rapport aux États-Unis le retour du Canada au niveau d'activité économique d'avant la crise.

Le gouvernement fédéral du Canada a mis en place d'importantes mesures de soutien au revenu et au crédit, entre autres le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Cette dernière est un programme de subvention salariale temporaire pour les entreprises admissibles touchées par la COVID-19. Ce programme est conçu pour atténuer les pertes d'emploi à court terme et maintenir le lien d'emploi entre les travailleurs et leur employeur, afin de favoriser la reprise économique lorsque les mesures de confinement seront graduellement levées.

Les tendances nationales sont susceptibles de masquer de grandes variations au chapitre du rendement régional et sectoriel. Le secteur pétrolier canadien devrait se heurter à des défis persistants. La demande de pétrole devrait croître lentement avec la reprise de l'économie mondiale, mais il faudra plusieurs trimestres pour écouler les importants stocks qui ont été accumulés à l'échelle nationale et internationale, limitant les conditions favorables à l'amélioration des prix.

Depuis mars, la Banque du Canada a abaissé son taux directeur à sa valeur plancher, soit 0,25 %, et mis en place plusieurs programmes d'achat d'actifs et d'octroi de liquidités. Ceux-ci comprennent notamment l'achat d'obligations émises par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux, d'obligations de sociétés ainsi que d'autres titres. Compte tenu du taux d'endettement élevé qui pèse déjà sur les ménages canadiens et du taux d'insolvabilité qui commence à augmenter, une hausse éventuelle des taux d'intérêt poserait un enjeu considérable pour la Banque du Canada. Comme pour le taux directeur aux États-Unis, les Services économiques TD prévoient que la Banque du Canada maintiendra le taux directeur à son niveau actuel pour une période prolongée afin de permettre à la reprise économique de s'installer et de créer une conjoncture favorable à une inflation stable. Le dollar canadien devrait se maintenir dans une fourchette de 70 cents US à 72 cents US pendant le reste de l'année civile 2020.

Compte tenu du degré élevé d'incertitude entourant la progression de la pandémie et ses répercussions sur l'économie, les risques de détérioration des perspectives économiques sont plus grands qu'en temps normal. Il est possible que la levée des mesures de distanciation sociale se traduise par une deuxième vague de cas d'infection à la COVID-19, donnant lieu à l'imposition de nouvelles restrictions de l'activité économique. Une période de perturbation plus longue exercerait davantage de pression sur la situation financière des ménages et des entreprises, ce qui entraînerait une hausse des taux d'insolvabilité et des retombées négatives considérables sur l'économie. À l'opposé, une augmentation rapide des capacités de tester et de dépister ou la découverte à court terme d'un médicament efficace ou d'un vaccin contribuerait fortement à améliorer les perspectives économiques à moyen terme. Dans une perspective à plus long terme, la pandémie pourrait créer ou accentuer des tendances ralentissant la croissance économique potentielle au Canada et aux États-Unis, y compris l'accroissement des tensions géopolitiques, une réduction des taux d'immigration et un déclin structurel des investissements des entreprises.

### MESURES PRISES PAR LA BANQUE EN RÉPONSE À LA COVID-19

Les mesures prises pour contenir la pandémie de COVID-19 ont entraîné des répercussions économiques considérables partout dans le monde. En Amérique du Nord, le secteur bancaire a mis en œuvre diverses mesures destinées à alléger la pression sur les consommateurs et les entreprises. Les gouvernements, de concert avec les sociétés d'État, les banques centrales et les régulateurs, ont également mis sur pied des programmes visant à atténuer les répercussions de la crise et à soutenir le fonctionnement efficace des marchés financiers. La TD prend une part active à cet effort collectif en se concentrant à favoriser le bien-être des collègues et des clients de la TD et à maintenir la résilience opérationnelle et financière de la Banque.

## Soutenir les clients

La Banque a agi rapidement afin de protéger le bien-être de ses clients et de ses collègues, en fermant temporairement une partie des succursales de son réseau et en limitant les heures d'ouverture dans d'autres succursales. Des précautions supplémentaires sont prises dans les emplacements qui demeurent ouverts, comme l'ajustement des effectifs, l'installation de matériel de protection, l'amélioration du nettoyage et la mise en place de mesures de distanciation physique pour réduire les contacts entre les personnes. Au 30 avril 2020, environ 60 % des succursales au Canada et 80 % des succursales aux États-Unis demeuraient ouvertes en offrant des services réduits et environ 6 000 guichets automatiques continuaient de fonctionner normalement.

Compte tenu de la réduction de la capacité de son réseau de succursales, la Banque a permis à la vaste majorité de ses effectifs des centres de contact de travailler à partir de la maison afin de maintenir le même niveau de services aux clients. Un certain nombre de collègues des succursales ont reçu de la formation afin de pouvoir répondre aux appels des clients. De nouvelles capacités numériques et de nouveaux outils en libre-service ont été mis en œuvre pour permettre aux clients de continuer à avoir accès aux services et conseils financiers. La Banque a élargi ses programmes d'aide aux clients, soit Assistance TD au Canada et TD Cares aux États-Unis, et a réaffecté des collègues dans l'ensemble de l'organisation afin de soutenir ces fonctions. En outre, de nouvelles applications en ligne et pour appareil mobile ont été lancées afin de faciliter la prestation des mesures d'aide financière directe et annoncées par les gouvernements à l'intention des ménages et des entreprises.

Les mesures d'aide financière directe que la TD offre aux clients comprennent le report de paiements de prêts, le report des paiements minimums des soldes de cartes de crédit, la réduction de taux d'intérêt ainsi que le report de paiements et la réduction des primes d'assurance. Les principales mesures de report de paiements sont résumées dans le tableau ci-après, au 30 avril 2020. De plus, TD Assurance a consenti des réductions et des reports de paiements de primes d'assurance à plus de 125 000 clients au cours du trimestre, tandis que le secteur Services bancaires de gros de la TD a accru de 23 milliards de dollars son exposition totale brute aux prêts de grandes entreprises, de clients institutionnels et de gouvernements.

PROGRAMMES DE REPORTS DE PAIEMENTS MIS EN PLACE PAR LA BANQUE (au 30 avril 2020)					
Produit	Canada		États-Unis		Détails
	Comptes <sup>1</sup>	\$ CA <sup>1</sup>	Comptes <sup>1</sup>	\$ US <sup>1</sup>	
Prêts garantis par des biens immobiliers	126 000	36 milliards de dollars	7 000	2,5 milliards de dollars	Canada : report de paiements pendant une période maximale de 6 mois États-Unis : abstention minimale pendant une période de 3 mois
Autres prêts à la consommation <sup>2</sup>	122 000	3,2 milliards de dollars	226 000	2,9 milliards de dollars	Canada : report de paiements pendant une période maximale de 4 mois États-Unis : report de paiements pendant une période maximale de 3 mois
Services bancaires aux petites entreprises	6 000	1 milliard de dollars	1 000	224 millions de dollars	Canada : report de paiements pendant une période maximale de 6 mois (période maximale de 4 mois dans le cas d'un prêt garanti par des biens autres qu'immobiliers des services bancaires pour petites entreprises) États-Unis : report de paiements pendant une période maximale de 6 mois
Prêts commerciaux	6 000	5,5 milliards de dollars	4 000	6,3 milliards de dollars	Canada : report de paiements pendant une période maximale de 6 mois États-Unis : report de paiements pendant une période maximale de 3 mois

<sup>1</sup> Reflète le nombre de comptes approximatif et le solde de prêts bruts approximatif au moment du report de paiements.

<sup>2</sup> Les autres prêts à la consommation comprennent les cartes de crédit, les autres prêts aux particuliers et les prêts-auto. Les périodes de reports varient en fonction du produit.

En plus des mesures d'assistance financière directe, la Banque soutient les programmes pour les particuliers et les entreprises mis de l'avant par le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis.

### Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) financé par Sa Majesté du chef du Canada (le «gouvernement du Canada») et par Exportations et développement Canada (EDC) à titre d'agent du gouvernement du Canada, la Banque consent des prêts à ses clients des services bancaires aux entreprises. Selon le programme CUEC, un prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 peut être consenti aux entreprises admissibles. Si une tranche de 30 000 \$ du prêt est remboursée au plus tard le 31 décembre 2022, le solde du prêt sera admissible à une annulation complète. Si le prêt n'est pas remboursé d'ici le 31 décembre 2022, il sera prolongé de trois ans à un taux d'intérêt annuel de 5 %. Le financement fourni à la Banque par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme CUEC est assorti d'une obligation de remettre les montants recouverts sur les prêts consentis aux termes du programme et est autrement sans recours pour la Banque. Par conséquent, la Banque doit remettre la totalité des montants de principal et d'intérêts recouverts sur les prêts aux termes du programme CUEC au gouvernement du Canada, mais elle n'est pas tenue de rembourser les montants payés des clients ou annulés. La Banque reçoit un remboursement des charges d'administration qu'elle engage pour administrer le programme au nom du gouvernement du Canada. Les prêts consentis en vertu de ce programme ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire de la Banque puisque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à ces prêts est transférée au gouvernement du Canada. Au 30 avril 2020, la Banque avait consenti à 117 000 de ses clients des prêts dans le cadre du programme CUEC et financé des prêts dans le cadre de ce programme d'un montant total de 4,7 milliards de dollars. Au 18 mai 2020, la Banque avait consenti à environ 140 000 de ses clients des prêts dans le cadre du programme CUEC et financé des prêts d'un montant total de 5,7 milliards de dollars.

### Loi Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act et programme de protection des salaires adoptés aux États-Unis

En vertu du programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP), établi aux termes de la *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* («loi CARES») des États-Unis et mis en œuvre par l'agence américaine Small Business Administration (SBA), la Banque offre des prêts jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars US chacun aux petites entreprises, afin de leur permettre de maintenir en poste les travailleurs, de verser les salaires et de couvrir d'autres dépenses. Les prêts accordés par la Banque dans le cadre du PPP ont une durée de deux ans, portent intérêt au taux annuel de 1 % et sont garantis par la SBA. La totalité du montant du principal du prêt et les intérêts courus sont admissibles à une annulation si le prêt est utilisé pour les dépenses admissibles. La Banque recevra un remboursement de la SBA pour toute portion du prêt qui sera annulée. Au 30 avril 2020, la Banque avait financé environ 28 000 prêts aux termes du PPP. La valeur comptable brute des prêts octroyés aux termes du programme comptabilisée au bilan consolidé intermédiaire de la Banque au 30 avril 2020 s'élevait à environ 6 milliards de dollars US. Au 18 mai 2020, la Banque avait financé environ 75 000 prêts dont la valeur comptable brute s'élevait à 8,2 milliards de dollars US.

## Autres programmes

La Banque travaille aussi avec des sociétés d'État fédérales, notamment EDC et la Banque de développement du Canada (BDC), ainsi qu'avec les gouvernements de provinces et d'États et les banques centrales, afin de mettre sur pied d'autres programmes de garantie et programmes de prêts conjoints à l'intention des clients de la Banque. Ces programmes comprennent, au Canada, le Programme de crédit aux entreprises d'EDC et le Programme de prêts conjoints de la BDC et, aux États-Unis, le Main Street Lending Program de la Réserve fédérale. En outre, la TD collabore avec le gouvernement du Canada pour faciliter l'accès à la Prestation canadienne d'urgence au moyen du dépôt direct de l'Agence du revenu du Canada.

## **Soutenir les collègues**

Pour protéger le bien-être des collègues, la Banque a mis en œuvre des mesures de distanciation physique dans tous ses emplacements y compris ses centres de contact, ses salles de négociation et ses tours de bureaux. Un programme de récompenses et de reconnaissance a été mis en place pour les collègues dont les tâches peuvent uniquement être accomplies dans les établissements de la TD, et des dispositions de travail à domicile et de séparation des lieux ont été mises en place pour d'autres collègues. Au 30 avril 2020, quelque 60 000 employés de la TD travaillaient à distance. Dans la mesure du possible, les collègues bénéficient de la flexibilité nécessaire pour adapter leurs horaires de travail et avoir accès à des congés payés supplémentaires afin de pouvoir répondre aux besoins en matière de soins à dispenser découlant de la crise. La Banque a également mis en place de nouvelles ressources en santé et bien-être pour soutenir les collègues et leurs familles. La Banque s'est aussi engagée à ne supprimer aucun poste en 2020 en raison de la COVID-19.

## **Maintenir la résilience opérationnelle et financière de la Banque**

La Banque a mis en œuvre ses protocoles de gestion de crise au début du trimestre alors que le virus se répandait dans les divers territoires où la TD est présente. Les plans de gestion de la poursuite des activités ont été lancés et un comité de gestion de crise de la haute direction a été formé pour diriger les mesures à mettre en place. La Banque a aussi travaillé activement avec ses tiers fournisseurs de services pour assurer le maintien des fonctions et des services essentiels pendant la période de perturbation.

Des mesures de séparation des lieux et de travail à domicile ont pu être rapidement mises en place, grâce aux investissements antérieurs de la Banque et à ceux qu'elle a réalisés au cours du trimestre considéré visant à améliorer son infrastructure technologique de base, la capacité de son réseau et sa stratégie infonuagique d'entreprise. Combinés aux nouvelles plateformes de prêt, aux nouveaux parcours de bout en bout de l'expérience client et aux capacités numériques et d'automatisation lancés au cours des dernières années, ces investissements ont permis à la Banque de gérer une flambée des activités du service en ligne et du service mobile, y compris une croissance supérieure à 10 % du téléchargement des applications de services bancaires mobiles et de l'utilisation des services numériques au Canada et aux États-Unis, et la multiplication par trois des volumes d'opérations des services de placement direct au plus fort de la volatilité des marchés. Ces capacités ont aussi permis de rapidement mettre en place et soutenir les programmes d'allègement des gouvernements.

La Banque surveille le risque de crédit alors qu'elle continue à soutenir les besoins des clients en matière de prêts, tout en tenant compte de la détérioration des perspectives économiques ainsi que de l'incidence des nouveaux programmes d'allègement des gouvernements et des mesures réglementaires, lesquels sont présentés plus en détail ci-après. Le risque de marché a aussi été bien géré, malgré l'importante volatilité des marchés. La situation de trésorerie et la situation de financement de la Banque demeurent solides, reflétant son approche de gestion du risque de liquidité de 90 jours et les mesures prises par la Banque au début du trimestre visant à utiliser les nouvelles facilités de liquidité des banques centrales et à se procurer un financement de gros.

## **Réponse des autorités réglementaires et des banques centrales**

En réponse aux défis imposés par la COVID-19 et la conjoncture économique, le BSIF a adopté au cours du trimestre un certain nombre de mesures visant à étayer la résilience des institutions financières fédérales et à améliorer la stabilité du système financier et de l'économie au Canada. Ces mesures comprenaient entre autres des ajustements à certaines exigences réglementaires, dont les suivantes concernent la Banque :

- Série d'ajustements aux exigences en matière de fonds propres et de liquidités afin de les adapter aux circonstances extraordinaires qui prévalent
- Report jusqu'en 2023 de la mise en œuvre des dernières réformes de la norme internationale de fonds propres de Bâle III
- Prolongation d'un an du délai de mise en œuvre des deux dernières phases des exigences de marge initiale pour les dérivés non compensés centralement
- Afin d'aider les banques à prêter assistance aux clients qui font face à des difficultés en raison des circonstances actuelles, mesure indiquant que les prêts bancaires pour lesquels les institutions auront accordé un report de paiements continueront d'être traités comme des prêts productifs aux termes des exigences réglementaires relatives aux fonds propres
- Consignes quant à l'application d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9) durant ces conditions exceptionnelles
- Directives relatives au traitement aux fins des fonds propres pour les prêts accordés aux petites et moyennes entreprises dans le cadre des programmes gouvernementaux récemment annoncés, y compris le programme CUEC, le Programme de crédit aux entreprises d'EDC et le Programme de prêts conjoints de la BDC

Le BSIF prévoit que les banques maintiendront des réserves de fonds propres et de liquidité afin qu'elles puissent être utilisées pour offrir plus de latitude en période de crise. Au cours du trimestre, le BSIF a abaissé la réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 1,25 % des actifs pondérés en fonction des risques pour la porter à 1,00 %, afin que les banques d'importance systémique intérieure (BSI) puissent offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation est attendue en lien avec la propagation de la COVID-19 et la conjoncture du marché. Le BSIF s'attend à ce que les banques misent sur cette capacité accrue d'octroi de crédit pour appuyer les ménages et les entreprises au Canada et s'attend à ce que les institutions financières fédérales interrompent tout processus d'augmentation de dividendes ou de rachats d'actions pour le moment.

La Banque du Canada a mis en place une série de mesures pour aider les Canadiens à traverser cette période difficile en facilitant l'accès au crédit et en le rendant abordable, notamment en abaissant les taux d'intérêt afin de soutenir l'activité économique et de maintenir l'inflation à un niveau bas et stable. La Banque du Canada a également mis en place ou amélioré plusieurs programmes qui consistent à acquérir des actifs financiers et à prêter aux institutions financières afin de favoriser le bon fonctionnement du système financier et d'aider les institutions financières à continuer à consentir des prêts. La Banque a utilisé certains de ces programmes, notamment les opérations de prise en pension à plus d'un jour, le Mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour, la Facilité d'achat des acceptations bancaires et le Programme d'achat de papier commercial.

Dans le cadre du Plan d'intervention du Canada pour répondre à la COVID-19, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a lancé une version révisée du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA). En vertu de ce programme, la SCHL achète des blocs de prêts hypothécaires assurés afin de procurer un financement stable aux banques et aux prêteurs hypothécaires et d'assurer la continuité des prêts aux Canadiens. La Banque a utilisé le PAPHA.

À l'échelle mondiale, les banques centrales et les gouvernements ont considérablement abaissé les taux d'intérêt et mis en place des programmes semblables d'achat d'actifs et de crédit afin de soutenir la liquidité des marchés. La Banque a eu recours à certains de ces programmes, au besoin.



Pour des renseignements additionnels sur les mesures prises par le BSIF en matière de fonds propres, se reporter aux rubriques «Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III», «Évolution des fonds propres réglementaires en réaction à la COVID-19» et «Évolution future des fonds propres réglementaires» de la section «Situation des fonds propres» du présent document. Pour des renseignements additionnels sur les mesures prises par le BSIF en matière de liquidités, se reporter à la rubrique «Faits réglementaires nouveaux concernant la liquidité et le financement» de la section «Gestion des risques» du présent document.

#### **Incidence sur le rendement financier du trimestre considéré**

Malgré l'intervention à grande échelle de la part des gouvernements, des banques centrales, des autorités réglementaires et du secteur, les mesures prises pour contenir la crise ont modifié profondément le paysage économique et influé considérablement sur le rendement financier de la Banque au cours du trimestre considéré.

#### Produits

Les produits d'intérêts nets ont augmenté du fait de la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts et de la hausse des produits liés aux activités de négociation, ce qui a plus que contrebalancé la baisse marquée des marges d'intérêts nettes dans les secteurs des services de détail. La diminution des marges s'explique par les baisses de 150 points de base des taux d'intérêt qu'ont décrétées la Banque du Canada et la Réserve fédérale au cours du trimestre afin d'amortir les répercussions du confinement lié à la COVID-19 et de l'effondrement des prix du pétrole. Les produits autres que d'intérêts des activités bancaires de détail ont diminué, du fait du recul des dépenses de consommation et de l'activité de paiement découlant des fermetures imposées par le gouvernement, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits tirés des services de placement direct en raison d'une activité de négociation accrue. Les produits des marchés financiers ont été solides, en raison de la robustesse des produits liés aux activités de négociation et de l'accroissement des activités de prise ferme de titres de créance.

#### Volumes

Les volumes de prêts (à l'exclusion des cartes de crédit) et de dépôts ont considérablement augmenté au cours du trimestre. Les prêts et dépôts des entreprises ont bondi au milieu du trimestre étant donné que les clients des commerces et des grandes sociétés ont effectué des emprunts sur leurs lignes de crédit et obtenu de nouvelles facilités pour soutenir leur bilan et qu'ils ont retenu les fonds en dépôt. À mesure que les conditions du marché se sont stabilisées, certaines lignes de crédit ont été remboursées, les soldes de dépôt des entreprises à la fin de la période étant toutefois demeurés élevés.

Dans les portefeuilles de détail, les volumes de prêts garantis par des biens immobiliers étaient solides grâce à un pipeline vigoureux au début du trimestre et à une diminution des taux d'intérêt, ce qui a stimulé les activités de refinancement. Au fil du trimestre, les volumes de prêts à la consommation non garantis ont ralenti, la faiblesse marquée des volumes de cartes de crédit ayant reflété la baisse des niveaux d'activité. Le volume des dépôts des particuliers a augmenté, les clients ayant diminué leurs dépenses, tiré parti de programmes d'aide du gouvernement et réagi à la volatilité des marchés en augmentant leurs liquidités.

#### Provision pour pertes sur créances

L'augmentation de la provision pour pertes sur crédit s'explique essentiellement par la détérioration importante des perspectives économiques. Une partie de l'augmentation est attribuable à la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, laquelle est compensée par un montant correspondant dans les charges autres que d'intérêts du secteur Siège social, ce qui n'a eu aucune incidence sur le résultat net du secteur Siège social ou de la Banque dans son ensemble. La Banque maintient sa surveillance étroite de toutes ses expositions au risque de crédit. Les pertes de crédit attendues reflètent les meilleures estimations de la direction et tiennent compte d'informations raisonnables et justifiables, notamment l'incidence de la pandémie de COVID-19 et les programmes d'aide connexes offerts aux clients, le cas échéant. Dans la mesure où certaines répercussions ne peuvent pas être totalement intégrées dans les calculs de modèles, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues en tenant compte d'informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà incluses dans les modèles quantitatifs. Pour obtenir plus de renseignements sur l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation des pertes de crédit attendues, se reporter à la note 3 intitulée «Jugements, estimations et hypothèses comptables importants» des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2020 et des états financiers consolidés annuels 2019 de la Banque.

#### Charges

La Banque a engagé des coûts directs d'environ 75 millions de dollars liés à la COVID-19, notamment pour la reconfiguration physique d'installations, l'amélioration des mesures de nettoyage, la rémunération du personnel de première ligne, l'achat d'équipement supplémentaire et la mise en œuvre de programmes d'aide du gouvernement. En outre, des ressources internes considérables ont été réaffectées aux mesures d'intervention de la Banque, lesquelles se poursuivent.

#### Fonds propres et liquidités

Les mesures de fonds propres et de liquidités demeurent bien supérieures aux exigences réglementaires minimales, ce qui s'explique en partie par les avantages des mesures réglementaires et des banques centrales mentionnées ci-dessus.

#### **Incidence sur le rendement financier des trimestres à venir**

Les perspectives de la Banque pour le reste de 2020 et par la suite doivent être examinées dans le contexte d'un ralentissement économique mondial considérable provoqué par la pandémie de COVID-19, qui a eu une incidence défavorable, et qui devrait continuer d'avoir une incidence défavorable, sur les activités et les résultats d'exploitation de la Banque. Les facteurs et hypothèses pris en compte pour définir les attentes et cibles de performance de la Banque communiquées précédemment relativement à ses activités et à ses résultats d'exploitation portaient du principe que la Banque mènerait ses opérations dans le cours normal des activités. L'étendue de la pandémie de COVID-19, y compris son incidence sur les économies canadienne, américaine et mondiale, les mesures gouvernementales mises en place pour contenir les risques de transmission, la volatilité des marchés financiers, les niveaux d'activité des clients et les mesures prises par la Banque pour veiller à la sécurité et au bien-être de ses clients, collègues et collectivités, sont tous des facteurs qui n'étaient pas prévus au moment de formuler les hypothèses pour 2020. Par conséquent, pour le moment, la Banque retire toutes ses hypothèses et ses attentes et cibles de performance communiquées précédemment relatives à ses activités et à ses résultats d'exploitation, notamment en ce qui concerne les attentes à l'égard des résultats à moyen et à court terme, le taux de croissance des charges et des investissements, la marge d'intérêts nette, la provision pour pertes sur créances et le rendement des capitaux propres, aussi bien au niveau consolidé de la Banque qu'à l'échelle des secteurs d'exploitation, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses et les énoncés prospectifs figurant dans le rapport de gestion de 2019 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», à la rubrique «Perspectives et orientation pour 2020» pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique «Orientation pour 2020» pour le secteur Siège social, et tels qu'ils ont été mis à jour dans le rapport de gestion trimestriel de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2020.

## Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats établis selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter» des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation comme présentés de la Banque.

	<b>TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés</b>				
	(en millions de dollars canadiens)				
	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	<b>30 avril</b>	<b>31 janvier</b>	<b>30 avril</b>	<b>30 avril</b>	<b>30 avril</b>
	<b>2020</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Produits d'intérêts nets	<b>6 460</b>	<b>6 301</b>	<b>5 872</b>	<b>12 761</b>	<b>11 732</b>
Produits autres que d'intérêts	<b>4 068</b>	<b>4 308</b>	<b>4 356</b>	<b>8 376</b>	<b>8 494</b>
Total des produits	<b>10 528</b>	<b>10 609</b>	<b>10 228</b>	<b>21 137</b>	<b>20 226</b>
Provision pour pertes sur créances	<b>3 218</b>	<b>919</b>	<b>633</b>	<b>4 137</b>	<b>1 483</b>
Indemnités d'assurance et charges connexes	<b>671</b>	<b>780</b>	<b>668</b>	<b>1 451</b>	<b>1 370</b>
Charges autres que d'intérêts	<b>5 121</b>	<b>5 467</b>	<b>5 248</b>	<b>10 588</b>	<b>11 103</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade</b>	<b>1 518</b>	<b>3 443</b>	<b>3 679</b>	<b>4 961</b>	<b>6 270</b>
Charge d'impôt sur le résultat	<b>250</b>	<b>659</b>	<b>773</b>	<b>909</b>	<b>1 276</b>
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	<b>247</b>	<b>205</b>	<b>266</b>	<b>452</b>	<b>588</b>
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>1 515</b>	<b>2 989</b>	<b>3 172</b>	<b>4 504</b>	<b>5 582</b>
Dividendes sur actions privilégiées	<b>68</b>	<b>67</b>	<b>62</b>	<b>135</b>	<b>122</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>	<b>1 447</b>	<b>2 922</b>	<b>3 110</b>	<b>4 369</b>	<b>5 460</b>
Attribuable aux :					
<b>Actionnaires ordinaires</b>	<b>1 447</b>	<b>2 922</b>	<b>3 110</b>	<b>4 369</b>	<b>5 442</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>18</b>

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté (en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2020	31 janvier 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
<b>Résultats d'exploitation – rajustés</b>					
Produits d'intérêts nets	6 460 \$	6 301 \$	5 872 \$	12 761 \$	11 732 \$
Produits autres que d'intérêts	4 068	4 308	4 356	8 376	8 494
Total des produits	10 528	10 609	10 228	21 137	20 226
Provision pour pertes sur créances	3 218	919	633	4 137	1 483
Indemnités d'assurance et charges connexes	671	780	668	1 451	1 370
Charges autres que d'intérêts <sup>1</sup>	5 051	5 397	5 163	10 448	10 324
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	1 588	3 513	3 764	5 101	7 049
Charge d'impôt sur le résultat	260	670	787	930	1 465
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade <sup>2</sup>	271	229	289	500	635
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>1 599</b>	<b>3 072</b>	<b>3 266</b>	<b>4 671</b>	<b>6 219</b>
Dividendes sur actions privilégiées	68	67	62	135	122
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté</b>	<b>1 531</b>	<b>3 005</b>	<b>3 204</b>	<b>4 536</b>	<b>6 097</b>
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	–	–	–	–	18
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>1 531</b>	<b>3 005</b>	<b>3 204</b>	<b>4 536</b>	<b>6 079</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles <sup>3</sup>	(68)	(70)	(78)	(138)	(158)
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur <sup>4</sup>	–	–	–	–	(607)
Charges liées à l'acquisition de Greystone <sup>5</sup>	(26)	(24)	(30)	(50)	(61)
<b>Moins l'incidence de l'impôt sur le résultat pour les éléments à noter</b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles	(9)	(11)	(12)	(20)	(25)
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur	–	–	–	–	(161)
Charges liées à l'acquisition de Greystone	(1)	–	(2)	(1)	(3)
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>(84)</b>	<b>(83)</b>	<b>(94)</b>	<b>(167)</b>	<b>(637)</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>1 447 \$</b>	<b>2 922 \$</b>	<b>3 110 \$</b>	<b>4 369 \$</b>	<b>5 442 \$</b>

<sup>1</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Amortissement d'immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 3 ci-dessous; deuxième trimestre de 2020 – 44 millions de dollars; premier trimestre de 2020 – 46 millions de dollars; deuxième trimestre de 2019 – 55 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 56 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur, comme expliqué à la note 4 ci-dessous; premier trimestre de 2019 – 607 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail au Canada. Charges liées à l'acquisition de Greystone, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; deuxième trimestre de 2020 – 26 millions de dollars; premier trimestre de 2020 – 24 millions de dollars; deuxième trimestre de 2019 – 30 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 31 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail au Canada.

<sup>2</sup> La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : Amortissement d'immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 3 ci-dessous; deuxième trimestre de 2020 – 24 millions de dollars; premier trimestre de 2020 – 24 millions de dollars; deuxième trimestre de 2019 – 23 millions de dollars; premier trimestre de 2019 – 24 millions de dollars. L'incidence de cet élément sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

<sup>3</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade. L'amortissement des logiciels et des droits de gestion d'actifs est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter.

<sup>4</sup> Le 10 janvier 2019, l'entente à long terme que la Banque a conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur est entrée en vigueur conjointement avec la conclusion de l'acquisition par Air Canada d'Aimia Canada Inc., qui administre le programme de fidélisation Aéroplan (la «transaction»). Dans le cadre de la transaction, la Banque a passé en charges un montant de 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt) dans le secteur Services de détail au Canada.

<sup>5</sup> Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Banque a acquis Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investments Inc. («Greystone»). La Banque a engagé des frais liés à l'acquisition, y compris de la rémunération versée à des actionnaires employés sous forme d'actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition, des coûts de transaction directs et certains autres frais liés à l'acquisition. Ces montants sont comptabilisés à titre d'ajustement du résultat net et présentés dans le secteur Services de détail au Canada.

**TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ<sup>1</sup>**

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2020	31 janvier 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
<b>Résultat de base par action – comme présenté</b>	<b>0,80 \$</b>	1,61 \$	1,70 \$	<b>2,42 \$</b>	2,97 \$
Rajustements pour les éléments à noter <sup>2</sup>	<b>0,05</b>	0,05	0,05	<b>0,09</b>	0,35
<b>Résultat de base par action – rajusté</b>	<b>0,85 \$</b>	1,66 \$	1,75 \$	<b>2,51 \$</b>	3,32 \$
<b>Résultat dilué par action – comme présenté</b>	<b>0,80 \$</b>	1,61 \$	1,70 \$	<b>2,42 \$</b>	2,97 \$
Rajustements pour les éléments à noter <sup>2</sup>	<b>0,05</b>	0,05	0,05	<b>0,09</b>	0,35
<b>Résultat dilué par action – rajusté</b>	<b>0,85 \$</b>	1,66 \$	1,75 \$	<b>2,51 \$</b>	3,32 \$

<sup>1</sup> Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.<sup>2</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.**TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2020	31 janvier 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	14 \$	17 \$	21 \$	31 \$	42 \$
TD Ameritrade <sup>2</sup>	24	24	23	48	47
MBNA Canada	7	7	9	14	19
Aéroplan	5	4	5	9	9
Divers	9	7	8	16	16
	59	59	66	118	133
Logiciels et droits de gestion d'actifs	125	124	117	249	227
<b>Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat</b>	<b>184 \$</b>	183 \$	183 \$	<b>367 \$</b>	360 \$

<sup>1</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.<sup>2</sup> Compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.**Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires**

La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % pour le deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020 et à 10 % pour l'exercice 2019.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

**TABLEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2020	31 janvier 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	85 603 \$	81 933 \$	77 369 \$	83 876 \$	76 663 \$
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>1 447</b>	2 922	3 110	<b>4 369</b>	5 442
Éléments à noter, après impôt sur le résultat <sup>1</sup>	84	83	94	167	637
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>1 531 \$</b>	3 005 \$	3 204 \$	<b>4 536 \$</b>	6 079 \$
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>6,9 %</b>	14,2 %	16,5 %	<b>10,5 %</b>	14,3 %
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>7,3</b>	14,6	17,0	<b>10,9</b>	16,0

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.**Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires**

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté fournit des renseignements utiles sur le rendement des actifs productifs de revenus de la Banque, peu importe qu'ils aient été acquis ou générés en interne. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté constituent des mesures financières non conformes aux PCGR et ne sont pas des termes définis par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres

mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

**TABLEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2020	31 janvier 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	85 603 \$	81 933 \$	77 369 \$	83 876 \$	76 663 \$
Goodwill moyen	17 531	16 971	17 083	17 280	17 067
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés à une participation dans TD Ameritrade	4 217	4 089	4 136	4 160	4 160
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes <sup>1</sup>	531	564	717	548	690
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(265)	(261)	(269)	(263)	(254)
<b>Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>63 589</b>	<b>60 570</b>	<b>55 702</b>	<b>62 151</b>	<b>55 000</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires – comme présenté</b>	<b>1 447</b>	<b>2 922</b>	<b>3 110</b>	<b>4 369</b>	<b>5 442</b>
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat <sup>2</sup>	59	59	66	118	133
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises</b>	<b>1 506</b>	<b>2 981</b>	<b>3 176</b>	<b>4 487</b>	<b>5 575</b>
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat <sup>2</sup>	25	24	28	49	504
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>1 531 \$</b>	<b>3 005 \$</b>	<b>3 204 \$</b>	<b>4 536 \$</b>	<b>6 079 \$</b>
<b>Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>9,6 %</b>	<b>19,6 %</b>	<b>23,4 %</b>	<b>14,5 %</b>	<b>20,4 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>9,8</b>	<b>19,7</b>	<b>23,6</b>	<b>14,7</b>	<b>22,3</b>

<sup>1</sup> Exclut les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.

<sup>2</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

## ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS ET TRANSACTIONS EN COURS

### TD Ameritrade Holding Corporation et The Charles Schwab Corporation

Le 25 novembre 2019, la Banque a annoncé son appui à l'acquisition de TD Ameritrade, dont la Banque est un actionnaire important, par The Charles Schwab Corporation, dans le cadre d'une entente définitive annoncée par ces sociétés. La transaction devrait se conclure dans la deuxième moitié de l'année civile de 2020, sous réserve du respect de toutes les conditions de clôture applicables. Se reporter à la rubrique «Événements importants et postérieurs à la clôture, et transactions en cours» de la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2019 de la Banque pour en savoir plus sur cette transaction.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque pour le deuxième trimestre de 2020 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document. De plus, une mise à jour économique générale et un sommaire des mesures prises par la Banque en réponse à la pandémie de COVID-19 sont présentés à la rubrique «Notre rendement» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2020 a diminué de 24,4 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le RCPCAAO rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2020 a été de 14,7 %.
- Pour les douze mois clos le 30 avril 2020, le total du rendement pour les actionnaires a atteint (20,6) % par rapport au rendement moyen de (22,3) % des établissements financiers canadiens comparables<sup>1</sup>.

### Résultat net

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2020 par rapport au T2 2019

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a été de 1 515 millions de dollars, en baisse de 1 657 millions de dollars, ou 52 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à la hausse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par l'accroissement des produits et la baisse des charges autres que d'intérêts. Le résultat net rajusté pour le trimestre s'est établi à 1 599 millions de dollars, en baisse de 1 667 millions de dollars, ou 51 %.

Répartie par secteur, la diminution du résultat net comme présenté s'explique par une diminution de 927 millions de dollars, ou 73 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une diminution de 677 millions de dollars, ou 37 %, dans le secteur Services de détail au Canada, une hausse de 41 millions de dollars, ou 25 %, de la perte nette du secteur Siège social et une diminution de 12 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2020 par rapport au T1 2020

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a diminué de 1 474 millions de dollars, ou 49 %, par rapport à celui du trimestre précédent. La diminution est attribuable à la hausse de la provision pour pertes sur créances et à la baisse des produits, en partie contrebalancées par la baisse des charges autres que d'intérêts et la diminution des indemnités d'assurance. Le résultat net rajusté pour le trimestre a diminué de 1 473 millions de dollars, ou 48 %.

Répartie par secteur, la diminution du résultat net comme présenté s'explique par une diminution de 810 millions de dollars, ou 71 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une diminution de 617 millions de dollars, ou 34 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une diminution de 72 millions de

<sup>1</sup> Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

dollars, ou 26 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une baisse de 25 millions de dollars, ou 11 %, de la perte nette du secteur Siège social.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2020 par rapport au T2 2019

Le résultat net comme présenté de 4 504 millions de dollars a diminué de 1 078 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à une hausse de la provision pour pertes sur créances, à une baisse de la contribution de TD Ameritrade et à une hausse des indemnités d'assurance, en partie contrebalancées par l'accroissement des produits et la baisse des charges autres que d'intérêts. Le résultat net rajusté s'est établi à 4 671 millions de dollars, en baisse de 1 548 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Répartie par secteur, la diminution du résultat net comme présenté s'explique par une diminution de 1 021 millions de dollars, ou 41 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une diminution de 267 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une hausse de 76 millions de dollars, ou 22 %, de la perte nette du secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 286 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

#### **Produits d'intérêts nets**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2020 par rapport au T2 2019

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre se sont établis à 6 460 millions de dollars, en hausse de 588 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse s'explique par la croissance des volumes de prêts et de dépôts et l'augmentation des produits liés aux activités de négociation, le tout en partie contrebalancé par la compression des marges.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets s'explique par une augmentation de 285 millions de dollars, ou 77 %, dans le secteur Siège social, une augmentation de 231 millions de dollars, ou 88 %, dans le secteur Services bancaires de gros et une augmentation de 80 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 8 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada.

##### Par rapport au trimestre précédent – T2 2020 par rapport au T1 2020

Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 159 millions de dollars, ou 3 %, pour le trimestre par rapport à ceux du trimestre précédent en raison surtout de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, contrebalancée en partie par la compression des marges et le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours que le trimestre précédent.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets s'explique par une augmentation de 136 millions de dollars, ou 38 %, dans le secteur Services bancaires de gros, une augmentation de 115 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et une augmentation de 73 millions de dollars, ou 13 %, dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 165 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail au Canada.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2020 par rapport au T2 2019

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 12 761 millions de dollars, en hausse de 1 029 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique par la croissance des volumes de prêts et de dépôts et l'augmentation des produits liés aux activités de négociation, le tout en partie contrebalancé par la compression des marges.

Répartie par secteur, la hausse des produits d'intérêts nets s'explique par une augmentation de 470 millions de dollars, ou 61 %, dans le secteur Siège social, une augmentation de 415 millions de dollars, ou 95 %, dans le secteur Services bancaires de gros, une augmentation de 115 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une augmentation de 29 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

#### **Produits autres que d'intérêts**

##### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2020 par rapport au T2 2019

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 4 068 millions de dollars, soit une baisse de 288 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à la baisse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités des services bancaires, ce qui s'explique par la diminution des activités de la clientèle, en particulier dans les activités de cartes de crédit, à la réduction de la valeur de certains placements et à la baisse des produits de placement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement des produits dans les activités de gestion de patrimoine et d'assurance et l'augmentation des honoraires de prise ferme de titres de créance.

Répartie par secteur, la baisse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par une diminution de 317 millions de dollars dans le secteur Siège social et une diminution de 186 millions de dollars, ou 27 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 143 millions de dollars, ou 23 %, dans le secteur Services bancaires de gros et une augmentation de 72 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail au Canada.

##### Par rapport au trimestre précédent – T2 2020 par rapport au T1 2020

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont diminué de 240 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La diminution est attribuable à la baisse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités des services bancaires, ce qui s'explique par la diminution des activités de la clientèle, en particulier dans les activités de cartes de crédit, à la réduction de la valeur de certains placements et à la baisse des produits de placement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des autres produits et des honoraires de prise ferme de titres de créance dans le secteur Services bancaires de gros et l'accroissement des produits dans les activités de gestion de patrimoine.

Répartie par secteur, la diminution des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par une diminution de 215 millions de dollars, ou 30 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une diminution de 67 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une diminution de 37 millions de dollars, ou 21 %, dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 79 millions de dollars, ou 11 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2020 par rapport au T2 2019

Les produits autres que d'intérêts comme présentés se sont élevés à 8 376 millions de dollars, en baisse de 118 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à la baisse des produits tirés des comptes à honoraires dans les activités des services bancaires, ce qui s'explique par la diminution des activités de la clientèle, en particulier dans les activités de cartes de crédit, à la réduction de la valeur de certains placements et à la baisse des produits de placement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des produits liés aux activités de négociation et des honoraires de prise ferme dans le secteur Services bancaires de gros, ainsi que l'accroissement des produits dans les activités de gestion de patrimoine et d'assurance.

Répartie par secteur, la baisse des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par une diminution de 576 millions de dollars dans le secteur Siège social et une diminution de 181 millions de dollars, ou 13 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 423 millions de dollars, ou 41 %, dans le secteur Services bancaires de gros et une augmentation de 216 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail au Canada.

### Provision pour pertes sur créances

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2020 par rapport au T2 2019

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 3 218 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 2 585 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 967 millions de dollars, en hausse de 374 millions de dollars, ou 63 %, reflétant la migration du crédit dans le secteur Services bancaires de gros ainsi que l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises, y compris la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre s'est établie à 2 251 millions de dollars, en hausse de 2 211 millions de dollars, ce qui s'explique surtout par la détérioration importante des perspectives économiques, y compris son incidence sur la migration du crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 1,76 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances s'explique par une hausse de 911 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une hausse de 873 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, une hausse de 422 millions de dollars dans le secteur Siège social et une hausse de 379 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2020 par rapport au T1 2020

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 2 299 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 967 millions de dollars, en hausse de 161 millions de dollars, ou 20 %, reflétant surtout la migration du crédit dans le secteur Services bancaires de gros. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 2 251 millions de dollars, en hausse de 2 138 millions de dollars, ce qui s'explique surtout par la détérioration importante des perspectives économiques, y compris son incidence sur la migration du crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 1,76 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances s'explique par une hausse de 818 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une hausse de 762 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, une hausse de 362 millions de dollars dans le secteur Siège social et une hausse de 357 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2020 par rapport au T2 2019

La provision pour pertes sur créances a été de 4 137 millions de dollars, en hausse de 2 654 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 1 773 millions de dollars, en hausse de 463 millions de dollars, ou 35 %, reflétant la migration du crédit dans le secteur Services bancaires de gros ainsi que l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises au Canada, y compris la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 2 364 millions de dollars, en hausse de 2 191 millions de dollars, ce qui s'explique surtout par la détérioration importante des perspectives économiques, y compris son incidence sur la migration du crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 1,15 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances s'explique par une hausse de 954 millions de dollars dans le secteur Services de détail au Canada, une hausse de 924 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une hausse de 389 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et une hausse de 387 millions de dollars dans le secteur Siège social.

### TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2020	31 janvier 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
<b>Provision pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)</b>					
Services de détail au Canada	365 \$	320 \$	256 \$	685 \$	520 \$
Services de détail aux États-Unis	287	273	199	560	484
Services bancaires de gros	194	52	–	246	–
Siège social <sup>1</sup>	121	161	138	282	306
<b>Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 3</b>	<b>967</b>	<b>806</b>	<b>593</b>	<b>1 773</b>	<b>1 310</b>
<b>Provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)<sup>2</sup></b>					
Services de détail au Canada	788	71	24	859	70
Services de détail aux États-Unis	850	46	27	896	48
Services bancaires de gros	180	(35)	(5)	145	2
Siège social <sup>1</sup>	433	31	(6)	464	53
<b>Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2</b>	<b>2 251</b>	<b>113</b>	<b>40</b>	<b>2 364</b>	<b>173</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>3 218 \$</b>	<b>919 \$</b>	<b>633 \$</b>	<b>4 137 \$</b>	<b>1 483 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

<sup>2</sup> Comprend les actifs financiers, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière.

### Indemnités d'assurance et charges connexes

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2020 par rapport au T2 2019

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 671 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, qui tient compte de la croissance des activités et de la hausse des provisions comptabilisées au titre des annulations de voyage et des demandes de protection de crédit, a été en

grande partie contrebalancée par des résultats techniques supérieurs, les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances et la diminution du nombre d'événements météorologiques violents.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2020 par rapport au T1 2020

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 109 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui reflète des résultats techniques supérieurs, l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, la diminution du nombre d'événements météorologiques violents et les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, le tout en partie contrebalancé par la hausse des provisions comptabilisées au titre des annulations de voyage et des demandes de protection de crédit.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2020 par rapport au T2 2019

Les indemnités d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 451 millions de dollars, en hausse de 81 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à la hausse des demandes d'indemnisation découlant de la croissance des activités, à la hausse des provisions au titre des annulations de voyage et des demandes de protection de crédit ainsi qu'à l'incidence à l'exercice précédent des modifications apportées aux hypothèses actuarielles prospectives, le tout en partie contrebalancé par des résultats techniques supérieurs et les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances.

### **Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience**

#### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2020 par rapport au T2 2019

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont élevées à 5 121 millions de dollars, en baisse de 127 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à une baisse de la quote-part nette des profits revenant aux partenaires des programmes de détaillants de cartes stratégiques aux États-Unis, qui est comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts. La diminution est contrebalancée en partie par une hausse des provisions pour litiges, l'accroissement des dépenses à l'appui des initiatives commerciales, une hausse de la rémunération et une augmentation des charges liées au volume dans le secteur Services bancaires de gros. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 5 051 millions de dollars, en baisse de 112 millions de dollars, ou 2 %.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par une diminution de 406 millions de dollars, ou 63 %, dans le secteur Siège social, en partie contrebalancée par une augmentation de 153 millions de dollars, ou 10 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, une augmentation de 107 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une augmentation de 19 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 48,6 %, en regard de 51,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 48,0 %, par rapport à 50,5 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2020 par rapport au T1 2020

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 346 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles du trimestre précédent. La diminution est attribuable à une baisse de la quote-part nette des profits revenant aux partenaires des programmes de détaillants de cartes stratégiques aux États-Unis, qui est comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts, et à la diminution de la rémunération variable, le tout en partie contrebalancé par une hausse des provisions pour litiges. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 346 millions de dollars, ou 6 %.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par une diminution de 48 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail au Canada, une diminution de 349 millions de dollars, ou 60 %, dans le secteur Siège social et une diminution de 36 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 87 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 48,6 %, en regard de 51,5 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 48,0 %, en regard de 50,9 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2020 par rapport au T2 2019

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont élevées à 10 588 millions de dollars, en baisse de 515 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant surtout les charges liées à l'entente conclue avec Air Canada. Sur une base ajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 10 448 millions de dollars, en hausse de 124 millions de dollars, ou 1 %, reflétant l'accroissement des dépenses à l'appui des initiatives commerciales, la hausse de la rémunération, la hausse des provisions pour litiges et la hausse des charges liées au volume dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par la baisse de la quote-part nette des profits revenant aux partenaires des programmes de détaillants de cartes stratégiques aux États-Unis, qui est comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts.

Répartie par secteur, la diminution des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par une diminution de 341 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une diminution de 378 millions de dollars, ou 31 %, dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 135 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et une augmentation de 69 millions de dollars, ou 6 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est établi à 50,1 %, en regard de 54,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est établi à 49,4 %, en regard de 51,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.



## Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 16,5 % pour le deuxième trimestre, contre 21,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et 19,1 % pour le trimestre précédent. La diminution par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et par rapport au trimestre précédent est essentiellement attribuable à l'incidence de la baisse du résultat avant impôt, en partie contrebalancée par une hausse des provisions liée à des changements aux réglementations fiscales.

**TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Trois mois clos les</i>						<i>Six mois clos les</i>			
	30 avril 2020		31 janvier 2020		30 avril 2019		30 avril 2019			
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	400 \$	26,4 %	908 \$	26,4 %	974 \$	26,5 %	1 308 \$	26,4 %	1 661 \$	26,5 %
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :</b>										
Dividendes reçus	(30)	(2,0)	(32)	(0,9)	(27)	(0,7)	(62)	(1,2)	(50)	(0,8)
Écarts de taux liés aux activités internationales <sup>1</sup>	(145)	(9,6)	(236)	(6,9)	(170)	(4,6)	(381)	(7,7)	(355)	(5,6)
Divers	25	1,7	19	0,5	(4)	(0,2)	44	0,8	20	0,3
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés</b>	<b>250 \$</b>	<b>16,5 %</b>	<b>659 \$</b>	<b>19,1 %</b>	<b>773 \$</b>	<b>21,0 %</b>	<b>909 \$</b>	<b>18,3 %</b>	<b>1 276 \$</b>	<b>20,4 %</b>
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter<sup>2</sup></b>	<b>10</b>		<b>11</b>		<b>14</b>		<b>21</b>		<b>189</b>	
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés<sup>3,4</sup></b>	<b>260 \$</b>	<b>16,4 %</b>	<b>670 \$</b>	<b>19,1 %</b>	<b>787 \$</b>	<b>20,9 %</b>	<b>930 \$</b>	<b>18,2 %</b>	<b>1 465 \$</b>	<b>20,8 %</b>

<sup>1</sup> Ces montants tiennent compte des crédits d'impôt ainsi que de la composition des activités internationales.

<sup>2</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>3</sup> L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

<sup>4</sup> Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 16,4 % pour le trimestre, en baisse par rapport à 20,9 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et en baisse comparativement à 19,1 % pour le trimestre précédent. La diminution par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et par rapport au trimestre précédent est essentiellement attribuable à l'incidence de la baisse du résultat avant impôt, en partie contrebalancée par une hausse des provisions liée à des changements aux réglementations fiscales.

## Incidence du taux de change sur les résultats convertis du secteur Services de détail aux États-Unis

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur les principaux éléments de l'état du résultat du secteur Services de détail aux États-Unis.

**TABLEAU 10 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2020 par rapport au 30 avril 2019		30 avril 2020 par rapport au 30 avril 2019	
	Augmentation (diminution)		Augmentation (diminution)	
<b>Services bancaires de détail aux États-Unis</b>				
Total des produits	91	\$	60	\$
Charges autres que d'intérêts	55		37	
Résultat net, après impôt	4		(6)	
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade <sup>1</sup>	2		2	
<b>Résultat net, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis</b>	<b>6</b>		<b>(4)</b>	
<b>Résultat par action (en dollars canadiens)</b>				
De base	–	\$	–	\$
Dilué	–		–	

<sup>1</sup> La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sont présentées avec un décalage d'un mois.

## Taux de change moyen (équivalent de 1,00 \$ CA)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
Dollar américain	0,726 \$	0,751 \$	0,743 \$	0,751 \$

## RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, qui comprend les mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2019 et à la note 29 intitulée «Informations sectorielles» des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2019. Pour de l'information sur la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

La provision pour pertes sur créances relatives aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentés du secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 30 millions de dollars, par rapport à 38 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 33 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

**TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2020	31 janvier 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
Produits d'intérêts nets	3 002 \$	3 167 \$	3 010 \$	6 169 \$	6 054 \$
Produits autres que d'intérêts	3 021	3 088	2 949	6 109	5 893
Total des produits	6 023	6 255	5 959	12 278	11 947
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	365	320	256	685	520
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	788	71	24	859	70
Total de la provision pour pertes sur créances	1 153	391	280	1 544	590
Indemnités d'assurance et charges connexes	671	780	668	1 451	1 370
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 588	2 636	2 481	5 224	5 565
Charges autres que d'intérêts – rajustées <sup>1</sup>	2 562	2 612	2 451	5 174	4 897
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	439	659	681	1 098	1 194
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté <sup>1</sup>	440	659	683	1 099	1 358
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>1 172</b>	<b>1 789</b>	<b>1 849</b>	<b>2 961</b>	<b>3 228</b>
<b>Résultat net – rajusté<sup>1</sup></b>	<b>1 197 \$</b>	<b>1 813 \$</b>	<b>1 877 \$</b>	<b>3 010 \$</b>	<b>3 732 \$</b>

### Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté <sup>2</sup>	27,2 %	37,1 %	43,2 %	32,4 %	37,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté <sup>1, 2</sup>	27,8	37,6	43,9	33,0	43,2
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés)	2,83	2,94	2,99	2,88	2,97
Ratio d'efficacité – comme présenté	43,0	42,1	41,6	42,5	46,6
Ratio d'efficacité – rajusté	42,5	41,8	41,1	42,1	41,0
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	406 \$	439 \$	421 \$	406 \$	421 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	346	365	349	346	349
Nombre de succursales de détail au Canada	1 087	1 088	1 100	1 087	1 100
Nombre moyen d'équivalents temps plein	40 712	41 394	40 498	41 056	40 243

<sup>1</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur au premier trimestre de 2019 – 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt) et charges liées à l'acquisition de Greystone au deuxième trimestre de 2020 – 26 millions de dollars (25 millions de dollars après impôt), au premier trimestre de 2020 – 24 millions de dollars (24 millions de dollars après impôt), au deuxième trimestre de 2019 – 30 millions de dollars (28 millions de dollars après impôt) et au premier trimestre de 2019 – 31 millions de dollars (30 millions de dollars après impôt). Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>2</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % pour le deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de l'exercice 2020 et à 10 % pour l'exercice 2019.

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2020 par rapport au T2 2019

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 172 millions de dollars, en baisse de 677 millions de dollars, ou 37 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation de la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts, contrebalancée en partie par l'accroissement des produits. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 1 197 millions de dollars, une baisse de 680 millions de dollars, ou 36 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 27,2 % et 27,8 %, contre respectivement 43,2 % et 43,9 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 6 023 millions de dollars, en hausse de 64 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets se sont établis à 3 002 millions de dollars, en baisse de 8 millions de dollars, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la diminution des marges, partiellement compensée par la croissance des volumes et par le fait que le trimestre comptait une journée civile de

plus. Le volume moyen des prêts a augmenté de 20 milliards de dollars, ou 5 %, les volumes de prêts aux particuliers ayant augmenté de 4 % et les volumes des prêts aux entreprises, de 9 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 33 milliards de dollars, ou 10 %, reflétant la croissance de 8 % des dépôts de particuliers, de 10 % des dépôts d'entreprises et de 22 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,83 %, soit une baisse de 16 pdb, en raison de la baisse des taux d'intérêt et de la concurrence sur le plan des prix des dépôts à terme.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 3 021 millions de dollars, une hausse de 72 millions de dollars, ou 2 %, du fait de l'accroissement des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine ainsi que de la forte croissance des primes dans les activités d'assurance, partiellement contrebalancées par la baisse des produits d'honoraires reflétant une diminution des activités de la clientèle, en particulier dans les activités de cartes de crédit, et par une baisse de 38 millions de dollars de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance.

Les actifs administrés s'élevaient à 406 milliards de dollars au 30 avril 2020, en baisse de 15 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant de la baisse des marchés, en partie contrebalancée par la croissance des nouveaux actifs. Les actifs gérés s'élevaient à 346 milliards de dollars au 30 avril 2020, en baisse de 3 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la baisse des marchés et des sorties nettes de trésorerie.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 1 153 millions de dollars, en hausse de 873 millions de dollars, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est établie à 365 millions de dollars, en hausse de 109 millions de dollars, ou 43 %, reflétant l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises ainsi que la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 788 millions de dollars, par rapport à 24 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par une détérioration importante des perspectives économiques, y compris son incidence sur la migration du crédit, et est attribuable aux portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 1,07 %, en hausse de 80 pdb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont établies à 671 millions de dollars, demeurant relativement stables par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, découlant de la croissance des activités et de la hausse des provisions comptabilisées au titre des annulations de voyage et des demandes de protection de crédit, a été en grande partie contrebalancée par des résultats techniques supérieurs, les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances et la diminution du nombre d'événements météorologiques violents.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont élevées à 2 588 millions de dollars, en hausse de 107 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les investissements liés au personnel de première ligne, les variations des coûts des régimes de retraite et les charges liées au volume. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 2 562 millions de dollars, en hausse de 111 millions de dollars, ou 5 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 43,0 % et 42,5 %, contre respectivement 41,6 % et 41,1 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2020 par rapport au T1 2020

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre a diminué de 617 millions de dollars, ou 34 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse de la provision pour pertes sur créances et une baisse des produits, en partie contrebalancées par la diminution des indemnités d'assurance et des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net a diminué de 616 millions de dollars, ou 34 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 27,2 % et 27,8 %, contre respectivement 37,1 % et 37,6 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont reculé de 232 millions de dollars, ou 4 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 165 millions de dollars, ou 5 %, reflétant la diminution des marges et le fait que le deuxième trimestre comptait moins de jours que le trimestre précédent, en partie contrebalancés par la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 3 milliards de dollars, les volumes de prêts aux entreprises ayant augmenté de 4 % en raison d'une augmentation des prélèvements effectués sur les marges de crédit commerciales et de l'octroi de prêts. Le volume moyen des dépôts a progressé de 11 milliards de dollars, reflétant la croissance de 2 % des dépôts de particuliers, de 16 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine et de 1 % des dépôts d'entreprises. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,83 %, soit une baisse de 11 pdb, en raison de la baisse des taux d'intérêt.

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 67 millions de dollars, ou 2 %, du fait de la baisse des produits tirés des comptes d'honoraires, reflétant une diminution des activités de la clientèle, en particulier dans les activités de cartes de crédit, des niveaux moins élevés des actifs des activités de gestion de patrimoine, et d'une baisse de 10 millions de dollars de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnités d'assurance, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des produits tirés des transactions des activités de gestion du patrimoine.

Les actifs administrés ont diminué de 33 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant de la baisse des marchés, en partie contrebalancée par l'augmentation des nouveaux actifs. Les actifs gérés ont diminué de 19 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant de la baisse des marchés.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 762 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 45 millions de dollars, ou 14 %, témoignant de l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 788 millions de dollars, par rapport à 71 millions de dollars au trimestre précédent. Cette hausse s'explique surtout par une détérioration importante des perspectives économiques, y compris son incidence sur la migration du crédit, et est attribuable aux portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 1,07 %, en hausse de 71 pdb.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 109 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui reflète des résultats techniques supérieurs, l'évolution plus favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, la diminution du nombre d'événements météorologiques violents et les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, le tout en partie contrebalancé par la hausse des provisions comptabilisées au titre des annulations de voyage et des demandes de protection de crédit.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont diminué de 48 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, témoignant d'une réduction de la rémunération variable et d'une baisse des dépenses discrétionnaires, en partie contrebalancées par une augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 50 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre ont été respectivement de 43,0 % et 42,5 %, contre respectivement 42,1 % et 41,8 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2020 par rapport au T2 2019

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour les six mois clos le 30 avril 2020 a atteint 2 961 millions de dollars, en baisse de 267 millions de dollars, ou 8 %, comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse du résultat net reflète l'augmentation de la provision pour pertes sur créances et des indemnisations d'assurance, en partie contrebalancée par les charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et à l'acquisition de Greystone au cours de l'exercice précédent ainsi que par l'accroissement des produits. Sur une base rajustée, le résultat net pour la période s'est établi à 3 010 millions de dollars, une baisse de 722 millions de dollars, ou 19 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour la période a été respectivement de 32,4 % et 33,0 %, contre respectivement 37,4 % et 43,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits pour la période ont été de 12 278 millions de dollars, en hausse de 331 millions de dollars, ou 3 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 115 millions de dollars, ou 2 %, reflétant la croissance des volumes et le fait que la période comptait une journée civile de plus, en partie compensés par la diminution des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 19 milliards de dollars, ou 5 %, les volumes de prêts aux particuliers ayant augmenté de 4 % et les volumes des prêts aux entreprises, de 9 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 28 milliards de dollars, ou 9 %, en raison de la croissance de 8 % du volume des dépôts des particuliers et du volume des dépôts des entreprises et de la croissance de 15 % du volume des dépôts dans les activités de gestion du patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,88 %, soit une baisse de 9 pdb, en raison de la baisse des taux d'intérêt et de la concurrence sur le plan des prix des dépôts à terme.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 216 millions de dollars, ou 4 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des transactions et des comptes à honoraires dans les activités de gestion de patrimoine ainsi que de la forte croissance des primes dans les activités d'assurance, en partie contrebalancées par la baisse des produits d'honoraires reflétant une diminution des activités de la clientèle, en particulier dans les activités de cartes de crédit, et par une baisse de 48 millions de dollars de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une diminution correspondante des indemnisations d'assurance.

La provision pour pertes sur créances a été de 1 544 millions de dollars, en hausse de 954 millions de dollars, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 685 millions de dollars, en hausse de 165 millions de dollars, ou 32 %, reflétant l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises ainsi que la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 859 millions de dollars, par rapport à 70 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par une détérioration importante des perspectives économiques, y compris son incidence sur la migration du crédit, et est attribuable aux portefeuilles de prêts à la consommation et aux entreprises. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,71 %, en hausse de 43 pdb.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes se sont établies à 1 451 millions de dollars, en hausse de 81 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à la hausse des demandes d'indemnisations découlant de la croissance des activités, à la hausse des provisions au titre des annulations de voyage et des demandes de protection de crédit ainsi qu'à l'incidence à l'exercice précédent des modifications apportées aux hypothèses actuarielles prospectives, le tout en partie contrebalancé par des résultats techniques supérieurs et les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 5 224 millions de dollars, en baisse de 341 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse s'explique principalement par les charges à l'exercice précédent liées à l'entente conclue avec Air Canada. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 5 174 millions de dollars, en hausse de 277 millions de dollars, ou 6 %, reflétant l'accroissement des dépenses en vue de soutenir la croissance des activités, y compris les investissements liés au personnel de première ligne, les charges liées au volume et les variations des coûts des régimes de retraite.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour la période ont été respectivement de 42,5 % et 42,1 %, contre respectivement 46,6 % et 41,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

**TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2020	31 janvier 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
<b>Dollars canadiens</b>					
Produits d'intérêts nets	2 311 \$	2 196 \$	2 231 \$	4 507 \$	4 478 \$
Produits autres que d'intérêts	491	706	677	1 197	1 378
Total des produits	2 802	2 902	2 908	5 704	5 856
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	287	273	199	560	484
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	850	46	27	896	48
Total de la provision pour pertes sur créances	1 137	319	226	1 456	532
Charges autres que d'intérêts	1 680	1 593	1 527	3 273	3 138
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(117)	45	150	(72)	252
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis</b>	<b>102</b>	<b>945</b>	<b>1 005</b>	<b>1 047</b>	<b>1 934</b>
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade <sup>1</sup>	234	201	258	435	569
<b>Résultat net</b>	<b>336 \$</b>	<b>1 146 \$</b>	<b>1 263 \$</b>	<b>1 482 \$</b>	<b>2 503 \$</b>
<b>Dollars américains</b>					
Produits d'intérêts nets	1 679 \$	1 668 \$	1 676 \$	3 347 \$	3 364 \$
Produits autres que d'intérêts	358	536	507	894	1 035
Total des produits	2 037	2 204	2 183	4 241	4 399
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	208	208	150	416	364
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	606	35	20	641	36
Total de la provision pour pertes sur créances	814	243	170	1 057	400
Charges autres que d'intérêts	1 218	1 210	1 148	2 428	2 357
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(82)	34	112	(48)	189
<b>Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis</b>	<b>87</b>	<b>717</b>	<b>753</b>	<b>804</b>	<b>1 453</b>
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade <sup>1</sup>	174	152	195	326	430
<b>Résultat net</b>	<b>261 \$</b>	<b>869 \$</b>	<b>948 \$</b>	<b>1 130 \$</b>	<b>1 883 \$</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>					
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>2</sup>	3,7 %	11,1 %	13,2 %	7,6 %	12,9 %
Marge d'intérêts nette <sup>3</sup>	2,93	3,07	3,38	3,00	3,40
Ratio d'efficience	59,8	54,9	52,6	57,3	53,6
Actifs administrés (en milliards de dollars américains)	21 \$	22 \$	20 \$	21 \$	20 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains)	38	44	47	38	47
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 220	1 220	1 238	1 220	1 238
Nombre moyen d'équivalents temps plein	26 389	26 261	26 735	26 325	26 800

<sup>1</sup> Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade sont comptabilisés dans le secteur Siège social avec les autres immobilisations incorporelles acquises.

<sup>2</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % pour le deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de 2020 et à 10 % pour l'exercice 2019.

<sup>3</sup> La marge d'intérêts nette exclut l'incidence liée aux comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade et l'incidence des dépôts intersociétés et des garanties sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt.

**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2020 par rapport au T2 2019**

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 336 millions de dollars (261 millions de dollars US) pour le trimestre, en baisse de 927 millions de dollars (687 millions de dollars US), ou 73 % (72 % en dollars US), par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 3,7 %, contre 13,2 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour le trimestre ont été respectivement de 102 millions de dollars (87 millions de dollars US) et 234 millions de dollars (174 millions de dollars US).

La contribution de TD Ameritrade s'est élevée à 174 millions de dollars US, en baisse de 21 millions de dollars US, ou 11 %, par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement la baisse des commissions liées aux activités de négociation et la hausse des charges d'exploitation, en partie contrebalancées par l'accroissement des volumes d'opérations.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 87 millions de dollars US, en baisse de 666 millions de dollars US, ou 88 %, reflétant une hausse de la provision pour pertes sur créances, une baisse des produits et une hausse des charges.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises de même que des activités de gestion de patrimoine. Les produits pour le trimestre ont été de 2 037 millions de dollars US, en baisse de 146 millions de dollars US, ou 7 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 3 millions de dollars US, témoignant d'une hausse des volumes de prêts et de dépôts, notamment du volume des comptes de passage de TD Ameritrade, en partie contrebalancée par une diminution des marges sur les dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,93 %, une diminution de 45 pnb, reflétant surtout la diminution des marges sur les dépôts et la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 149 millions de dollars US, ou 29 %, reflétant essentiellement les baisses de l'activité de la clientèle, de la valeur de certains placements et des produits de placement.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 11 milliards de dollars US, ou 7 %, comparativement à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la croissance de 9 % des prêts aux particuliers et de 6 % des prêts aux entreprises, les prêts aux entreprises ayant augmenté de façon importante vers la fin du trimestre, ce qui témoigne de la hausse des prélèvements sur les lignes de crédit commerciales et des montages de prêts en vertu du PPP mis en œuvre par la SBA. Le volume moyen des dépôts a progressé de 41 milliards de dollars US, ou 15 %, reflétant une hausse de 24 % du volume des comptes de passage, une hausse de 16 % du volume des dépôts d'entreprises et une hausse de 5 % du volume des dépôts de particuliers.

Les actifs administrés s'élevaient à 21 milliards de dollars US au 30 avril 2020, en hausse de 1 milliard de dollars US, ou 5 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les actifs gérés s'élevaient à 38 milliards de dollars US au 30 avril 2020, en baisse de 9 milliards de dollars US, ou 19 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant de la baisse des évaluations du marché et des sorties nettes de trésorerie.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est élevée à 814 millions de dollars US, soit une hausse de 644 millions de dollars US par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 208 millions de dollars US, en hausse de 58 millions de dollars US, ou 39 %, reflétant essentiellement l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 606 millions de dollars US par rapport à 20 millions de dollars US pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par une détérioration importante des perspectives économiques, y compris son incidence sur la migration du crédit, et est attribuable aux portefeuilles de prêts commerciaux, de cartes de crédit et de prêts-auto. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 2,03 %, en hausse de 158 pdb par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 1 218 millions de dollars US, en hausse de 70 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la hausse des provisions pour litiges, en partie contrebalancée par des gains de productivité.

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est chiffré à 82 millions de dollars US, contre une charge de 112 millions de dollars US pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent, une baisse de 194 millions de dollars US reflétant surtout la diminution du résultat avant impôt, en partie contrebalancée par la hausse des provisions liée à des changements aux réglementations fiscales.

Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est établi à 59,8 %, par rapport à 52,6 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2020 par rapport au T1 2020

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis de 336 millions de dollars (261 millions de dollars US) pour le trimestre a diminué de 810 millions de dollars (608 millions de dollars US), ou 71 % (70 % en dollars US), par rapport à celui du trimestre précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre a été de 3,7 %, contre 11,1 % pour le trimestre précédent.

La contribution de TD Ameritrade a augmenté de 22 millions de dollars US, ou 14 %, par rapport à celle du trimestre précédent, reflétant principalement l'augmentation des volumes d'opérations, en partie contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre s'est élevé à 87 millions de dollars US, en baisse de 630 millions de dollars US, ou 88 %, par rapport à celui du trimestre précédent, témoignant de la hausse de la provision pour pertes sur créances et de la baisse des produits.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 167 millions de dollars US, ou 8 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 11 millions de dollars US, ou 1 %, reflétant surtout la hausse des volumes de dépôts, en partie contrebalancée par la diminution des marges sur les dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,93 %, une diminution de 14 pdb, reflétant surtout la diminution des marges sur les dépôts. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 178 millions de dollars US, ou 33 %, reflétant essentiellement les baisses de l'activité de la clientèle, de la valeur de certains placements et des produits de placement.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 4 milliards de dollars US, ou 3 %, comparativement à celui du trimestre précédent, reflétant la croissance de 5 % des prêts aux entreprises, qui ont augmenté de façon importante vers la fin du trimestre, ce qui témoigne de la hausse des prélèvements sur les lignes de crédit commerciales et des montages de prêts en vertu du PPP mis en œuvre par la SBA. Le volume moyen des dépôts a progressé de 27 milliards de dollars US, ou 9 %, reflétant une hausse de 17 % du volume des comptes de passage, une hausse de 6 % du volume des dépôts d'entreprises et une hausse de 3 % du volume des dépôts de particuliers.

Les actifs administrés s'élevaient à 21 milliards de dollars US au 30 avril 2020, en baisse de 1 milliard de dollars US, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les actifs gérés s'élevaient à 38 milliards de dollars US au 30 avril 2020, en baisse de 6 milliards de dollars US, ou 14 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant de la baisse des évaluations du marché.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 571 millions de dollars US par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés est demeurée stable par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 606 millions de dollars US par rapport à 35 millions de dollars US pour le trimestre précédent. Cette hausse s'explique surtout par une détérioration importante des perspectives économiques, y compris son incidence sur la migration du crédit, et est attribuable aux portefeuilles de prêts commerciaux, de cartes de crédit et de prêts-auto. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 2,03 %, soit une hausse de 144 pdb.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 1 218 millions de dollars US, en hausse de 8 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant essentiellement la hausse des provisions pour litiges, en partie contrebalancée par le fait que le trimestre considéré comptait moins de jours que le trimestre précédent et par le calendrier de certaines dépenses entre les trimestres.

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est chiffré à 82 millions de dollars US, contre une charge de 34 millions de dollars US pour le trimestre précédent, une baisse de 116 millions de dollars US reflétant surtout la diminution du résultat avant impôt, en partie contrebalancée par la hausse des provisions liée à des changements aux réglementations fiscales et les changements apportés au passif estimatif au titre de positions fiscales incertaines au trimestre précédent.

Le ratio d'efficience pour le trimestre a été de 59,8 %, contre 54,9 % pour le trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2020 par rapport au T2 2019

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 482 millions de dollars (1 130 millions de dollars US) pour les six mois clos le 30 avril 2020, en baisse de 1 021 millions de dollars (753 millions de dollars US), ou 41 % (40 % en dollars US), par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période a été de 7,6 %, contre 12,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis et la contribution de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour la période ont été respectivement de 1 047 millions de dollars (804 millions de dollars US) et 435 millions de dollars (326 millions de dollars US).

La contribution de TD Ameritrade s'est élevée à 326 millions de dollars US, en baisse de 104 millions de dollars US, ou 24 %, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement la baisse des commissions liées aux activités de négociation et la hausse des charges d'exploitation, en partie contrebalancées par l'accroissement des volumes d'opérations.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis s'est établi à 804 millions de dollars US pour la période, en baisse de 649 millions de dollars US, ou 45 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant surtout la hausse de la provision pour pertes sur créances et la baisse des produits, en partie contrebalancées par la baisse des impôts.

Les produits pour la période ont été de 4 241 millions de dollars US, en baisse de 158 millions de dollars US, ou 4 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont diminué de 17 millions de dollars US, ou 1 %, la diminution des marges sur les dépôts ayant été partiellement contrebalancée par la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,00 %, une diminution

de 40 pdb reflétant surtout la diminution des marges sur les dépôts et la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 141 millions de dollars US, ou 14 %, reflétant les baisses de l'activité de la clientèle, de la valeur de certains placements et des produits de placement.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 9 milliards de dollars US, ou 6 %, comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la croissance de 8 % des prêts aux particuliers et de 4 % des prêts aux entreprises, les prêts aux entreprises ayant augmenté de façon importante vers la fin du trimestre, ce qui témoigne de la hausse des prélèvements sur les lignes de crédit commerciales et des montages de prêts en vertu du PPP mis en œuvre par la SBA. Le volume moyen des dépôts a progressé de 27 milliards de dollars US, ou 10 %, reflétant une hausse de 13 % du volume des comptes de passage, une hausse de 13 % du volume des dépôts d'entreprises et une hausse de 5 % du volume des dépôts de particuliers.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 1 057 millions de dollars US, en hausse de 657 millions de dollars US par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est établie à 416 millions de dollars US, en hausse de 52 millions de dollars US, ou 14 %, reflétant essentiellement l'augmentation des provisions dans les portefeuilles de prêts à la consommation. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 641 millions de dollars US par rapport à 36 millions de dollars US pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par une détérioration importante des perspectives économiques, y compris son incidence sur la migration du crédit, et est attribuable aux portefeuilles de prêts commerciaux, de cartes de crédit et de prêts-auto. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 1,33 %, soit une hausse de 81 pdb.

Les charges autres que d'intérêts pour la période ont été de 2 428 millions de dollars US, en hausse de 71 millions de dollars US, ou 3 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la hausse des provisions pour litiges, en partie contrebalancée par des gains de productivité.

Le recouvrement d'impôt sur le résultat s'est chiffré à 48 millions de dollars US, contre une charge de 189 millions de dollars US pour la période correspondante de l'exercice précédent, une baisse de 237 millions de dollars US reflétant surtout la diminution du résultat avant impôt et les changements apportés au passif estimatif au titre de positions fiscales incertaines, en partie contrebalancés par la hausse des provisions liée à des changements aux réglementations fiscales.

Le ratio d'efficience pour la période a été de 57,3 %, contre 53,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

#### **TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION**

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 7 intitulée «Participations dans des entreprises associées et des coentreprises» des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

**TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2020	31 janvier 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	493 \$	357 \$	262 \$	850 \$	435 \$
Produits autres que d'intérêts	768	689	625	1 457	1 034
Total des produits	1 261	1 046	887	2 307	1 469
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	194	52	–	246	–
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	180	(35)	(5)	145	2
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	374	17	(5)	391	2
Charges autres que d'intérêts	616	652	597	1 268	1 199
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale)	62	96	74	158	64
<b>Résultat net</b>	<b>209 \$</b>	<b>281 \$</b>	<b>221 \$</b>	<b>490 \$</b>	<b>204 \$</b>

**Principaux volumes et ratios**

Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale)	625 \$	612 \$	411 \$	1 237 \$	662 \$
Moyenne brute du portefeuille de prêt (en milliards de dollars canadiens) <sup>1</sup>	65,5	55,1	48,0	60,3	48,5
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>2</sup>	10,4 %	14,0 %	12,5 %	12,2 %	5,6 %
Ratio d'efficience	48,9	62,3	67,3	55,0	81,6
Nombre moyen d'équivalents temps plein	4 549	4 517	4 502	4 533	4 490

<sup>1</sup> Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires liés au secteur Services bancaires de gros, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances.

<sup>2</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires utilisé aux fins de la répartition du capital aux secteurs d'exploitation a été réduit à 9 % pour le deuxième trimestre de 2020, comparativement à 10,5 % pour le premier trimestre de l'exercice 2020 et à 10 % pour l'exercice 2019.

**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2020 par rapport au T2 2019**

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 209 millions de dollars, en baisse de 12 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une hausse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par une augmentation des produits.

Les produits du secteur Services bancaires de gros sont principalement tirés des services bancaires de marchés financiers, de financement de grandes entreprises et de placements offerts aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels. Le secteur Services bancaires de gros génère des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, des services-conseils, et des services de prise ferme, de vente, de négociation et de recherche, de titrisation, de financement commercial, de gestion des liquidités, de courtage de premier rang et d'exécution. Les produits du trimestre se sont établis à 1 261 millions de dollars, une hausse de 374 millions de dollars, ou 42 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits liés aux activités de négociation d'instruments sur taux d'intérêt et sur taux de change ainsi qu'une hausse des honoraires de prise ferme des titres de créance, le tout en partie contrebalancé par des pertes de négociation sur titres de participation dans un contexte de grande volatilité des marchés.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 374 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 5 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de 194 millions de dollars, reflétant une migration du crédit principalement dans le secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 180 millions de dollars, reflétant surtout une détérioration importante des perspectives économiques, y compris son incidence sur la migration du crédit.

Les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 616 millions de dollars, en hausse de 19 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des charges liées au volume.

**Par rapport au trimestre précédent – T2 2020 par rapport au T1 2020**

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros a été de 209 millions de dollars pour le trimestre, soit une diminution de 72 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à celui du trimestre précédent, reflétant une hausse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancée par l'augmentation des produits et la baisse des charges autres que d'intérêts.

Les produits du trimestre ont augmenté de 215 millions de dollars, ou 21 %, en regard de ceux du trimestre précédent, reflétant à la fois une hausse des autres produits et une augmentation des honoraires de prise ferme des titres de créance.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 357 millions de dollars, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de 194 millions de dollars, reflétant une migration du crédit principalement dans le secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 180 millions de dollars, reflétant surtout une détérioration importante des perspectives économiques, y compris son incidence sur la migration du crédit.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 36 millions de dollars, ou 6 %, comparativement à celles du trimestre précédent, en raison du calendrier des charges de personnel.

**Depuis le début de l'exercice – T2 2020 par rapport au T2 2019**

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les six mois clos le 30 avril 2020 s'est établi à 490 millions de dollars, une hausse de 286 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une hausse des produits, en partie contrebalancée par une augmentation de la provision pour pertes sur créances et une augmentation des charges autres que d'intérêts.

Les produits se sont établis à 2 307 millions de dollars, une hausse de 838 millions de dollars, ou 57 %, en regard de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une augmentation des produits liés aux activités de négociation d'instruments sur taux d'intérêt et sur taux de change ainsi qu'une hausse des honoraires de prise ferme, le tout en partie contrebalancé par des pertes de négociation sur titres de participation dans un contexte de grande volatilité des marchés au deuxième trimestre.

La provision pour pertes sur créances a été de 391 millions de dollars, en hausse de 389 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a été de 246 millions de dollars, reflétant une migration du crédit principalement dans le secteur du pétrole et du gaz. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est établie à 145 millions de dollars, reflétant surtout une détérioration importante des perspectives économiques, y compris son incidence sur la migration du crédit.

Les charges autres que d'intérêts se sont élevées à 1 268 millions de dollars, en hausse de 69 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant l'accroissement des charges liées au volume et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.



**TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2020</b>	31 janvier 2020	30 avril 2019	<b>30 avril 2020</b>	30 avril 2019
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>(202) \$</b>	<b>(227) \$</b>	<b>(161) \$</b>	<b>(429) \$</b>	<b>(353) \$</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter<sup>1</sup></b>					
Amortissement des immobilisations incorporelles avant impôt sur le résultat	68	70	78	138	158
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	9	11	12	20	25
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>(143) \$</b>	<b>(168) \$</b>	<b>(95) \$</b>	<b>(311) \$</b>	<b>(220) \$</b>
<b>Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté</b>					
Charges nettes du Siège social	(199) \$	(179) \$	(176) \$	(378) \$	(358) \$
Autres	56	11	81	67	120
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	18
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>(143) \$</b>	<b>(168) \$</b>	<b>(95) \$</b>	<b>(311) \$</b>	<b>(220) \$</b>
<b>Principaux volumes</b>					
Nombre moyen d'équivalents temps plein	17 833	17 458	16 710	17 644	16 466

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2020 par rapport au T2 2019

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 202 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 161 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation de 41 millions de dollars s'explique principalement par une diminution de l'apport des éléments inclus au poste Autres et par une hausse des charges nettes du Siège social, en partie contrebalancées par un recul de l'amortissement d'immobilisations incorporelles. Les éléments inclus au poste Autres ont diminué de 25 millions de dollars, surtout en raison de la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 23 millions de dollars en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 143 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 95 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2020 par rapport au T1 2020

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 202 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 227 millions de dollars pour le trimestre précédent. La baisse de 25 millions de dollars s'explique principalement par une augmentation de l'apport des éléments inclus au poste Autres, en partie contrebalancée par une hausse des charges nettes du Siège social. Les éléments inclus au poste Autres ont augmenté de 45 millions de dollars, témoignant principalement d'un ajustement défavorable relatif à la comptabilité de couverture au trimestre précédent. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 20 millions de dollars en regard de celles du trimestre précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 143 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 168 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2020 par rapport au T2 2019

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour les six mois clos le 30 avril 2020 s'est établie à 429 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 353 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 76 millions de dollars s'explique principalement par une diminution de l'apport des éléments inclus au poste Autres, par une hausse des charges nettes du Siège social et par un apport des participations ne donnant pas le contrôle au cours de la période précédente. Les éléments inclus au poste Autres ont diminué de 53 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan et d'un ajustement défavorable relatif à la comptabilité de couverture au cours de la période considérée. Les charges nettes du Siège social ont augmenté de 20 millions de dollars en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour les six mois clos le 30 avril 2020 s'est établie à 311 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette rajustée de 220 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

**TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2020				2019			
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits d'intérêts nets	6 460 \$	6 301 \$	6 175 \$	6 024 \$	5 872 \$	5 860 \$	5 756 \$	5 655 \$
Produits autres que d'intérêts	4 068	4 308	4 165	4 475	4 356	4 138	4 380	4 244
Total des produits	10 528	10 609	10 340	10 499	10 228	9 998	10 136	9 899
Provision pour pertes sur créances	3 218	919	891	655	633	850	670	561
Indemnités d'assurance et charges connexes	671	780	705	712	668	702	684	627
Charges autres que d'intérêts	5 121	5 467	5 543	5 374	5 248	5 855	5 366	5 131
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	250	659	646	813	773	503	691	705
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	247	205	301	303	266	322	235	230
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>1 515</b>	<b>2 989</b>	<b>2 856</b>	<b>3 248</b>	<b>3 172</b>	<b>2 410</b>	<b>2 960</b>	<b>3 105</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt<sup>1</sup></b>								
Amortissement des immobilisations incorporelles	68	70	74	75	78	80	76	77
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur	–	–	–	–	–	607	–	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone	26	24	30	26	30	31	–	–
Charges liées à la transaction de Scottrade <sup>2</sup>	–	–	–	–	–	–	25	18
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt</b>	<b>94</b>	<b>94</b>	<b>104</b>	<b>101</b>	<b>108</b>	<b>718</b>	<b>101</b>	<b>95</b>
Moins : incidence de l'impôt sur le résultat	10	11	14	11	14	175	13	73
Résultat net – rajusté	1 599	3 072	2 946	3 338	3 266	2 953	3 048	3 127
Dividendes sur actions privilégiées	68	67	68	62	62	60	51	59
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté</b>	<b>1 531 \$</b>	<b>3 005 \$</b>	<b>2 878 \$</b>	<b>3 276 \$</b>	<b>3 204 \$</b>	<b>2 893 \$</b>	<b>2 997 \$</b>	<b>3 068 \$</b>
Attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires – rajustés	1 531 \$	3 005 \$	2 878 \$	3 276 \$	3 204 \$	2 875 \$	2 979 \$	3 050 \$
Participations ne donnant pas le contrôle – rajustée	–	–	–	–	–	18	18	18

(en milliards de dollars canadiens,  
sauf indication contraire)

<b>Résultat de base par action</b>								
Comme présenté	0,80 \$	1,61 \$	1,54 \$	1,75 \$	1,70 \$	1,27 \$	1,58 \$	1,65 \$
Rajusté	0,85	1,66	1,59	1,79	1,75	1,57	1,63	1,67
<b>Résultat dilué par action</b>								
Comme présenté	0,80	1,61	1,54	1,74	1,70	1,27	1,58	1,65
Rajusté	0,85	1,66	1,59	1,79	1,75	1,57	1,63	1,66
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>6,9 %</b>	<b>14,2 %</b>	<b>13,6 %</b>	<b>15,8 %</b>	<b>16,5 %</b>	<b>12,2 %</b>	<b>15,8 %</b>	<b>16,9 %</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>7,3</b>	<b>14,6</b>	<b>14,0</b>	<b>16,2</b>	<b>17,0</b>	<b>15,0</b>	<b>16,3</b>	<b>17,1</b>

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document. Pour des explications supplémentaires sur les éléments à noter pour les trimestres clos les 31 juillet 2019, 31 janvier 2019, et 31 juillet 2018, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du rapport aux actionnaires du trimestre concerné. Pour des explications supplémentaires sur les éléments à noter pour les trimestres clos les 31 octobre 2019 et 2018, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du communiqué de presse sur les résultats pour les trois mois et douze mois clos les 31 octobre 2019 et 2018, publiés respectivement le 5 décembre 2019 et le 29 novembre 2018.

<sup>2</sup> Le 18 septembre 2017, la Banque a acquis Scottrade Bank et TD Ameritrade a acquis Scottrade en même temps que la Banque a procédé à l'achat d'actions de TD Ameritrade émises dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade (la «transaction de Scottrade»). Scottrade Bank a fusionné avec TD Bank, N.A. La Banque et TD Ameritrade ont engagé des frais liés à l'acquisition, y compris des indemnités de départ, des frais liés à la résiliation de contrats, des coûts de transaction directs et d'autres charges non récurrentes. Ces montants sont comptabilisés à titre d'ajustement du résultat net et comprennent les charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank et les montants après impôt relatifs à la quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade. Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

## REVUE DU BILAN

**TABLEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2020	31 octobre 2019
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	152 057 \$	30 446 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	131 830	146 000
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	8 668	6 503
Dérivés	73 836	48 894
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 579	4 040
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	120 705	111 104
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	160 385	130 497
Valeurs mobilières prises en pension	167 791	165 935
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	746 970	684 608
Autres	107 924	87 263
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 673 745 \$</b>	<b>1 415 290 \$</b>
<b>Passif</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction	26 398 \$	26 885 \$
Dérivés	72 990	50 051
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	94 164	105 131
Dépôts	1 078 306	886 977
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	163 717	125 856
Billets et débiteurs subordonnés	14 024	10 725
Autres	130 812	121 964
<b>Total du passif</b>	<b>1 580 411</b>	<b>1 327 589</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>93 334</b>	<b>87 701</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 673 745 \$</b>	<b>1 415 290 \$</b>

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 674 milliards de dollars au 30 avril 2020, soit 258 milliards de dollars, ou 18 %, de plus qu'au 31 octobre 2019. L'augmentation est attribuable à des hausses de 122 milliards de dollars de la trésorerie et des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, de 62 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts), de 30 milliards de dollars des titres de créance au coût amorti (déduction faite de la provision pour pertes sur créances), de 25 milliards de dollars des dérivés, de 10 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, de 2 milliards de dollars des actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net, de 1 milliard de dollars des valeurs mobilières prises en pension et de 20 milliards de dollars des autres actifs. L'augmentation a été en partie contrebalancée par une baisse de 14 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction. La variation du dollar américain par rapport à son niveau à la fin de l'exercice précédent a entraîné une augmentation de 33 milliards de dollars, ou 2 %, de l'actif.

La **trésorerie et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 122 milliards de dollars, reflétant principalement une hausse des dépôts de clients.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont diminué de 14 milliards de dollars, témoignant de la diminution des positions en actions, en partie contrebalancée par l'augmentation des positions en valeurs mobilières émises par un gouvernement.

Les **actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 2 milliards de dollars en raison de nouveaux placements.

Les **dérivés** ont augmenté de 25 milliards de dollars, reflétant la hausse de la réévaluation à la valeur du marché des swaps de taux d'intérêt, en partie contrebalancée la compensation des positions.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont augmenté de 10 milliards de dollars en raison de nouveaux placements, en partie contrebalancés par les échéances.

Les **titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances**, ont augmenté de 30 milliards de dollars, reflétant de nouveaux placements, en partie contrebalancés par les échéances.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 1 milliard de dollars surtout en raison de la hausse des volumes d'opérations.

Les **prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts**, ont augmenté de 62 milliards de dollars, reflétant la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et la croissance de prêts hypothécaires résidentiels, le tout en partie contrebalancé par la baisse des prêts sur cartes de crédit.

Les **autres actifs** ont augmenté de 20 milliards de dollars en raison d'une augmentation des montants à recevoir des courtiers et des clients ainsi que de l'incidence des actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés par suite de l'adoption d'IFRS 16.

Le **total du passif** s'établissait à 1 580 milliards de dollars au 30 avril 2020, soit 252 milliards de dollars, ou 19 %, de plus qu'au 31 octobre 2019. L'augmentation est attribuable à des hausses de 191 milliards de dollars des dépôts, de 38 milliards de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, de 23 milliards de dollars des dérivés, de 3 milliards de dollars des billets et débiteurs subordonnés et de 8 milliards de dollars des autres passifs. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une baisse de 11 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La variation du dollar américain par rapport à son niveau à la fin de l'exercice précédent a entraîné une augmentation de 32 milliards de dollars, ou 2 %, du passif.

Les **dérivés** ont augmenté de 23 milliards de dollars, reflétant la hausse de la réévaluation à la valeur du marché des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises, en partie contrebalancée par la compensation des positions.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont diminué de 11 milliards de dollars, reflétant les échéances des instruments de financement.

Les **dépôts** ont augmenté de 191 milliards de dollars, témoignant de la croissance des dépôts de particuliers, d'entreprises et de gouvernements ainsi que de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 38 milliards de dollars du fait de la participation dans les programmes de la Banque du Canada et d'une hausse des volumes d'opérations.

Les **billets et débiteurs subordonnés** ont augmenté de 3 milliards de dollars, reflétant de nouvelles émissions.

Les **autres passifs** ont augmenté de 8 milliards de dollars surtout du fait de montants à payer à des courtiers et à des clients, reflétant des transactions non réglées et en cours ainsi que de l'incidence des obligations locatives comptabilisées par suite de l'adoption d'IFRS 16.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 93 milliards de dollars au 30 avril 2020, soit 6 milliards de dollars, ou 6 %, de plus qu'au 31 octobre 2019. La hausse s'explique par l'augmentation du résultat global découlant des profits sur les couvertures de flux de trésorerie et de la conversion des monnaies étrangères.

---

## QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2020 par rapport au T2 2019

Compte non tenu des prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 3 606 millions de dollars au 30 avril 2020, en hausse de 310 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont augmenté de 286 millions de dollars, ou 30 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout en raison des nouvelles créances générées, dont le nombre a dépassé celui des résolutions, dans le portefeuille de prêts commerciaux, de l'interruption des certaines activités de recouvrement à l'égard des prêts à la consommation en raison de la COVID-19 et de la croissance des volumes. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont diminué de 317 millions de dollars, ou 13 %, en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant principalement les résolutions de prêts douteux générés à l'exercice précédent dans le portefeuille de prêts commerciaux, surtout dans le secteur de l'énergie et des services publics, et un reclassement dans les prêts productifs de certains clients américains détenant une ligne de crédit domiciliaire qui sont à jour dans leurs paiements. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont augmenté de 341 millions de dollars en regard de ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent, reflétant la migration du crédit principalement dans le secteur du pétrole et du gaz. Les prêts douteux nets atteignaient 2 515 millions de dollars au 30 avril 2020, en baisse de 7 millions de dollars par rapport à ceux du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 7 929 millions de dollars au 30 avril 2020 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 147 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 3 637 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 132 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan de même que la provision pour des titres de créance de 13 millions de dollars.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 350 millions de dollars, ou 44 %, reflétant la migration du crédit dans le secteur Services bancaires de gros. Les provisions pour pertes sur prêt à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 2 683 millions de dollars, ou 66 %, reflétant une détérioration importante des perspectives économiques liées à la pandémie de COVID-19, y compris son incidence sur la migration du crédit, et l'incidence du taux de change, en partie contrebalancées par l'effet modérateur de divers programmes de report de paiements et programmes d'aide gouvernementaux mis en place en réponse à la pandémie. Les changements apportés aux perspectives économiques tiennent compte d'une hausse importante du taux de chômage, d'une contraction considérable du PIB à court terme et supposent une reprise graduelle dans le cadre de laquelle l'activité économique ne revient pas au niveau pré-crise avant une longue période. L'augmentation de la provision pour les prêts à la consommation s'est surtout reflétée dans les portefeuilles de cartes de crédit, d'autres prêts aux particuliers et de prêts-auto, y compris un montant de 462 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis. L'augmentation de la provision pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements s'est reflétée dans différents secteurs, y compris le secteur du pétrole et du gaz.

La provision relative aux titres de créance a augmenté de 9 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les informations prospectives, y compris les variables macroéconomiques réputées être prédictives des pertes de crédit attendues selon l'expérience de la Banque, sont utilisées pour déterminer les scénarios de pertes de crédit attendues et les pondérations probabilistes connexes afin d'établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Chaque trimestre, l'ensemble des variables macroéconomiques de base prévues sont mises à jour, donnant lieu à de nouveaux scénarios macroéconomiques optimistes et pessimistes. Les variables macroéconomiques sont tirées de statistiques découlant du scénario de base à partir des distributions historiques de chaque variable. Ce processus a été suivi aux fins du scénario optimiste pour la période considérée. Pour le scénario pessimiste, les variables macroéconomiques ont été tirées d'une analyse de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. Les pondérations probabilistes appliquées à chaque scénario de pertes de crédit attendues sont également passées en revue chaque trimestre et mises à jour, au besoin, dans le cadre du processus de gouvernance de la Banque à l'égard des pertes de crédit attendues. Par suite des revues périodiques et des mises à jour trimestrielles, la provision pour pertes sur créances pourrait être revue afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon les statistiques en fonction des pertes récentes de la Banque et de ses opinions prospectives, y compris l'incidence de la COVID-19. La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée et a effectué, au cours du trimestre considéré, des évaluations qualitatives supplémentaires au niveau du portefeuille et des prêts pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante. Pour plus de renseignements sur les informations prospectives, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2020 de la Banque.

La provision pour pertes sur créances fondées sur des pondérations probabilistes reflète les estimations de la Banque relativement aux répercussions potentielles de la COVID-19 et la baisse des prix du pétrole brut. La Banque continue de faire le suivi des répercussions de la COVID-19. Au cours du trimestre, la Banque a mis en place plusieurs initiatives d'aide aux clients, dont des programmes de report de paiements et des programmes d'aide gouvernementaux. Conformément aux lignes directrices réglementaires, la participation à ces programmes ne donne pas lieu, en soi, à la migration vers une autre étape. Dans la mesure où certaines répercussions anticipées de la COVID-19 ne peuvent pas être totalement intégrées dans les modèles quantitatifs, la direction continue d'exercer un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer le montant des pertes de crédit attendues en tenant compte d'informations raisonnables et justifiables. Une importante part d'incertitude perdure à l'égard des effets de la pandémie de COVID-19, et à mesure que la situation se développera, la provision

pour pertes sur créances sera peaufinée dans les trimestres à venir. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2020 de la Banque.

Depuis le début de l'exercice 2020, les prix du pétrole brut West Texas Intermediate ont chuté, passant d'environ 56 \$ US le baril pour atteindre 19 \$ US au 30 avril 2020. Dans les portefeuilles commerciaux et de gros, l'exposition de la Banque aux producteurs et services du secteur du pétrole et du gaz s'établissait à 5,8 milliards de dollars au 30 avril 2020, soit moins de 1 % du total de l'encours des prêts bruts et acceptations de la Banque. De cette exposition de 5,8 milliards de dollars, une tranche de 0,5 milliard de dollars était liée aux emprunteurs ayant une note de crédit de première qualité et une tranche de 5,3 milliards de dollars, à des emprunteurs ayant une note de crédit de qualité inférieure selon le système de notation interne de la Banque. L'exposition au secteur du pétrole et du gaz est très diversifiée et arrimée à la stratégie de la Banque en Amérique du Nord. Dans les portefeuilles de crédit de détail, l'exposition de la Banque aux prêts à la consommation et aux petites entreprises en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador, provinces les plus touchées par la chute des prix du pétrole, s'établissait à 62 milliards de dollars au 30 avril 2020. Compte non tenu des prêts immobiliers garantis, l'exposition aux prêts à la consommation et aux petites entreprises représentait 2 % du total de l'encours des prêts bruts et acceptations de la Banque. La Banque soumet régulièrement ses portefeuilles de crédit à des simulations de crise et, pour le moment, selon les plus récentes analyses de la Banque, les pertes potentielles associées à l'exposition de la Banque aux producteurs et services du secteur du pétrole et du gaz devraient être gérables.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 275 milliards de dollars de ces titres de créance, dont une tranche de 275 milliards de dollars est considérée comme étant des actifs productifs (étape 1 et étape 2) et une tranche de néant, comme étant à des actifs dépréciés (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et à l'égard des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 2 millions de dollars et 11 millions de dollars.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2020 par rapport au T1 2020

Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont augmenté de 399 millions de dollars, ou 12 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison principalement d'une augmentation dans le secteur Services bancaires de gros, découlant essentiellement du secteur du pétrole et du gaz, ainsi que de l'incidence des taux de change. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 179 millions de dollars, ou 8 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison principalement d'une augmentation dans le secteur Services bancaires de gros, découlant essentiellement du secteur du pétrole et du gaz, ainsi que de l'incidence des taux de change.

La provision pour pertes sur créances de 7 929 millions de dollars au 30 avril 2020 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 1 147 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 3 637 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 3 132 millions de dollars. Les provisions à l'étape 1 et à l'étape 2 sont pour les prêts productifs et les instruments hors bilan de même que la provision pour des titres de créance de 13 millions de dollars. La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 248 millions de dollars, ou 28 %, principalement en raison de la migration du crédit dans le secteur Services bancaires de gros. Les provisions pour pertes sur prêt à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 2 372 millions de dollars, ou 54 %, reflétant une détérioration importante des perspectives économiques liée à la pandémie de COVID-19, y compris son incidence sur la migration du crédit, et l'incidence des taux de change, en partie contrebalancées par l'effet d'atténuation des programmes de report de paiements mis en place par la Banque et des programmes d'aide gouvernementaux offerts. Les changements apportés aux perspectives économiques tiennent compte d'une hausse importante du taux de chômage, d'une contraction considérable du PIB à court terme et supposent une reprise graduelle dans le cadre de laquelle l'activité économique ne revient pas au niveau pré-crise avant une longue période. L'augmentation de la provision pour les prêts à la consommation s'est surtout reflétée dans les portefeuilles de cartes de crédit, d'autres prêts aux particuliers et de prêts-auto, y compris un montant de 438 millions de dollars attribuable à la partie revenant aux partenaires du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis. L'augmentation de la provision pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements s'est reflétée dans différents secteurs, y compris le secteur du pétrole et du gaz.

La provision relative aux titres de créance a augmenté de 9 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances et sur l'utilisation par la Banque des informations prospectives et des variables macroéconomiques pour déterminer sa provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2020 de la Banque.

#### **TABLEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2020</b>	31 janvier 2020	30 avril 2019	<b>30 avril 2020</b>	30 avril 2019
<b>Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements<sup>1</sup></b>					
Prêts douteux au début de la période	<b>3 207 \$</b>	3 032 \$	3 534 \$	<b>3 032 \$</b>	3 154 \$
Classés comme douteux au cours de la période	<b>1 783</b>	1 689	1 340	<b>3 472</b>	3 062
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	<b>(288)</b>	(257)	(489)	<b>(545)</b>	(689)
Remboursements nets	<b>(289)</b>	(420)	(358)	<b>(709)</b>	(729)
Cessions de prêts	<b>(15)</b>	–	(14)	<b>(15)</b>	(14)
Montants radiés	<b>(899)</b>	(848)	(769)	<b>(1 747)</b>	(1 535)
Recouvrements de prêts et avances antérieurement radiés	–	–	–	–	–
Variations de change et autres variations	<b>107</b>	11	52	<b>118</b>	47
<b>Prêts douteux à la fin de la période</b>	<b>3 606 \$</b>	3 207 \$	3 296 \$	<b>3 606 \$</b>	3 296 \$

<sup>1</sup> Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.

**TABLEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2020	31 janvier 2020	Aux 30 avril 2019
<b>Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan</b>			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	2 725 \$	2 149 \$	1 691 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	3 099	1 653	1 297
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	1 101	881	790
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan	6 925	4 683	3 778
<b>Provision pour les instruments hors bilan<sup>2</sup></b>			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	407	317	580
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	538	278	518
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	46	18	7
Total de la provision pour les instruments hors bilan	991	613	1 105
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>7 916</b>	<b>5 296</b>	<b>4 883</b>
Provision relative aux titres de créance	13	4	4
<b>Provision pour pertes sur créances</b>	<b>7 929 \$</b>	<b>5 300 \$</b>	<b>4 887 \$</b>
Prêts douteux, déduction faite de la provision <sup>3, 4</sup>	2 515 \$	2 336 \$	2 522 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets <sup>3, 4</sup>	0,33 %	0,33 %	0,37 %
Provision pour créances sur prêts en pourcentage de la moyenne des prêts nets et des acceptations	1,76	0,52	0,39

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.<sup>2</sup> Au cours du quatrième trimestre de 2019, la Banque a révisé sa méthode de répartition aux fins de présentation de la provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan de certains portefeuilles de détail.<sup>3</sup> Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.<sup>4</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.**Prêts garantis par des biens immobiliers**

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de sûretés, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit sont élaborées de sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers de la Banque contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'emprunteurs. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories de portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières.

**Taux d'intérêt de référence au Canada pour les prêts hypothécaires assurés admissibles**

Le 18 février 2020, le ministère des Finances du Canada a annoncé des modifications au taux d'intérêt minimal admissible s'appliquant aux prêts hypothécaires assurés. Le nouveau taux de référence devrait correspondre à la valeur médiane hebdomadaire des taux d'intérêt des prêts hypothécaires assurés de 5 ans à taux fixe, plus 2 %, comparativement au taux de référence actuel, qui correspond à la moyenne des taux d'intérêt des prêts hypothécaires de 5 ans à taux fixe affiché par les BISI. Le ministère des Finances du Canada a suspendu la date de prise d'effet du 6 avril 2020 et la Banque continuera à surveiller tout fait nouveau à ce sujet.

**TABLEAU 19 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

					Aux
			Amortissables	Non amortissables	Total
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Total des prêts immobiliers garantis amortissables	Lignes de crédit domiciliaires	
					30 avril 2020
<b>Total</b>	<b>204 586 \$</b>	<b>58 362 \$</b>	<b>262 948 \$</b>	<b>33 876 \$</b>	<b>296 824 \$</b>

31 octobre 2019

<b>Total</b>	<b>200 952 \$</b>	<b>56 503 \$</b>	<b>257 455 \$</b>	<b>34 550 \$</b>	<b>292 005 \$</b>
--------------	-------------------	------------------	-------------------	------------------	-------------------

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

**TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

							Aux					
	Prêts hypothécaires résidentiels			Lignes de crédit domiciliaires			Total					
	Assurés <sup>3</sup>		Non assurés	Assurés <sup>3</sup>		Non assurés	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés				
								30 avril 2020				
<b>Canada</b>												
Provinces de l'Atlantique	3 237 \$	1,6 %	2 977 \$	1,5 %	346 \$	0,4 %	1 311 \$	1,4 %	3 583 \$	1,2 %	4 288 \$	1,4 %
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	10 326	5,0	28 029	13,7	1 807	2,0	15 516	16,8	12 133	4,1	43 545	14,7
Ontario <sup>4</sup>	29 623	14,5	73 834	36,1	6 392	6,9	45 112	48,9	36 015	12,1	118 946	40,1
Prairies <sup>4</sup>	21 687	10,6	16 448	8,0	2 908	3,2	11 181	12,1	24 595	8,3	27 629	9,3
Québec	8 507	4,2	9 918	4,8	1 092	1,2	6 573	7,1	9 599	3,2	16 491	5,6
Total – Canada	73 380	35,9 %	131 206	64,1 %	12 545	13,7 %	79 693	86,3 %	85 925	28,9 %	210 899	71,1 %
États-Unis	1 029		37 835		-		12 003		1 029		49 838	
<b>Total</b>	<b>74 409 \$</b>		<b>169 041 \$</b>		<b>12 545 \$</b>		<b>91 696 \$</b>		<b>86 954 \$</b>		<b>260 737 \$</b>	

31 octobre 2019

<b>Canada</b>												
Provinces de l'Atlantique	3 340 \$	1,7 %	2 861 \$	1,4 %	363 \$	0,4 %	1 297 \$	1,4 %	3 703 \$	1,3 %	4 158 \$	1,4 %
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	10 944	5,4	26 395	13,1	1 872	2,1	15 302	16,8	12 816	4,4	41 697	14,3
Ontario <sup>4</sup>	31 299	15,6	69 399	34,5	6 650	7,3	43 970	48,3	37 949	13,0	113 369	38,8
Prairies <sup>4</sup>	22 283	11,1	16 062	8,0	3 008	3,3	11 125	12,2	25 291	8,7	27 187	9,3
Québec	8 823	4,4	9 546	4,8	1 149	1,3	6 317	6,9	9 972	3,4	15 863	5,4
Total – Canada	76 689	38,2 %	124 263	61,8 %	13 042	14,4 %	78 011	85,6 %	89 731	30,8 %	202 274	69,2 %
États-Unis	938		33 750		-		11 549		938		45 299	
<b>Total</b>	<b>77 627 \$</b>		<b>158 013 \$</b>		<b>13 042 \$</b>		<b>89 560 \$</b>		<b>90 669 \$</b>		<b>247 573 \$</b>	

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

<sup>4</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

**TABLEAU 21 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS<sup>1, 2</sup>**

									Aux
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
Canada	1,0 %	3,4 %	6,9 %	19,4 %	46,0 %	22,8 %	0,5 %	- %	100 %
États-Unis	5,3	5,4	4,8	6,4	23,6	52,1	2,1	0,3	100
<b>Total</b>	<b>1,7 %</b>	<b>3,7 %</b>	<b>6,6 %</b>	<b>17,3 %</b>	<b>42,4 %</b>	<b>27,5 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>- %</b>	<b>100 %</b>
									31 octobre 2019
Canada	1,0 %	3,6 %	6,5 %	16,2 %	44,2 %	27,8 %	0,7 %	- %	100 %
États-Unis	4,8	6,3	4,8	6,1	25,8	49,9	2,0	0,3	100
<b>Total</b>	<b>1,6 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>6,3 %</b>	<b>14,7 %</b>	<b>41,4 %</b>	<b>31,1 %</b>	<b>0,9 %</b>	<b>- %</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>2</sup> Pourcentage basé sur l'encours.

**TABLEAU 22 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis<sup>1, 2, 3</sup>**

	30 avril 2020			Trois mois clos les		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires <sup>4, 5</sup>	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires <sup>4, 5</sup>	Total
<b>Canada</b>						
Provinces de l'Atlantique	73 %	70 %	73 %	73 %	69 %	72 %
Colombie-Britannique <sup>6</sup>	67	63	66	67	62	65
Ontario <sup>6</sup>	68	65	67	68	65	67
Prairies <sup>6</sup>	73	71	72	73	70	72
Québec	73	73	73	73	72	73
Total – Canada	69	66	68	69	66	68
<b>États-Unis</b>	68	62	66	70	62	68
<b>Total</b>	69 %	65 %	67 %	69 %	65 %	68 %

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> D'après le prix des maisons au moment du montage.

<sup>4</sup> Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

<sup>5</sup> L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

<sup>6</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.



## Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

**TABLEAU 23 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie**

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Prêts et engagements <sup>1</sup>				Dérivés, mises en pension et prêts de valeurs mobilières <sup>2</sup>				Portefeuille de négociation et de placement <sup>3,4</sup>				Exposition totale <sup>5</sup>	
	Emprunteurs souverains		Institutions financières		Emprunteurs souverains		Institutions financières		Emprunteurs souverains		Institutions financières			
	Entreprises	Total	Entreprises	Total	Entreprises	Total	Entreprises	Total	Entreprises	Total	Entreprises	Total		
<b>GIPE</b>														
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	–	12	12	–	–	24	24	7	15	–	–	22	58
Irlande	–	–	321	321	7	1	165	173	–	–	27	27	27	521
Portugal	–	–	–	–	–	141	30	171	11	–	–	11	11	182
Espagne	–	–	88	88	–	–	96	96	8	564	11	583	767	
<b>Total GIPE</b>	–	–	421	421	7	142	315	464	26	579	38	643	1 528	
<b>Reste de l'Europe</b>														
Autriche	–	–	18	18	4	57	18	79	–	1 069	–	1 069	1 166	
Belgique	278	–	175	453	885	18	161	1 064	27	314	–	341	1 858	
Danemark	–	363	1	364	–	36	297	333	–	524	39	563	1 260	
Finlande	–	–	9	9	–	31	120	151	–	1 074	31	1 105	1 265	
France	682	1 140	978	2 800	58	672	1 219	1 949	177	3 412	220	3 809	8 558	
Allemagne	1 483	499	386	2 368	899	843	1 086	2 828	319	8 409	49	8 777	13 973	
Pays-Bas	1 150	404	246	1 800	543	364	873	1 780	70	2 827	216	3 113	6 693	
Norvège	–	400	31	431	–	418	46	464	8	407	750	1 165	2 060	
Suède	–	–	69	69	–	137	105	242	15	1 783	650	2 448	2 759	
Suisse	1 409	162	336	1 907	588	–	725	1 313	19	–	90	109	3 329	
Royaume-Uni	3 413	10 887	729	15 029	1 622	1 061	5 945	8 628	122	791	1 378	2 291	25 948	
Autres <sup>6</sup>	–	–	112	112	7	111	449	567	7	144	–	151	830	
<b>Total – Reste de l'Europe</b>	8 415	13 855	3 090	25 360	4 606	3 748	11 044	19 398	764	20 754	3 423	24 941	69 699	
<b>Total – Europe</b>	8 415 \$	13 855 \$	3 511 \$	25 781 \$	4 613 \$	3 890 \$	11 359 \$	19 862 \$	790 \$	21 333 \$	3 461 \$	25 584 \$	71 227 \$	
<b>Pays</b>														31 octobre 2019
<b>GIPE</b>														
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	–	10	10	–	–	27	27	13	–	6	19	56	
Irlande	–	–	298	298	14	–	311	325	–	–	1	1	624	
Portugal	–	–	–	–	–	56	1	57	2	–	–	2	59	
Espagne	–	–	116	116	–	–	125	125	25	594	56	675	916	
<b>Total GIPE</b>	–	–	424	424	14	56	464	534	40	594	63	697	1 655	
<b>Reste de l'Europe</b>														
Autriche	–	–	18	18	4	61	16	81	1	668	–	669	768	
Belgique	263	–	189	452	803	12	511	1 326	10	82	5	97	1 875	
Danemark	–	92	–	92	2	65	283	350	4	464	49	517	959	
Finlande	–	77	9	86	–	49	141	190	–	969	29	998	1 274	
France	576	1 163	811	2 550	23	505	2 131	2 659	162	3 508	244	3 914	9 123	
Allemagne	1 272	520	364	2 156	683	832	1 163	2 678	295	8 662	139	9 096	13 930	
Pays-Bas	485	392	236	1 113	412	477	687	1 576	72	3 096	361	3 529	6 218	
Norvège	–	397	31	428	1	307	38	346	3	576	678	1 257	2 031	
Suède	–	–	27	27	–	193	109	302	20	1 433	651	2 104	2 433	
Suisse	664	58	324	1 046	363	–	981	1 344	19	–	144	163	2 553	
Royaume-Uni	3 227	6 736	717	10 680	1 457	693	7 889	10 039	155	983	1 656	2 794	23 513	
Autres <sup>6</sup>	–	–	116	116	11	100	489	600	2	35	10	47	763	
<b>Total – Reste de l'Europe</b>	6 487	9 435	2 842	18 764	3 759	3 294	14 438	21 491	743	20 476	3 966	25 185	65 440	
<b>Total – Europe</b>	6 487 \$	9 435 \$	3 266 \$	19 188 \$	3 773 \$	3 350 \$	14 902 \$	22 025 \$	783 \$	21 070 \$	4 029 \$	25 882 \$	67 095 \$	

<sup>1</sup> Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 30 avril 2020 ni au 31 octobre 2019.

<sup>2</sup> Les expositions sont calculées à la juste valeur et tiennent compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 1,6 milliard de dollars pour le GIPE (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2019) et de 76,8 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (84,5 milliards de dollars au 31 octobre 2019). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

<sup>3</sup> Le portefeuille de négociation et de placement comprend les dépôts, et les expositions du portefeuille de négociation sont présentées déduction faite des positions vendeur admissibles.

<sup>4</sup> Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement étaient de néant au 30 avril 2020 et de néant au 31 octobre 2019.

<sup>5</sup> Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte du montant notionnel de la protection de 7 millions de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit (26 millions de dollars au 31 octobre 2019).

<sup>6</sup> L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 9 pays (8 pays au 31 octobre 2019), dont l'exposition individuelle nette, comprenant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de titres, ainsi que le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1,0 milliard de dollars au 30 avril 2020.

Environ 97 % (97 % au 31 octobre 2019) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés Aa3 ou mieux par Moody's Investors Services (Moody's) ou AA ou mieux par Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays ou aux banques d'importance systémique de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une sûreté sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA ou mieux et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition de 14,9 milliards de dollars (14,0 milliards de dollars au 31 octobre 2019) à des entités supranationales parrainées en Europe et une exposition indirecte de 3,7 milliards de dollars (2,9 milliards de dollars au 31 octobre 2019) à des sûretés européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux rachats et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes d'appel de marge.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige, et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels.

---

## SITUATION DES FONDS PROPRES

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis en œuvre, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2019 de la Banque.

### Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 existants qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant en 2022.

La ligne directrice sur les normes fonds propres fixe les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres à 4,5 %, 6 % et 8 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 %, élevant ainsi le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres respectivement à 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus importantes banques canadiennes comme des BISI, et celles-ci sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISI, y compris la TD, sont tenues de respecter des ratios cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres du pilier 1 respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM) par le Conseil de stabilité financière (CSF). En raison de cette désignation, la Banque serait assujettie à une exigence supplémentaire relative à sa capacité d'absorption des pertes (fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques) de 1 % selon les exigences de l'organisme de réglementation pertinent, membre du CSF; toutefois, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, pour les banques canadiennes désignées comme BISM, le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM s'appliquera. Puisque le supplément pour les BISI est actuellement équivalent à l'exigence supplémentaire de 1 % relative au ratio de fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour les BISM, la désignation de la Banque comme BISM n'a aucune incidence sur les exigences réglementaires minimales de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires que doit respecter la Banque. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Désignation comme banque d'importance systémique mondiale et informations à communiquer» du rapport annuel 2019 de la Banque.

Le BSIF peut, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres anticyclique sous forme d'actions ordinaires variant entre 0 % et 2,5 %. L'objectif principal de la réserve de fonds propres anticyclique est de protéger le secteur bancaire contre d'éventuelles pertes futures découlant de périodes marquées par un excédent de croissance globale du crédit qui ont souvent été associées à une accumulation de risque dans l'ensemble du système. La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. La réserve de fonds propres anticyclique est calculée en utilisant la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans les États membres du CBCB et dans certains États non membres dans lesquels la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé. En raison de la COVID-19, plusieurs États ont décidé de suspendre, de réduire ou de retarder les augmentations prévues de leur réserve de fonds propres anticyclique. La réserve de fonds propres anticyclique pour le Canada demeure à 0 %.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, le BSIF exige que les BISI et les filiales étrangères des banques au Canada se conforment au régime en matière de réserve de fonds propres anticyclique, en le mettant en œuvre progressivement selon des mesures transitoires. Par conséquent, la réserve anticyclique maximale se rapportant aux expositions au risque de crédit du secteur privé étranger a été plafonnée à 1,25 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2017 et elle augmentera d'une tranche de 0,625 % chaque exercice par la suite pour atteindre le plafond maximal final de 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2019. Au 30 avril 2020, la réserve de fonds propres anticyclique ne s'applique qu'aux expositions au risque de crédit du secteur privé situées à Hong Kong, au Luxembourg et en Norvège. Selon la répartition des expositions et les réserves constituées à l'heure actuelle dans ces pays, l'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 30 avril 2020.

Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée à la réserve de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'était pas divulguée par le passé en exigeant la présentation de la RSI. La RSI est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier associés aux vulnérabilités systémiques, ce qui comprend entre autres : i) l'endettement des consommateurs canadiens, ii) le déséquilibre des actifs au Canada et iii) l'endettement des sociétés au Canada. La réserve est de l'ordre de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Le BSIF réexaminera la réserve au moins deux fois par an et toute modification sera rendue publique. Le 13 mars 2020, le BSIF a annoncé que la RSI fixée à 2,25 % à compter du 30 avril 2020 passerait à 1,00 % à compter de la date de l'annonce et qu'elle n'augmenterait pas pendant au moins 18 mois à compter du 13 mars 2020. L'exigence réglementaire minimale des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, compte tenu de la RSI de 1,00 %, est fixée à 9,00 %. Un manquement au respect de cette réserve ne se traduira pas automatiquement par des limites de distribution de fonds propres; toutefois, le BSIF exigera un plan de mesures correctrices. Cette mesure vise à augmenter la capacité des BISI à offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation est attendue en lien avec la propagation de la COVID-19 et la conjoncture du marché. Le BSIF s'attend à ce que les banques misent sur cette capacité accrue d'octroi de crédit pour appuyer les ménages et les entreprises au Canada et à ce que les institutions financières fédérales interrompent tout processus d'augmentation de dividendes ou de rachats d'actions pour le moment.

Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2018, le BSIF a institué une approche révisée pour calculer le plancher de fonds propres réglementaires. Le plancher révisé est fondé sur l'approche standard de Bâle II, le coefficient de rajustement étant réparti sur trois trimestres. Le plancher est maintenant entièrement appliqué et a été fixé à un coefficient de 75 % au quatrième trimestre de 2018. Comme il est mentionné à la rubrique «Évolution des fonds propres réglementaires en réponse à la COVID-19» ci-après, le coefficient plancher a été abaissé à 70 % avec prise d'effet le 9 avril 2020. Actuellement, la Banque n'est pas tenue de respecter le plancher de fonds propres.

Au premier trimestre de 2019, la Banque a mis en œuvre la version révisée de la ligne directrice sur les normes de fonds propres, notamment en appliquant au pays l'approche standard pour évaluer le risque de crédit de contrepartie et les exigences de fonds propres à l'égard des expositions des banques à des contreparties centrales de même que les révisions apportées au cadre de titrisation. Le 1<sup>er</sup> novembre 2019, les droits acquis d'une durée d'un an à l'égard du traitement des fonds propres qui éliminait l'incidence initiale des révisions apportées au cadre de titrisation ont expiré.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) du BSIF sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018. En vertu de cette ligne directrice, la Banque doit respecter les exigences de TLAC relatives au ratio cible d'ici le 1<sup>er</sup> novembre 2021. La Banque doit actuellement respecter un ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 22,5 % des actifs pondérés en fonction des risques et un ratio de levier TLAC de 6,75 %. Il n'y a aucune incidence sur les exigences en matière de ratio cible de TLAC fondé sur les risques aux fins de la surveillance ou de ratio de levier TLAC en raison de la désignation de la Banque comme BISM.

En juillet 2019, afin de s'aligner sur les révisions finales de Bâle III qui ont été publiées par le CBCB en décembre 2017, le BSIF a publié la ligne directrice sur ses exigences en matière de fonds propres au titre du risque opérationnel. Les banques qui sont présentement autorisées à utiliser l'approche de mesure avancée (AMA) devront utiliser l'approche standard de Bâle III révisée lorsque les nouvelles exigences seront mises en œuvre au Canada au premier trimestre de 2021. En janvier 2020, le BSIF a publié d'autres indications reportant la mise en œuvre de cette ligne directrice du premier trimestre de 2021 au premier trimestre de 2022 afin de la faire coïncider avec celle des exigences finales de Bâle III en matière de risque de crédit et de ratio de levier. Afin de faciliter leur mise en œuvre, le BSIF accordera une période de transition pour les exercices 2020 et 2021, au cours de laquelle les banques qui utilisent actuellement l'AMA aux fins de déclaration devront présenter leurs fonds propres au titre du risque opérationnel selon l'approche standard actuelle.

Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé le report jusqu'en 2023 de la mise en œuvre des dernières mesures des réformes de Bâle III. Ces mesures comprennent le processus de révision du cadre du risque opérationnel qui prolongerait de 2021 jusqu'en 2022 la période de transition visant la mise en œuvre des nouvelles exigences.

### Évolution des fonds propres réglementaires en réponse à la COVID-19

Les changements apportés à la réglementation à l'égard des fonds propres décrits ci-dessous sont présentés en complément à l'annonce du BSIF du 13 mars 2020 susmentionnée, dans laquelle le BSIF indiquait qu'il faisait passer la RSI à 1,00 % afin d'augmenter la capacité des BSI à offrir du crédit à l'économie alors qu'une période de perturbation est attendue en lien avec la propagation de la COVID-19 et la conjoncture du marché.

Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé l'assouplissement de ses attentes réglementaires dans le but de contribuer à la résilience financière et opérationnelle des banques sous réglementation fédérale en réponse aux conséquences de la COVID-19. Le BSIF a indiqué qu'aux termes des exigences réglementaires relatives aux fonds propres, les prêts bancaires pour lesquels les institutions auront accordé un report de paiements, dont les prêts hypothécaires, les prêts aux petites entreprises, les prêts aux particuliers et les prêts commerciaux aux moyennes entreprises, continueront d'être traités comme des prêts productifs conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres. Ces prêts ne seront pas soumis à une pondération de risque différente dans le cadre de l'approche standard au titre du risque de crédit et ne seront pas considérés comme en souffrance lors de la détermination de la probabilité de défaillance dans le cadre de l'approche fondée sur les notations internes (NI) du fait du report de paiements. Les institutions de dépôts (ID) devront toutefois continuer d'évaluer la qualité du crédit de ces emprunteurs et d'employer de saines pratiques de gestion du risque de crédit. Ce régime sera appliqué temporairement, jusqu'à la fin du report de paiements (jusqu'à concurrence de six mois). Les institutions qui accordent des reports de paiements devront produire des rapports supplémentaires sur ces prêts.

Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé l'instauration de dispositions transitoires relatives au provisionnement des pertes de crédit attendues qui sont prévues en vertu du dispositif de Bâle, dont le calcul a été précisé dans l'annonce du 9 avril 2020 présentée ci-dessous.

Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé que provisoirement, les institutions qui doivent respecter des exigences de fonds propres au titre du risque de marché et qui ont recours à l'approche des modèles internes sont autorisées à réduire de deux le multiplicateur de la VaR en contexte de crise qui s'appliquait à elles à la fin du trimestre précédent. Autrement dit, cela signifie qu'actuellement, la valeur minimale de trois ne tient plus aux fins des multiplicateurs de la VaR en contexte de crise. La réduction peut être effectuée rétroactivement pour l'entièreté du trimestre considéré. Toutes les institutions assujetties aux exigences de fonds propres au titre du risque de marché doivent actualiser leur période de crise et continuer à le faire deux fois par semaine et faire rapport au BSIF sur une base hebdomadaire des montants des actifs pondérés en fonction des risques calculés pour les indicateurs VaR et VaR en contexte de crise.

Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé qu'il s'attend à ce que les institutions éliminent les couvertures aux fins du rajustement de la valeur de financement (RVF) du calcul des fonds propres au titre du risque de marché afin de corriger une asymétrie dans la règle actuelle selon laquelle les couvertures aux fins du RVF sont prises en compte dans le calcul alors que les expositions sous-jacentes au RVF ne le sont pas. Ce changement est en vigueur depuis le début du trimestre en cours.

Le 27 mars 2020, le BSIF a publié une ligne directrice sur le régime de fonds propres au titre des expositions découlant de l'instauration de nouveaux programmes fédéraux dont il est question à la rubrique «Mesures prises par la Banque en réponse à la COVID-19» du présent document. Le nouveau programme CUEC est financé par le gouvernement du Canada et les expositions aux prêts visés par ce programme peuvent être exclues des ratios de fonds propres fondés sur les risques calculés selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres et du ratio de levier calculé selon la ligne directrice sur les exigences de levier. Dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises d'EDC, la partie garantie par le gouvernement du prêt serait traitée comme une exposition au risque souverain tandis que l'autre partie serait considérée comme un prêt de l'emprunteur. Le montant du prêt en entier serait inclus aux fins du calcul du ratio de levier.

Le 9 avril 2020, le BSIF a annoncé que les ID peuvent temporairement exclure de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier les expositions aux réserves des banques centrales et aux titres émis par des emprunteurs souverains qui sont admissibles à titre d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) en vertu de la ligne directrice Normes de liquidité. Ce traitement entre en vigueur à cette date et demeurera en place jusqu'au 30 avril 2021. Le BSIF s'attend à ce que les institutions misent sur cette capacité accrue d'octroi de crédit découlant des exclusions aux fins du ratio de levier pour appuyer les activités de prêt et d'intermédiation financière, et s'attend à ce qu'elle ne soit pas utilisée pour des distributions (sous forme de dividendes ou de primes).

Le 9 avril 2020, le BSIF a annoncé que le coefficient de plancher de fonds propres utilisé par l'approche fondée sur les NI pour le risque de crédit passait de 75 % à 70 %, coefficient qui entre en vigueur à compter de cette date. Le coefficient de plancher de 70 % devrait demeurer en place jusqu'à la mise en œuvre nationale du plancher de fonds propres de Bâle III au premier trimestre de 2023. Le coefficient de 70 % permet de maintenir la protection contre le risque de modélisation, tout en maintenant la sensibilité au risque du cadre de fonds propres des ID assujetties à l'approche fondée sur les NI.

Le 9 avril 2020, le BSIF a fourni des consignes sur le calcul de l'ajustement transitoire des fonds propres au titre du provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour les expositions traitées selon l'approche standard, les ID doivent comparer les provisions à l'étape 1 et l'étape 2 affectées à l'approche standard pour la période de présentation au montant de référence des provisions à l'étape 1 et l'étape 2 affectées à l'approche standard pour le premier trimestre de 2020 (pour les ID dont l'exercice prend fin en octobre). L'augmentation des provisions affectées est ensuite ajustée en fonction de l'incidence fiscale, puis le résultat est

multiplié par le facteur scalaire pour la période de présentation. Le résultat ainsi obtenu doit être ajouté aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les provisions pouvant être incluses dans les fonds propres de catégorie 2 en vertu de l'approche standard correspondent au total des provisions admissibles moins le montant inclus dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

De même, pour les expositions traitées selon l'approche fondée sur les NI, les ID doivent comparer les provisions à l'étape 1 et l'étape 2 affectées aux portefeuilles NI pour la période de présentation au montant de référence des provisions à l'étape 1 et l'étape 2 affectées aux portefeuilles NI pour le premier trimestre de 2020 (pour les ID dont l'exercice prend fin en octobre). L'augmentation des provisions affectées est ensuite ajustée en fonction de l'incidence fiscale, puis le résultat est multiplié par le facteur scalaire pour la période de présentation. Les ID doivent ensuite ajouter le moindre de i) ce résultat et ii) les provisions excédentaires pouvant être incluses dans les fonds propres de catégorie 2, et ajouter ce montant aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Les provisions pouvant être incluses dans les fonds propres de catégorie 2 correspondent au total des provisions admissibles en vertu de l'approche fondée sur les NI, moins le montant inclus dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

En ce qui concerne le calcul selon l'approche standard et selon l'approche fondée sur les NI mentionné précédemment, le facteur scalaire est de 70 % pour l'exercice 2020, de 50 % pour l'exercice 2021 et de 25 % pour l'exercice 2022. L'ajustement transitoire des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sera apporté aux fonds propres bruts de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et aura donc une incidence sur les déductions qui utilisent un seuil de 10 % des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de même que sur les limites régissant les engagements importants, les fonds propres de catégorie 1 (aux fins tant des risques que du levier), le total des fonds propres et la TLAC. En outre, les provisions assujetties à cette transition doivent continuer d'être incluses dans le rajustement des provisions pour le plancher des fonds propres, car le rajustement pour le plancher au titre des provisions incluses dans les fonds propres ne fait pas la distinction entre les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 2. Dans le cadre de la divulgation réglementaire des fonds propres au titre du troisième pilier, les ID doivent rendre disponible le facteur scalaire transitoire appliqué au cours de la période de présentation ainsi que chacun des ratios de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1, du total des fonds propres, de levier et de TLAC, comme si la disposition transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues n'avait pas été appliquée.

Le 16 avril 2020, le BSIF a publié une série de foires aux questions sur les exigences de déclaration réglementaire et les récentes mesures annoncées en réaction aux difficultés causées par la propagation de la COVID-19. Depuis cette date, le BSIF met à jour ces foires aux questions au fur et à mesure où de nouvelles questions sont soulevées.

Le 23 avril 2020, le BSIF a publié des consignes dans la foire aux questions sur le régime de fonds propres pour les participants au mécanisme de prêts du PPP de la Boston Federal Reserve qui précisent que les prêts du PPP affectés en vertu d'un tel mécanisme peuvent être exclus des ratios de fonds propres fondés sur les risques et de levier.

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

**TABLEAU 24 : STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS – Bâle III**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2020	31 octobre 2019	Aux 30 avril 2019
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>			
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport connexe	21 864 \$	21 828 \$	21 830 \$
Résultats non distribués	49 702	49 497	47 980
Cumul des autres éléments du résultat global	15 970	10 581	9 743
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires</b>	<b>87 536</b>	<b>81 906</b>	<b>79 553</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>			
Goodwill (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(20 707)	(19 712)	(20 022)
Immobilisations incorporelles (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(2 267)	(2 389)	(2 417)
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires	(286)	(245)	(248)
Réserve de couverture de flux de trésorerie	(4 237)	(1 389)	389
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	(273)	(1 148)	(1 233)
Profits et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit propre	(200)	(132)	(116)
Actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite du passif d'impôt correspondant)	(13)	(13)	(10)
Actions autodétenues	(75)	(22)	(31)
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	(2 292)	(1 814)	(1 596)
Autres déductions et ajustements réglementaires de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires indiqués par le BSIF <sup>1</sup>	511	–	–
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>(29 839)</b>	<b>(26 864)</b>	<b>(25 284)</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</b>	<b>57 697</b>	<b>55 042</b>	<b>54 269</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>			
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	5 798	5 795	5 345
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres éléments de fonds propres de catégorie 1	1 173	1 196	1 744
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires</b>	<b>6 971</b>	<b>6 991</b>	<b>7 089</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>			
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(350)	(350)	(350)
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	<b>(350)</b>	<b>(350)</b>	<b>(350)</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	<b>6 621</b>	<b>6 641</b>	<b>6 739</b>
<b>Fonds propres de catégorie 1</b>	<b>64 318</b>	<b>61 683</b>	<b>61 008</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2 et provisions</b>			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	13 825	10 527	8 770
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des fonds propres de catégorie 2	200	198	198
Provisions collectives	1 875	1 874	1 811
<b>Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements réglementaires</b>	<b>15 900</b>	<b>12 599</b>	<b>10 779</b>
<b>Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2</b>			
Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre	(1)	–	(7)
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de compagnies d'assurance et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de consolidation réglementaire, déduction faite des positions courtes admissibles	(160)	(160)	(160)
<b>Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2</b>	<b>(161)</b>	<b>(160)</b>	<b>(167)</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	<b>15 739</b>	<b>12 439</b>	<b>10 612</b>
<b>Total des fonds propres</b>	<b>80 057 \$</b>	<b>74 122 \$</b>	<b>71 620 \$</b>
<b>Actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>523 979</b>	<b>455 977</b>	<b>452 267</b>
<b>Ratios et multiples de fonds propres<sup>2</sup></b>			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	11,0 %	12,1 %	12,0 %
Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	12,3	13,5	13,5
Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)	15,3	16,3	15,8
Ratio de levier <sup>3</sup>	4,2	4,0	4,2

<sup>1</sup> Représentent les dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues publiées par le BSIF.

<sup>2</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1, le ratio du total des fonds propres et le ratio du levier, compte non tenu des dispositions transitoires relatives aux pertes de crédit attendues, sont respectivement 10,9 %, 12,2 %, 15,3 % et 4,2 %.

<sup>3</sup> Le ratio de levier correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par l'exposition à l'endettement, telle qu'elle est définie.

Au 30 avril 2020, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 11,0 %, 12,3 % et 15,3 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a diminué par rapport au ratio de 12,1 % au 31 octobre 2019 en raison de l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques dans les secteurs Services bancaires de gros et Services de détail aux États-Unis, des rachats d'actions ordinaires et des pertes latentes sur les valeurs mobilières à la JVAERG. La diminution a été en partie contrebalancée par le traitement transitoire prévu par le BSIF pour l'augmentation du provisionnement pour les pertes de crédit attendues reclassées des fonds propres de catégorie 2 aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pour les portefeuilles sous l'approche standard, par une réduction de la déduction liée à l'insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues et par la diminution de la génération interne de fonds propres. La génération interne de fonds propres a été inférieure à celle du trimestre précédent principalement en raison de l'augmentation des provisions pour pertes sur créances.

Au 30 avril 2020, le ratio de levier de la Banque s'établissait à 4,2 % par rapport à 4,0 % au 31 octobre 2019. Le ratio de levier a augmenté étant donné l'ajustement du BSIF permettant d'exclure de son calcul les dépôts des banques centrales et les titres HQLA émis par des emprunteurs souverains ainsi qu'en raison de la génération de fonds propres, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement des expositions découlant de la croissance des activités des Services de détail aux États-Unis, du Siège social et des Services bancaires de gros.

### Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique «Évolution future des fonds propres réglementaires» du rapport annuel 2019 de la Banque, est présentée ci-dessous.

Le 9 avril 2020, le BSIF a annoncé, conformément à la décision du CBCB, qu'il prolonge d'un an le délai de mise en œuvre des deux dernières phases des exigences de marge initiale pour les dérivés non compensés centralement énoncées dans la ligne directrice E-22 du BSIF. Avec cette prolongation, la dernière phase de mise en œuvre aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2022, date à laquelle les entités couvertes dont le montant notionnel moyen global (MNMG) des dérivés non compensés centralement est supérieur à 12 milliards de dollars CA seront assujetties aux exigences. À titre d'étape intermédiaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, les entités couvertes dont le MNMG des dérivés non compensés centralement excède 75 milliards de dollars CA seront assujetties aux exigences.

Le 3 avril 2020, le BSIF a annoncé que son évaluation de l'importance systémique mondiale des banques en 2020 sera fondée sur les données de la fin de l'exercice 2019 et a convenu de ne pas colliger le sommaire des données tiré du gabarit de collecte de données. Le CBCB a reporté d'un an, de 2021 à 2022, la mise en œuvre du cadre de gestion des banques d'importance systémique mondiale (BISM) révisé.

Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé le report jusqu'en 2023 de la mise en œuvre des dernières mesures des réformes de Bâle III publiées en décembre 2017. Ces mesures comprennent des modifications apportées à l'approche standard et à l'approche fondée sur les NI au titre du risque de crédit, au cadre de risque opérationnel et au dispositif de ratio de levier, de même que l'introduction d'un plancher de fonds propres plus sensible aux risques. La date de mise en œuvre des exigences de divulgation financière au titre du troisième pilier révisées qui ont été finalisées en décembre 2018 est reportée d'un an, jusqu'au premier trimestre de 2023. La mise en œuvre des révisions finales du cadre de risque de marché du CBCB (aussi connu comme «l'examen fondamental du portefeuille de négociation» (EFPN)), publié en janvier 2019 est remise au premier trimestre de 2024. La mise en œuvre des révisions du cadre de risque lié au rajustement de la valeur du crédit est aussi reportée au premier trimestre de 2024.

Le 13 mars 2020, le BSIF a annoncé que la RSI fixée à 2,25 % à compter du 30 avril 2020 passerait à 1,00 % à compter de la date de l'annonce et que cette réserve ne ferait l'objet d'aucune augmentation pendant au moins 18 mois à compter du 13 mars 2020. L'exigence réglementaire minimale des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, compte tenu de la RSI, est fixée à 9,00 %. En août 2018, le BSIF a avisé la Banque qu'elle fixait le ratio cible aux fins de la surveillance de TLAC à 23,0 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 1,50 % qui était en vigueur à cette date, et le ratio de levier TLAC minimal à 6,75 %. Cet avis fait suite à la publication en avril 2018 de la version définitive de la ligne directrice sur la TLAC du BSIF. À compter du premier trimestre de 2022, les BISI devront respecter le ratio cible aux fins de la surveillance de TLAC de 22,50 % des actifs pondérés en fonction des risques, compte tenu de la RSI de 1,00 % si elle est toujours en vigueur. Les investissements dans les instruments de TLAC émis par des BISM ou des BISI canadiennes devront être déduits des fonds propres.

Le 11 mars 2020, le BSIF a publié la version révisée de la ligne directrice E-22 qui entrerait en vigueur à cette date. Les changements à signaler sont l'ajout de précisions sur le traitement des titres émis par des entités qui bénéficient d'un soutien au capital accordé par le gouvernement des États-Unis et le report d'un an de la mise en œuvre finale des exigences de marge initiales. Le report de la date finale de mise en œuvre des exigences de marge initiales cadrerait avec la prolongation d'un an dont ont convenu les instances internationales. Ainsi, la prise d'effet finale des exigences aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

En juillet 2019, afin de s'aligner sur les révisions finales de Bâle III qui ont été publiées par le CBCB en décembre 2017, le BSIF a publié la ligne directrice sur ses exigences en matière de fonds propres au titre du risque opérationnel. Les banques qui sont présentement autorisées à utiliser l'approche de mesure avancée (AMA) devront utiliser l'approche standard de Bâle III révisée lorsque les nouvelles exigences seront mises en œuvre au Canada au premier trimestre de 2021. En janvier 2020, le BSIF a publié d'autres indications reportant la mise en œuvre de cette ligne directrice du premier trimestre de 2021 au premier trimestre de 2022 afin de la faire coïncider avec celle des exigences finales de Bâle III en matière de risque de crédit et de ratio de levier. Afin de faciliter leur mise en œuvre, le BSIF accordera une période de transition pour les exercices 2020 et 2021, au cours de laquelle les banques qui utilisent actuellement l'AMA aux fins de déclaration devront présenter leurs fonds propres au titre du risque opérationnel selon l'approche standard actuelle. Pour faire suite à l'annonce du BSIF du 27 mars 2020 susmentionnée, le report jusqu'en 2023 de la mise en œuvre des dernières mesures des réformes de Bâle III prolongerait également de 2021 jusqu'en 2022 la période de transition visant la mise en œuvre des nouvelles exigences.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 19 décembre 2019, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 30 millions de ses actions ordinaires. L'OPRCNA est entrée en vigueur le 24 décembre 2019. Au cours des trois mois clos le 30 avril 2020, la Banque a racheté 7,8 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA, à un prix moyen de 68,98 \$ l'action pour une contrepartie totale de 541 millions de dollars. Au cours des six mois clos le 30 avril 2020, la Banque a racheté 12 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA, à un prix moyen de 70,55 \$ l'action pour une contrepartie totale de 847 millions de dollars.

Le 13 mars 2020, le BSIF a publié un communiqué de presse annonçant une série de mesures visant à soutenir la résilience des institutions financières en réponse aux défis que posent la COVID-19 et la conjoncture du marché. Une de ces mesures est la diminution de la RSI de 1,25 % des actifs pondérés en fonction des risques. Dans son communiqué de presse, le BSIF s'attend à ce que les banques misent sur cette capacité accrue d'octroi de crédit pour appuyer les ménages et les entreprises au Canada et à ce que toutes les institutions financières fédérales interrompent tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions pour le moment.

**TABLEAU 25 : ACTIONS ET AUTRES TITRES**

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	<b>30 avril 2020</b>	31 octobre 2019
	<b>Nombre d'actions / de parts</b>	Nombre d'actions / de parts
<b>Actions ordinaires en circulation</b>	<b>1 803,7</b>	1 812,5
Actions autodétenues – ordinaires	<b>(0,3)</b>	(0,6)
<b>Total des actions ordinaires</b>	<b>1 803,4</b>	1 811,9
<b>Options sur actions</b>		
Droits acquis	<b>5,9</b>	4,7
Droits non acquis	<b>7,7</b>	8,1
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>		
Série 1	<b>20,0</b>	20,0
Série 3	<b>20,0</b>	20,0
Série 5 <sup>1</sup>	<b>20,0</b>	20,0
Série 7	<b>14,0</b>	14,0
Série 9	<b>8,0</b>	8,0
Série 11	<b>6,0</b>	6,0
Série 12	<b>28,0</b>	28,0
Série 14	<b>40,0</b>	40,0
Série 16	<b>14,0</b>	14,0
Série 18	<b>14,0</b>	14,0
Série 20	<b>16,0</b>	16,0
Série 22	<b>14,0</b>	14,0
Série 24	<b>18,0</b>	18,0
	<b>232,0</b>	232,0
Actions autodétenues – privilégiées	<b>(0,2)</b>	(0,3)
<b>Total des actions privilégiées</b>	<b>231,8</b>	231,7
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 <sup>2</sup>	<b>450,0</b>	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	<b>750,0</b>	750,0

<sup>1</sup> Le 16 janvier 2020, la Banque a annoncé qu'aucune de ses 20 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 5 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les «actions de série 5») ne sera convertie le 31 janvier 2020 en action privilégiée à taux variable et à dividende non cumulatif de série 6 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV. Comme il a été précédemment annoncé le 2 janvier 2020, le taux de dividende des actions de série 5 pour la période de cinq ans allant du 31 janvier 2020, inclusivement, au 31 janvier 2025, exclusivement, sera de 3,876 %.

<sup>2</sup> Le 27 février 2020, la Banque a annoncé qu'elle s'attend, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, à exercer un droit de rachat déclenché par un événement réglementaire au cours de l'exercice 2022 à l'égard des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 en circulation à ce moment, ce qui signifie que ce droit de rachat pourrait survenir aussitôt que le 1<sup>er</sup> novembre 2021. Les attentes de la Banque à l'égard de ce rachat se fondent sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses, notamment la situation des fonds propres actuelle et future prévue de la Banque ainsi que la conjoncture du marché, qui pourraient changer et pourraient entraîner un changement des attentes de la Banque à l'égard du rachat.

Toutes les actions privilégiées de catégorie A comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,2 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré ni à verser sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Pour les billets et les débetures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 4,0 milliards d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débetures subordonnés. Les débetures subordonnées suivantes incluent des dispositions relatives aux FPUNV : débetures subordonnées à 2,692 % venant à échéance le 24 juin 2025, débetures subordonnées à 2,982 % venant à échéance le 30 septembre 2025, débetures subordonnées à 3,589 % venant à échéance le 14 septembre 2028, débetures subordonnées à 3,224 % venant à échéance le 25 juillet 2029, débetures subordonnées à 3,105 % venant à échéance le 22 avril 2030, débetures subordonnées à 4,859 % venant à échéance le 4 mars 2031, débetures subordonnées à 3,625 % venant à échéance le 15 septembre 2031 et débetures subordonnées à 3,06 % venant à échéance le 26 janvier 2032. Le 19 mai 2020, la Banque a annoncé son intention de racheter le 24 juin 2020 toutes les débetures subordonnées à 2,692 % admissibles comme FPUNV totalisant 1,5 milliard de dollars en circulation venant à échéance le 24 juin 2025, au prix de rachat équivalant à 100 % du montant en principal majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat exclusivement. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque et à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2020 de la Banque.

---

## FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

### Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Outre les risques décrits dans la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2019 de la Banque et du présent rapport, beaucoup d'autres facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que les résultats de la Banque diffèrent de façon importante de ses plans, objectifs et estimations, ou pourraient nuire à la réputation de la Banque ou compromettre la viabilité de son modèle d'affaires. Tous les énoncés prospectifs, y compris ceux inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement assujettis à des risques inhérents et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés dans la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2019 de la Banque et dans la section «Gestion des risques» du présent document et d'autres sont cités dans la section «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» du présent document. Pour une analyse des facteurs de risque qui pourraient nuire aux résultats financiers et à la situation financière de la Banque, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2019. Le facteur de risque ci-après est présenté en complément de la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2019.

### **La pandémie de COVID-19 a provoqué un ralentissement marqué de l'économie mondiale qui a nuï et devrait continuer à nuire aux activités et aux résultats d'exploitation de la Banque, et les répercussions futures de cette pandémie sur les économies canadiennes, américaines et mondiales ainsi que sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque demeurent incertaines.**

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de la nouvelle maladie à coronavirus, la COVID-19, était une pandémie mondiale.

La pandémie de COVID-19 a nuï aux économies canadiennes, américaines et mondiales; a perturbé les chaînes d'approvisionnement au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; a causé la chute des évaluations boursières et a entraîné une forte volatilité et une grave perturbation des marchés des capitaux; a contribué à la baisse des taux d'intérêt et des rendements tant des titres du Trésor canadien que des titres du Trésor américain; a entraîné des abaissements de notations de crédit, une détérioration du crédit et des défauts de paiements dans plusieurs industries; a provoqué la fermeture de nombreuses entreprises, se traduisant par une perte de revenus et une augmentation du taux de chômage; a engendré la mise en œuvre de mesures de quarantaine, de distanciation sociale, de fermeture d'entreprises, de restrictions de voyage et de confinement au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays; a mené à une augmentation de la demande pour des capitaux et des liquidités; et a miné la confiance des consommateurs. Une grande part des activités de la Banque consiste à octroyer des prêts ou à affecter des ressources pour répondre aux besoins de particuliers et d'emprunteurs commerciaux ainsi qu'à ceux d'industries ou de pays en particulier. L'incidence de la pandémie de COVID-19 sur ces emprunteurs pourrait nuire gravement aux résultats financiers, aux activités, à la situation financière et à la liquidité de la Banque, notamment en influant sur la comptabilisation de pertes sur créances dans ses portefeuilles de prêts et en accroissant la provision pour pertes sur créances, tout particulièrement dans l'éventualité où les entreprises demeureraient fermées et que plus de clients emprunteraient sur leur ligne de crédit ou tenteraient d'obtenir des prêts additionnels pour les aider à financer leur entreprise. Si la conjoncture devait persister ou continuer à se détériorer, la Banque croit que ce contexte macroéconomique continuera de nuire à ses activités et à ses résultats d'exploitation, entre autres, en se traduisant par une diminution du recours aux produits et services et de la demande pour ceux-ci; une période prolongée de faibles taux d'intérêt; une diminution des honoraires de gestion d'actifs, une baisse des ventes et des produits de négociation en raison de la baisse de la liquidité sur les marchés causée par une volatilité accrue; une augmentation des charges autres que d'intérêts y compris des pertes opérationnelles; un abaissement des notations de crédit; une augmentation des pertes sur créances en raison de la détérioration de la situation financière des emprunteurs, qui pourrait continuer à contribuer à la hausse de la provision pour pertes sur créances et des radiations nettes; et la possibilité qu'une proportion importante des employés de la Banque, y compris les dirigeants clés, soit dans l'incapacité de travailler efficacement, entre autres en raison de la maladie, de la quarantaine, du confinement, des mesures prises par les gouvernements ou d'autres restrictions liées à la pandémie. De plus, les liquidités et/ou fonds propres réglementaires de la Banque pourraient être touchés négativement par le retrait des dépôts des clients et la difficulté pour eux d'accéder à des liquidités à un coût raisonnable par l'intermédiaire des programmes de financement de la Banque; la volatilité et les perturbations sur les marchés financiers et du crédit; la volatilité des taux de change et les emprunts additionnels des clients sur leurs lignes de crédit. En outre, le niveau de crise auquel les emprunteurs de la Banque sont ultimement soumis peut différer de celui incorporé dans les hypothèses formulées dans le cadre des estimations précédentes ou des modèles utilisés par la Banque pendant ou avant l'émergence de la pandémie, ou encore être plus important.

Les autorités gouvernementales et de réglementation ont pris d'importantes mesures et continuent de le faire afin d'offrir du soutien financier aux particuliers et aux entreprises, de stabiliser les marchés et de soutenir la croissance économique. Le succès de la mise en œuvre de ces mesures est encore inconnu. Ces mesures à elles seules ne seront peut-être pas suffisantes pour atténuer entièrement l'incidence négative de la pandémie ou pour éviter une conjoncture de récession prolongée sur les marchés et les économies où la Banque exerce ses activités. La participation directe de la Banque ou au nom de ses clients dans ces mesures pourrait être critiquée et soumettre la Banque à une surveillance accrue de la part des gouvernements et des organismes de réglementation, à de la publicité négative ou à une exposition accrue à des litiges, y compris des actions collectives ou des actions ou procédures intentées par des organismes de réglementation ou des gouvernements, lesquelles pourraient toutes accroître les coûts d'exploitation, les frais juridiques et les coûts de conformité de la Banque et nuire à sa réputation. De plus, certaines mesures, comme le report de paiements ou d'autres types d'aide aux clients, pourraient nuire à ses activités, à sa situation financière, à ses liquidités et à ses résultats d'exploitation.

En outre, la pandémie a engendré de nouveaux risques opérationnels et de conformité, y compris la nécessité de mettre en œuvre rapidement de nouveaux programmes et de nouvelles procédures à l'égard des produits et services de la Banque; la mise en place de mesures de sécurité renforcées pour ses employés et ses clients; le respect des exigences réglementaires qui évoluent rapidement; la réponse au risque lié aux tentatives de fraudes et aux cybermenaces et l'accroissement de ces activités et des comportements liés à celles-ci; et la protection de l'intégrité et de la fonctionnalité de ses systèmes et de ses réseaux étant donné le grand nombre d'employés en télétravail. La Banque doit également composer avec un risque accru en raison de sa dépendance envers des tiers qui lui offrent du soutien dans l'exercice de ses activités; tout comme la Banque est exposée à des risques opérationnels et de conformité additionnels, y compris ceux énumérés précédemment, chaque mandataire et fournisseur tiers de la Banque pourrait être exposé à des risques similaires qui, à leur tour, pourraient avoir une incidence sur les activités de la Banque.

Le comportement des consommateurs a changé pendant la pandémie de COVID-19 (et ces changements de comportement pourraient demeurer malgré une reprise économique et la levée des restrictions associées à la COVID-19, comme les mesures de quarantaine, les restrictions de voyage et les fermetures d'entreprises) et il est encore incertain qu'elle sera l'issue de ce changement sur le contexte macroéconomique dans lequel les entreprises évoluent ou sur les normes sociétales après la pandémie. L'environnement post-COVID-19 pourrait entraîner une évolution inattendue des marchés des capitaux, des cadres de la fiscalité, d'imposition et de réglementation et du comportement des consommateurs ou engendrer des changements à ceux-ci qui sont imprévisibles. Cette évolution ou ces changements pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Les incertitudes et changements persistant à l'égard du commerce et de la réglementation pourraient complexifier le processus de planification à long terme des affaires, du bilan et du budget de la Banque ou en augmenter les coûts. La Banque, sa direction et ses entreprises pourraient également être confrontées à des défis liés à une concurrence accrue ou provenant de nouvelles sources et à d'autres défis dans ce contexte. Dans la mesure où la Banque serait dans l'incapacité de s'adapter



ou de livrer une concurrence efficace, elle pourrait connaître une diminution de ses activités et ses résultats d'exploitation et sa situation financière pourraient en souffrir.

L'étendue des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats d'exploitation, la réputation de l'entreprise ou la situation financière de la Banque, de même que sur les ratios de fonds propres réglementaires et de liquidité dépendra de l'évolution de la situation au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, y compris de l'ampleur et de la durée de la pandémie, de l'efficacité continue des programmes de poursuite des activités, de l'incidence directe et indirecte de la pandémie sur ses clients, ses employés, contreparties et prestataires de services et des mesures prises par les autorités gouvernementales, les organismes de réglementation et autres organismes en réaction à la pandémie et des répercussions et de l'efficacité de ces mesures, tous des facteurs très incertains et impossibles à prévoir. De plus, la conjoncture de récession constatée à l'échelle des économies canadienne et américaine pourrait perdurer et les activités de la Banque pourraient subir des effets défavorables et graves causés par une récession prolongée. Dans l'éventualité où la pandémie de COVID-19 nuirait aux activités, aux résultats d'exploitation, à la réputation ou à la situation financière de la Banque, elle pourrait également avoir comme effet d'accentuer bon nombre d'autres risques décrits à la section «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs» du rapport de gestion de 2019 de la Banque.

## GESTION DES RISQUES

### SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité des résultats financiers en comptant sur l'équilibre entre les produits, les charges et la croissance des fonds propres implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans ses entreprises afin d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la Banque et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La Banque juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attendent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence. Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration et au conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2019 de la Banque. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2019 et la section «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de la Banque» du présent document. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2019 de la Banque, à laquelle s'ajoutent les facteurs de risque présentés à la section «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de la Banque» du présent document.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 avril 2020.

### RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et qui est évalué sans tenir compte des provisions relatives à une contrepartie particulière ou des radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

**TABLEAU 26 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes avancées (NI avancée)<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2020			31 octobre 2019		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
<b>Expositions de détail</b>						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	3 165 \$	398 724 \$	401 889 \$	4 380 \$	386 840 \$	391 220 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	163 766	163 766	–	131 863	131 863
Autres expositions de détail	3 542	85 853	89 395	8 015	84 658	92 673
<b>Total – Expositions de détail</b>	<b>6 707</b>	<b>648 343</b>	<b>655 050</b>	<b>12 395</b>	<b>603 361</b>	<b>615 756</b>
<b>Expositions autres que de détail</b>						
Entreprises	161 907	459 426	621 333	135 283	401 096	536 379
Emprunteurs souverains	171 043	268 131	439 174	104 412	140 304	244 716
Banques	18 961	106 373	125 334	18 165	118 418	136 583
<b>Total – Expositions autres que de détail</b>	<b>351 911</b>	<b>833 930</b>	<b>1 185 841</b>	<b>257 860</b>	<b>659 818</b>	<b>917 678</b>
<b>Expositions brutes au risque de crédit</b>	<b>358 618 \$</b>	<b>1 482 273 \$</b>	<b>1 840 891 \$</b>	<b>270 255 \$</b>	<b>1 263 179 \$</b>	<b>1 533 434 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni de certains autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

## RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

### Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autres que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

**TABLEAU 27 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2020				31 octobre 2019				Aux
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	
<b>Actifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	146 760 \$	532 \$	146 228 \$	– \$	25 583 \$	215 \$	25 368 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	131 830	128 281	3 549	–	146 000	143 342	2 658	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	8 668	–	8 668	–	6 503	–	6 503	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Dérivés	73 836	69 202	4 634	–	48 894	45 716	3 178	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 579	–	3 579	–	4 040	–	4 040	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	120 705	–	120 705	–	111 104	–	111 104	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	160 385	–	160 385	–	130 497	–	130 497	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	167 791	6 291	161 500	–	165 935	4 843	161 092	–	Risque de taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	746 970	–	746 970	–	684 608	–	684 608	–	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 395	–	14 395	–	13 494	–	13 494	–	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	10 175	–	10 175	–	9 316	–	9 316	–	Risque actions
Autres actifs <sup>1</sup>	1 730	–	1 730	–	1 774	–	1 774	–	Risque de taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché	86 921	–	–	86 921	67 542	–	–	67 542	
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 673 745</b>	<b>204 306</b>	<b>1 382 518</b>	<b>86 921</b>	<b>1 415 290</b>	<b>194 116</b>	<b>1 153 632</b>	<b>67 542</b>	
<b>Passifs exposés au risque de marché</b>									
Dépôts détenus à des fins de transaction	26 398	12 029	14 369	–	26 885	10 182	16 703	–	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	72 990	69 544	3 446	–	50 051	45 361	4 690	–	Risque actions, risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	13 473	13 473	–	–	13 058	13 058	–	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	94 164	29	94 135	–	105 131	9	105 122	–	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	1 078 306	–	1 078 306	–	886 977	–	886 977	–	Risque de taux d'intérêt, risque de change
Acceptations	14 395	–	14 395	–	13 494	–	13 494	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	28 731	28 064	667	–	29 656	28 419	1 237	–	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	163 717	2 120	161 597	–	125 856	2 973	122 883	–	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	14 516	–	14 516	–	14 086	–	14 086	–	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteures subordonnés	14 024	–	14 024	–	10 725	–	10 725	–	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs <sup>1</sup>	16 742	–	16 742	–	17 597	–	17 597	–	Risque actions, risque de taux d'intérêt
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	136 289	–	–	136 289	121 774	–	–	121 774	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 673 745 \$</b>	<b>125 259 \$</b>	<b>1 412 197 \$</b>	<b>136 289 \$</b>	<b>1 415 290 \$</b>	<b>100 002 \$</b>	<b>1 193 514 \$</b>	<b>121 774 \$</b>	

<sup>1</sup> Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

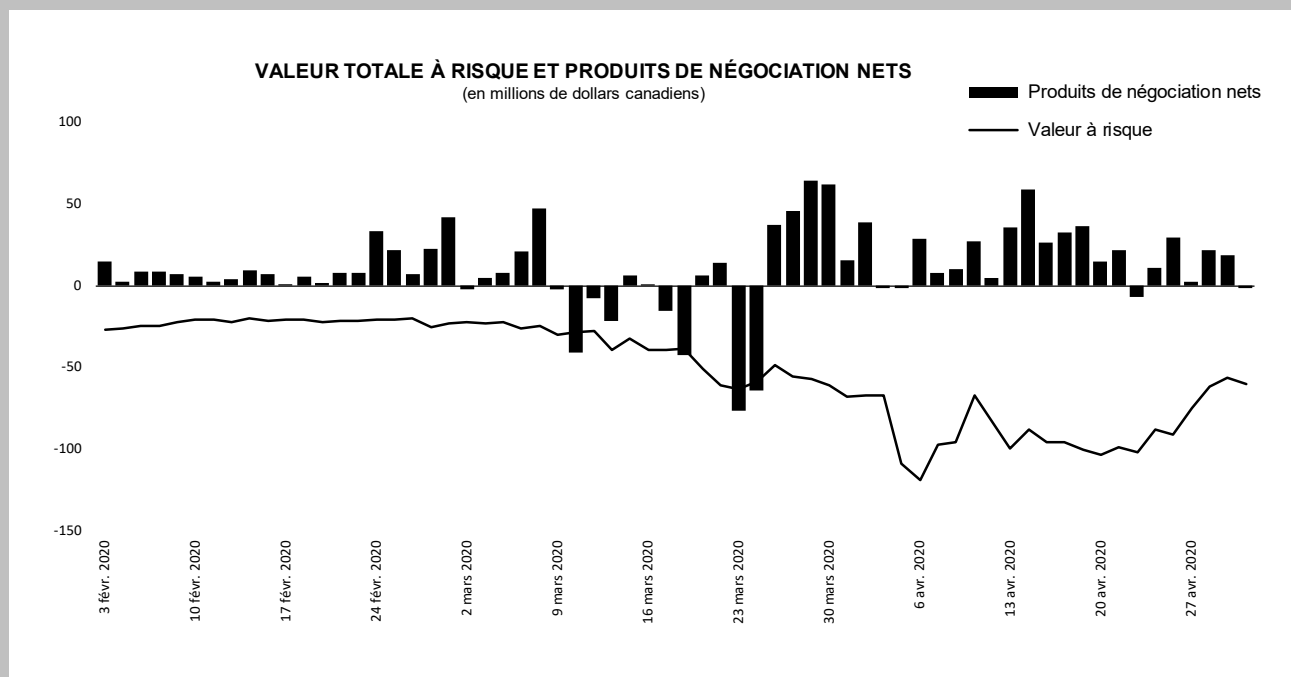
### Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratique sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 30 avril 2020 a compté 13 jours de pertes de négociation et les produits de négociation nets ont été positifs pendant 80 % des jours de Bourse, reflétant la volatilité des marchés. Au cours du trimestre, les pertes pour 4 jours de Bourse ont dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

### Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Pour une grande partie du deuxième trimestre de l'exercice 2020, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1<sup>er</sup> février 2008. À la fin du trimestre, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 29 mars 2019. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

### Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La TD applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

**TABLEAU 28 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE**

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les		Six mois clos les	
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	30 avril 2020	31 janvier 2020	30 avril 2019	30 avril 2020
Risque de taux d'intérêt	24,1 \$	19,7 \$	32,9 \$	7,6 \$	13,8 \$	8,6 \$	16,7 \$	10,8 \$
Risque d'écart de taux	68,6	47,9	109,3	9,2	9,5	12,2	28,7	16,0
Risque actions	18,3	10,5	32,4	3,5	6,9	6,7	8,7	6,9
Risque de change	6,8	4,8	10,4	1,9	4,4	5,4	4,6	6,0
Risque sur marchandises	6,4	2,9	7,0	1,2	2,0	2,2	2,4	2,4
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	47,4	34,2	55,3	15,9	14,5	15,1	24,3	17,6
Effet de diversification <sup>1</sup>	(111,8)	(68,6)	Négl. <sup>2</sup>	Négl.	(31,6)	(29,2)	(50,0)	(35,4)
<b>Valeur à risque totale (une journée)</b>	<b>59,8</b>	<b>51,4</b>	<b>118,8</b>	<b>20,0</b>	<b>19,5</b>	<b>21,0</b>	<b>35,4</b>	<b>24,3</b>
<b>Valeur à risque en contexte de crise (une journée)</b>	<b>54,3</b>	<b>76,6</b>	<b>126,9</b>	<b>49,9</b>	<b>44,9</b>	<b>43,5</b>	<b>60,8</b>	<b>52,6</b>
<b>Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)</b>	<b>450,2 \$</b>	<b>338,0 \$</b>	<b>481,1 \$</b>	<b>170,5 \$</b>	<b>209,8 \$</b>	<b>204,2 \$</b>	<b>273,9 \$</b>	<b>219,5 \$</b>

<sup>1</sup> La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

<sup>2</sup> Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La pandémie de COVID-19 a provoqué des turbulences sur les marchés à l'échelle mondiale qui ont entraîné un accroissement du risque de marché attribuable à la volatilité touchant toutes les catégories d'actifs au cours du deuxième trimestre de 2020. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les modèles de la VaR sont l'élargissement des écarts de crédit et l'application de nouvelles simulations chocs pour la période constituée des 259 derniers jours de Bourse pour le trimestre considéré.

Le risque de marché s'est accru au trimestre considéré par rapport à celui du trimestre précédent en raison principalement de la volatilité accrue des marchés en mars et en avril 2020. La Banque a conservé des expositions stables au risque de marché tout au long de la période. Toutefois, les changements extrêmes des conditions sur les marchés ont eu pour effet d'accroître les niveaux de la VaR et de la VaR en contexte de crise.

La VaR moyenne a augmenté par rapport à celles du trimestre précédent et du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la volatilité observée à l'égard d'un certain nombre de facteurs de risque en mars attribuables à la pandémie de COVID-19, soit la volatilité des taux d'intérêt touchant les principales devises qui ont nui aux positions dans des obligations de gouvernements et des swaps de taux d'intérêt et l'élargissement des écarts de crédit qui ont compromis les positions dans des obligations de sociétés et de gouvernements.

La VaR moyenne en contexte de crise a augmenté par rapport à celles du trimestre précédent et du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de l'élargissement des écarts de crédit et de la fluctuation des actions canadiennes sur les marchés.

L'augmentation des IRC moyennes en regard de celles du trimestre précédent et du trimestre correspondant de l'exercice précédent découle de l'élargissement des écarts de crédit.

### Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

### Risque de taux d'intérêt (lié aux activités autres que de négociation) structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel de la Banque découle des activités traditionnelles des services bancaires personnels et commerciaux et est en général le résultat de l'asymétrie entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux des actifs et des passifs de la Banque. La mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (RTIPB) n'inclut pas les expositions des Services bancaires de gros ni celles des activités d'assurance de la TD.

À partir du 31 janvier 2020, les mesures du risque de taux d'intérêt structurel de la Banque ont été modifiées en fonction de la nouvelle version de la ligne directrice B-12 du BSIF sur le RTIPB. Les principales mesures utilisées pour évaluer ce risque sont la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité des produits d'intérêts nets.

La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires permet de mesurer l'incidence d'un choc donné des taux d'intérêt en raison de la variation de la valeur actualisée nette des actifs, des passifs et de certains éléments hors bilan du portefeuille bancaire de la Banque. Cette mesure ne tient pas compte des marges sur les produits et des capitaux propres attribuables aux actionnaires. La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires mise à jour reflète la mesure de l'incidence possible de la valeur actualisée sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires en l'absence d'un profil d'échéances présumé pour la gestion des capitaux propres de la Banque. Un profil cible d'échéances pour les capitaux propres était inclus dans la mesure antérieure de la valeur économique à risque de la Banque.

La sensibilité des produits d'intérêts nets permet de mesurer la variation des produits d'intérêts nets sur une période de douze mois pour une variation donnée des taux d'intérêt à l'égard des actifs, des passifs et de certains autres éléments hors bilan du portefeuille bancaire en supposant un bilan stable au cours de la période. La mesure antérieure de la Banque de la sensibilité des produits d'intérêts nets était principalement axée sur le risque découlant des «positions asymétriques». Les positions asymétriques surviennent lorsque les flux de trésorerie liés au principal et aux intérêts de l'actif et du passif (calculés selon les flux de trésorerie contractuels, les options des produits et les profils d'échéance modélisés selon une cible pour les produits sans échéance) comportent des dates de paiement d'intérêts, de révision des taux ou d'échéance différentes.

La politique de la Banque, approuvée par le comité du risque, établit les limites globales pour les mesures du risque de taux d'intérêt structurel. Ces limites sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque. Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion du risque fixe des limites de risque au niveau des portefeuilles, qui sont conformes à la politique globale du conseil d'administration sur le risque marché, pour la gestion du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation de la Banque. Les expositions par rapport aux limites imposées par le conseil d'administration font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et au comité du risque du conseil d'administration.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou diminution immédiate et soutenue de 100 pbb des taux d'intérêt sur les mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité des produits d'intérêts nets. Les taux plancher sont appliqués par devise à la diminution des taux de sorte que les taux utilisés n'excèdent pas les limites inférieures attendues, le plancher des devises les plus importantes étant fixé à -25 pbb.

**TABLEAU 29 : SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL – MESURES**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2020						31 janvier 2020		31 octobre 2019	
	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires			Sensibilité des produits d'intérêts nets <sup>1</sup>			Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets	Sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Sensibilité des produits d'intérêts nets
	Canada	États-Unis	Total	Canada	États-Unis	Total	Total	Total	Total	Total
<b>Avant l'incidence fiscale des éléments suivants :</b>										
Augmentation de 100 pbb des taux	(114) \$	(2 005) \$	(2 119) \$	723 \$	879 \$	1 602 \$	(2 021) \$	909 \$	(1 832) \$	890 \$
Diminution de 100 pbb des taux	(110)	432	322	(565)	(575)	(1 140)	803	(1 282)	618	(1 231)

<sup>1</sup> Représente l'exposition des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivant un choc immédiat et soutenu des taux d'intérêt.

Au 30 avril 2020, une augmentation immédiate et soutenue de 100 pbb des taux d'intérêt aurait eu une incidence négative de 2 119 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une augmentation de 98 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence positive de 1 602 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une augmentation de 693 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pbb des taux d'intérêt aurait eu une incidence positive de 322 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque, soit une diminution de 481 millions de dollars par rapport à celle du trimestre précédent, et une incidence négative de 1 140 millions de dollars sur les produits d'intérêts nets de la Banque, soit une diminution de 142 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre précédent. Le choc à la baisse d'un trimestre à l'autre de la sensibilité des produits d'intérêts nets est stable en raison de deux facteurs, une hausse potentielle de la sensibilité des produits d'intérêts nets découlant du risque de révision des taux, étant donné le taux de 0,25 % fixé par les banques centrales en Amérique du Nord, et une diminution étant donné que la sensibilité des produits d'intérêts nets est mesurée par rapport à un plancher de -0,25 %. Pour la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires, le choc à la hausse d'un trimestre à l'autre a donné lieu à une augmentation de 98 millions de dollars, laquelle est principalement attribuable à la sensibilité accrue découlant de la diversité des prêts aux États-Unis. La sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la sensibilité révisée des produits d'intérêts nets n'étaient pas présentées en date du 31 octobre 2019, mais le sont dans le présent document à des fins de comparaison. Les résultats des mesures de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la sensibilité révisée des produits d'intérêts nets au 30 avril 2019 ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus puisque la nouvelle mesure de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires et la mesure révisée de la sensibilité des produits d'intérêts nets n'étaient pas disponibles avant le 31 octobre 2019.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face aux obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de la sortie de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

### APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché (scénario de stress combiné critique), et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un LCR d'au moins 100 %, sauf en période de tensions financières, et à compter de janvier 2020, un ratio de liquidité à long terme (NSFR) d'au moins 100 %. Le programme de financement de la Banque privilégie les dépôts comme principale source de financement tout en offrant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros, soit une approche conçue de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de financement d'urgence exhaustif afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies et les mesures de la Banque comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible au risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

### RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres de la Banque surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme veille à ce que des structures et des pratiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Gestion de la trésorerie et du bilan, Gestion du risque ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

La Banque a établi TDGUS en tant que société de portefeuille intermédiaire de la TD aux États-Unis ainsi qu'une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend la société de portefeuille intermédiaire et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2019 de la Banque. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2019 de la Banque.

### ACTIFS LIQUIDES

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. La valeur de liquidité des actifs liquides non grevés tient compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité démontrée de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacent.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque en raison de restrictions de placement.

**TABLEAU 30 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1, 2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
<b>30 avril 2020</b>						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	49 945 \$	– \$	49 945 \$	6 %	1 861 \$	48 084 \$
Obligations du gouvernement du Canada	33 621	82 321	115 942	15	63 623	52 319
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	40 722	27	40 749	5	1 745	39 004
Obligations de gouvernements provinciaux	20 742	27 119	47 861	6	34 045	13 816
Obligations de sociétés émettrices	12 592	7 985	20 577	3	3 738	16 839
Actions	6 587	3 642	10 229	1	7 293	2 936
Autres titres ou prêts négociables	3 441	246	3 687	–	1 268	2 419
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>167 650</b>	<b>121 340</b>	<b>288 990</b>	<b>36</b>	<b>113 573</b>	<b>175 417</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques	95 796	–	95 796	12	40	95 756
Obligations du gouvernement des États-Unis	42 478	44 281	86 759	11	47 965	38 794
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	74 412	7 493	81 905	10	21 078	60 827
Autres obligations souveraines	52 216	44 996	97 212	12	41 557	55 655
Obligations de sociétés émettrices	87 208	2 215	89 423	11	6 784	82 639
Actions	22 031	30 220	52 251	7	31 504	20 747
Autres titres ou prêts négociables	5 097	2 959	8 056	1	801	7 255
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>379 238</b>	<b>132 164</b>	<b>511 402</b>	<b>64</b>	<b>149 729</b>	<b>361 673</b>
<b>Total</b>	<b>546 888 \$</b>	<b>253 504 \$</b>	<b>800 392 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>263 302 \$</b>	<b>537 090 \$</b>
<b>31 octobre 2019</b>						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 140 \$	– \$	5 140 \$	1 %	566 \$	4 574 \$
Obligations du gouvernement du Canada	13 872	77 275	91 147	14	56 337	34 810
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 138	15	38 153	6	3 816	34 337
Obligations de gouvernements provinciaux	15 679	25 151	40 830	6	31 287	9 543
Obligations de sociétés émettrices	11 149	3 623	14 772	2	3 882	10 890
Actions	13 636	2 770	16 406	3	11 225	5 181
Autres titres ou prêts négociables	2 512	311	2 823	–	1 078	1 745
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>100 126</b>	<b>109 145</b>	<b>209 271</b>	<b>32</b>	<b>108 191</b>	<b>101 080</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques	19 225	–	19 225	3	33	19 192
Obligations du gouvernement des États-Unis	34 103	47 803	81 906	13	37 367	44 539
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	58 222	11 873	70 095	11	20 939	49 156
Autres obligations souveraines	47 854	49 304	97 158	15	39 500	57 658
Obligations de sociétés émettrices	84 835	1 856	86 691	13	7 070	79 621
Actions	40 550	34 607	75 157	12	39 403	35 754
Autres titres ou prêts négociables	4 658	667	5 325	1	712	4 613
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>289 447</b>	<b>146 110</b>	<b>435 557</b>	<b>68</b>	<b>145 024</b>	<b>290 533</b>
<b>Total</b>	<b>389 573 \$</b>	<b>255 255 \$</b>	<b>644 828 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>253 215 \$</b>	<b>391 613 \$</b>

<sup>1</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux cessions temporaires de titres.<sup>2</sup> Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

Les actifs liquides détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

**TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en millions de dollars canadiens)

Aux

	30 avril 2020	31 octobre 2019
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	216 998 \$	139 550 \$
Filiales bancaires	300 632	228 978
Succursales à l'étranger	19 460	23 085
<b>Total</b>	<b>537 090 \$</b>	<b>391 613 \$</b>

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 30 avril 2020 et 31 janvier 2020 est présentée dans le tableau ci-après.

**TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1,2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
30 avril 2020						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	29 305 \$	– \$	29 305 \$	4 %	2 408 \$	26 897 \$
Obligations du gouvernement du Canada	20 719	80 687	101 406	14	60 026	41 380
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	39 444	19	39 463	5	2 277	37 186
Obligations de gouvernements provinciaux	18 312	27 921	46 233	6	33 544	12 689
Obligations de sociétés émettrices	11 258	5 073	16 331	2	3 837	12 494
Actions	9 036	2 964	12 000	2	9 147	2 853
Autres titres ou prêts négociables	2 988	261	3 249	–	1 262	1 987
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>131 062</b>	<b>116 925</b>	<b>247 987</b>	<b>33</b>	<b>112 501</b>	<b>135 486</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques	73 530	–	73 530	10	38	73 492
Obligations du gouvernement des États-Unis	39 825	46 877	86 702	12	47 158	39 544
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	72 034	10 918	82 952	11	24 336	58 616
Autres obligations souveraines	48 804	46 109	94 913	13	39 727	55 186
Obligations de sociétés émettrices	88 245	2 046	90 291	12	8 506	81 785
Actions	32 065	32 816	64 881	8	36 035	28 846
Autres titres ou prêts négociables	5 448	1 366	6 814	1	701	6 113
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>359 951</b>	<b>140 132</b>	<b>500 083</b>	<b>67</b>	<b>156 501</b>	<b>343 582</b>
<b>Total</b>	<b>491 013 \$</b>	<b>257 057 \$</b>	<b>748 070 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>269 002 \$</b>	<b>479 068 \$</b>

31 janvier 2020

Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 344 \$	– \$	3 344 \$	– %	564 \$	2 780 \$
Obligations du gouvernement du Canada	9 768	82 466	92 234	14	56 297	35 937
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	38 000	15	38 015	6	3 550	34 465
Obligations de gouvernements provinciaux	16 596	25 920	42 516	6	31 955	10 561
Obligations de sociétés émettrices	11 815	3 876	15 691	2	4 228	11 463
Actions	14 263	3 311	17 574	3	12 870	4 704
Autres titres ou prêts négociables	2 812	301	3 113	–	1 070	2 043
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>96 598</b>	<b>115 889</b>	<b>212 487</b>	<b>31</b>	<b>110 534</b>	<b>101 953</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques	25 769	–	25 769	4	37	25 732
Obligations du gouvernement des États-Unis	38 289	56 678	94 967	14	50 425	44 542
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	60 575	11 278	71 853	10	20 948	50 905
Autres obligations souveraines	47 240	50 910	98 150	14	41 419	56 731
Obligations de sociétés émettrices	84 043	1 937	85 980	13	6 786	79 194
Actions	52 069	38 476	90 545	13	44 222	46 323
Autres titres ou prêts négociables	4 608	586	5 194	1	693	4 501
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>312 593</b>	<b>159 865</b>	<b>472 458</b>	<b>69</b>	<b>164 530</b>	<b>307 928</b>
<b>Total</b>	<b>409 191 \$</b>	<b>275 754 \$</b>	<b>684 945 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>275 064 \$</b>	<b>409 881 \$</b>

<sup>1</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux transactions de financement garanties.

<sup>2</sup> Les actifs liquides comprennent des sûretés reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

**TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en millions de dollars canadiens)

Moyenne pour les trois mois clos les

	30 avril 2020	31 janvier 2020
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	177 159 \$	143 919 \$
Filiales bancaires	282 318	237 586
Succursales à l'étranger	19 591	28 376
<b>Total</b>	<b>479 068 \$</b>	<b>409 881 \$</b>



## GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

**TABLEAU 34 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	Grevés <sup>1</sup>		Non grevés		Total des actifs	Actifs grevés en pourcentage du total des actifs
	Donnés en garantie <sup>2</sup>	Autres <sup>3</sup>	Disponibles comme garantie <sup>4</sup>	Autres <sup>5</sup>		
<b>30 avril 2020</b>						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	219 \$	– \$	– \$	5 078 \$	5 297 \$	– %
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	7 375	102	136 766	2 517	146 760	0,5
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres <sup>6</sup>	80 825	13 191	308 085	23 066	425 167	5,6
Dérivés	–	–	–	73 836	73 836	–
Valeurs mobilières prises en pension <sup>7</sup>	–	–	–	167 791	167 791	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	48 870	66 103	98 435	533 562	746 970	6,9
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	14 395	14 395	–
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	10 175	10 175	–
Goodwill	–	–	–	17 823	17 823	–
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	2 369	2 369	–
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	–	–	9 858	9 858	–
Actifs d'impôt différé	–	–	–	1 623	1 623	–
Autres actifs <sup>8</sup>	720	–	–	50 961	51 681	–
<b>Total des actifs au bilan</b>	<b>138 009 \$</b>	<b>79 396 \$</b>	<b>543 286 \$</b>	<b>913 054 \$</b>	<b>1 673 745 \$</b>	<b>13,0 %</b>
<b>Éléments hors bilan<sup>9</sup></b>						
Valeurs mobilières prises en pension	157 141	–	25 863	(167 791)		
Emprunts de valeurs mobilières et sûretés reçues	36 304	–	32 540	–		
Prêts sur marge et autre activité de la clientèle	7 883	–	24 724	(16 090)		
<b>Total des éléments hors bilan</b>	<b>201 328</b>	<b>–</b>	<b>83 127</b>	<b>(183 881)</b>		
<b>Total</b>	<b>339 337 \$</b>	<b>79 396 \$</b>	<b>626 413 \$</b>	<b>729 173 \$</b>		
<b>31 octobre 2019</b>						
Total des actifs au bilan	105 175 \$	74 065 \$	384 780 \$	851 270 \$	1 415 290 \$	12,7 %
Total des éléments hors bilan	213 505	3 707	70 164	(180 084)		
<b>Total</b>	<b>318 680 \$</b>	<b>77 772 \$</b>	<b>454 944 \$</b>	<b>671 186 \$</b>		

<sup>1</sup> Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la TD présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

<sup>2</sup> Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la Federal Home Loan Bank (FHLB).

<sup>3</sup> Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

<sup>4</sup> Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de sûreté. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les titres de créance au coût amorti qui peuvent être cédés en garantie, quoique peu fréquemment cédés en pratique.

<sup>5</sup> Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de sûreté dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme sûreté de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la SCHL qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

<sup>6</sup> Les valeurs mobilières comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net et les autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières à la JVAERG et les titres de créance au coût amorti.

<sup>7</sup> Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur des prêts consentis, et non la valeur de la sûreté reçue.

<sup>8</sup> Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

<sup>9</sup> Les éléments hors bilan comprennent la valeur des sûretés sur des valeurs mobilières reçues dans le cadre des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et autre activité de la clientèle. La valeur des prêts relatifs à des opérations de prises en pension et aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie Autres des actifs non grevés au bilan.

## SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de stress combiné critique, la Banque effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence de facteurs de risque importants pour le profil de risque de la Banque. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence pour l'ensemble de la Banque et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence de la Banque fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance présentées dans les plans de liquidité d'urgence de la Banque sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

La pandémie de COVID-19 a perturbé les marchés des capitaux. Par conséquent, la Banque a géré les risques associés à cette perturbation en fonction de ses plans de liquidité d'urgence. La Banque continue de se fier aux dépôts comme première source de financement principal stable et a eu accès aux facilités consenties par les gouvernements et les banques centrales afin d'accroître la disponibilité des dépôts et le financement de gros sur les marchés pour répondre

aux besoins des ménages et des entreprises et appuyer le fonctionnement efficace des marchés des capitaux. La Banque détient toujours un nombre important d'HQLA conformément aux exigences réglementaires et à ses politiques internes.

## NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même qu'en fonction de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

**TABLEAU 35 : NOTATIONS DE CRÉDIT<sup>1</sup>**

	<i>Au</i>		
	<b>30 avril 2020</b>		
	<b>Moody's</b>	<b>S&amp;P</b>	<b>DBRS</b>
Dépôts/contrepartie <sup>2</sup>	<b>Aa1</b>	<b>AA-</b>	<b>AA (haut)</b>
Ancienne dette de premier rang <sup>3</sup>	<b>Aa1</b>	<b>AA-</b>	<b>AA (haut)</b>
Dette de premier rang <sup>4</sup>	<b>Aa3</b>	<b>A</b>	<b>AA</b>
Obligations sécurisées	<b>Aaa</b>	<b>-</b>	<b>AAA</b>
Titres de créance subordonnés	<b>A2</b>	<b>A</b>	<b>AA (bas)</b>
Titres de créance subordonnés – FPUNV	<b>A2 (hyb)</b>	<b>A-</b>	<b>A</b>
Actions privilégiées – FPUNV	<b>Baa1 (hyb)</b>	<b>BBB</b>	<b>Pfd-2 (haut)</b>
Dette à court terme (dépôts)	<b>P-1</b>	<b>A-1+</b>	<b>R-1 (haut)</b>
Perspectives	<b>Stable</b>	<b>Stable</b>	<b>Stable</b>

<sup>1</sup> Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Les notations des filiales sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

<sup>2</sup> Représentent les notations des dépôts à long terme et la notation du risque de contrepartie attribuées par Moody's, la notation de crédit d'émetteur attribuée par S&P et la notation d'émetteur à long terme attribuée par DBRS.

<sup>3</sup> Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours et la plupart des billets structurés.

<sup>4</sup> Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

**TABLEAU 36 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS<sup>1</sup>**

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	<b>30 avril</b>	<b>31 janvier</b>
	<b>2020</b>	<b>2020</b>
Abaissement de un cran	<b>239 \$</b>	<b>149 \$</b>
Abaissement de deux crans	<b>331</b>	<b>186</b>
Abaissement de trois crans	<b>1 042</b>	<b>836</b>

<sup>1</sup> Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour les contreparties figurant au contrat et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

## RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des HQLA non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

Sauf en période de tensions financières, la Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA détenus par la Banque qui sont admissibles aux fins du calcul du LCR selon les normes de liquidité sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque pour le deuxième trimestre de 2020.

**TABLEAU 37 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	<b>30 avril 2020</b>	
	<b>Valeur non pondérée totale (moyenne)<sup>2</sup></b>	<b>Valeur pondérée totale (moyenne)<sup>3</sup></b>
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o. <sup>4</sup> \$	260 367 \$
<b>Sorties de trésorerie</b>		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	567 533 \$	51 609 \$
Dépôts stables <sup>5</sup>	207 415	6 222
Dépôts moins stables	360 118	45 387
Financement de gros non garanti, dont :	253 102	124 187
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives <sup>6</sup>	103 363	24 622
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	115 058	64 884
Dettes non garanties	34 681	34 681
Financement de gros garanti	s. o.	17 241
Exigences supplémentaires, dont :	237 128	77 490
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	44 306	34 693
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	8 168	8 168
Facilités de crédit et de liquidité	184 654	34 629
Autres obligations de financement contractuelles	13 271	7 314
Autres obligations de financement conditionnelles <sup>7</sup>	613 385	9 349
<b>Total des sorties de trésorerie</b>	<b>s. o. \$</b>	<b>287 190 \$</b>
<b>Entrées de trésorerie</b>		
Prêts garantis	213 306 \$	22 282 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	15 097	7 873
Autres entrées de trésorerie	63 462	63 462
<b>Total des entrées de trésorerie</b>	<b>291 865 \$</b>	<b>93 617 \$</b>
	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2020</b>	<b>31 janvier 2020</b>
	<b>Valeur ajustée totale</b>	<b>Valeur ajustée totale</b>
<b>Total des actifs liquides de haute qualité<sup>8</sup></b>	<b>260 367 \$</b>	231 192 \$
<b>Total des sorties nettes de trésorerie<sup>9</sup></b>	<b>193 573</b>	168 850
<b>Ratio de liquidité à court terme</b>	<b>135 %</b>	137 %

<sup>1</sup> Le LCR pour le trimestre clos le 30 avril 2020 représente la moyenne des 62 données quotidiennes du trimestre.

<sup>2</sup> Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

<sup>3</sup> Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>4</sup> Sans objet.

<sup>5</sup> Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

<sup>6</sup> Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

<sup>7</sup> Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. La TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de dette de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

<sup>8</sup> Les HQLA ajustés sont présentés compte tenu des décotes des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

<sup>9</sup> Les sorties nettes de trésorerie ajustées sont présentées compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 135 % pour le trimestre clos le 30 avril 2020 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins en liquidité de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2020 a été de 260 milliards de dollars (231 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2020), les actifs du niveau 1 représentant 83 % (80 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2020). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées faisant partie de la Banque en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2019 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins en liquidités projetés.

## FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de TD Ameritrade (collectivement les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 70 % du financement total.

La Banque du Canada a mis en place une série de mesures pour aider les Canadiens à traverser cette période difficile en facilitant l'accès au crédit et en le rendant abordable. La Banque du Canada a également mis en place ou amélioré plusieurs programmes qui consistent à acquérir des actifs financiers et à prêter aux institutions financières afin de favoriser le bon fonctionnement du système financier et d'aider les institutions financières à continuer à consentir des prêts. La Banque a utilisé certains de ces programmes, notamment les opérations de prise en pension à plus d'un jour, le Mécanisme permanent d'octroi de liquidités à plus d'un jour, la Facilité d'achat des acceptations bancaires et le Programme d'achat de papier commercial.

Dans le cadre du Plan d'intervention du Canada pour répondre à la COVID-19, la SCHL a lancé une version révisée du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA). En vertu de ce programme, la SCHL achète des blocs de prêts hypothécaires assurés afin de procurer un financement stable aux banques et aux prêteurs hypothécaires et d'assurer la continuité des prêts aux Canadiens. La Banque a utilisé le PAPHA.

À l'échelle mondiale, les banques centrales et les gouvernements ont mis en place des programmes semblables d'achat d'actifs et de crédit afin de soutenir la liquidité des marchés. La Banque a eu recours à certains de ces programmes, au besoin.

### TABLEAU 38 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2020	Aux 31 octobre 2019
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	430 366 \$	382 252 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	461 376	360 761
Autres dépôts	23	23
<b>Total</b>	<b>891 765 \$</b>	<b>743 036 \$</b>

## FINANCEMENT DE GROS

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. De plus, la Banque recourt à du financement à terme sous forme de billets de premier rang, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, d'obligations hypothécaires du Canada et de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (la «Fiducie de cartes de crédit Evergreen»). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt et du papier commercial.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (10 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (45 milliards de dollars US)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (80 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (4 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars US)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

La Banque évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs afin de gérer le risque de financement et les coûts. Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme au 30 avril 2020 s'élevait à 133,7 milliards de dollars (129,8 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

À l'exception du PAPHA, le financement fourni dans le cadre des différents programmes des banques centrales et d'autres programmes gouvernementaux n'est pas présenté dans le Tableau 39 : Financement à long terme ni dans le Tableau 40 : Financement de gros étant donné que le financement fourni aux dates indiquées l'est par voie d'opérations visant l'achat d'actifs et d'opérations de rachat.

**TABLEAU 39 : FINANCEMENT À LONG TERME**

Financement à long terme par devise	Aux	
	30 avril 2020	31 octobre 2019
Dollar canadien	30 %	32 %
Dollar américain	37	37
Euro	22	21
Livre sterling	7	6
Autres	4	4
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Financement à long terme par type</b>		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	53 %	54 %
Obligations sécurisées	32	31
Titrisation de prêts hypothécaires <sup>1</sup>	11	11
Titres adossés à des créances mobilières à terme	4	4
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire les expositions au risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 30 avril 2020 et 31 octobre 2019.

**TABLEAU 40 : FINANCEMENT DE GROS**

(en millions de dollars canadiens)

							Aux	
							30 avril 2020	31 octobre 2019
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts auprès de banques <sup>1</sup>	8 835 \$	3 155 \$	2 354 \$	3 425 \$	– \$	6 292 \$	24 061 \$	11 893 \$
Billet de dépôt au porteur	484	717	1 283	2 484	–	–	4 968	5 442
Certificats de dépôt	4 879	16 806	23 899	12 986	–	–	58 570	61 995
Papier commercial	16 140	9 359	12 234	9 532	1	–	47 266	48 872
Obligations sécurisées	–	1 907	–	4 635	14 401	22 054	42 997	39 873
Titrisation de prêts hypothécaires	–	968	729	1 941	4 372	19 979	27 989	27 144
Anciens billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>2</sup>	–	7 380	9 421	13 647	11 138	12 015	53 601	55 277
Billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>3</sup>	–	–	–	1 739	–	16 128	17 867	14 407
Billets et débiteures subordonnés <sup>4</sup>	–	–	–	–	–	14 024	14 024	10 725
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	1 043	–	2 322	744	1 291	5 400	5 857
Divers <sup>5</sup>	7 825	2 097	428	289	1 421	1 694	13 754	11 172
<b>Total</b>	<b>38 163 \$</b>	<b>43 432 \$</b>	<b>50 348 \$</b>	<b>53 000 \$</b>	<b>32 077 \$</b>	<b>93 477 \$</b>	<b>310 497 \$</b>	<b>292 657 \$</b>
Dont :								
Garantis	– \$	3 918 \$	729 \$	8 898 \$	19 517 \$	43 334 \$	76 396 \$	72 884 \$
Non garantis	38 163	39 514	49 619	44 102	12 560	50 143	234 101	219 773
<b>Total</b>	<b>38 163 \$</b>	<b>43 432 \$</b>	<b>50 348 \$</b>	<b>53 000 \$</b>	<b>32 077 \$</b>	<b>93 477 \$</b>	<b>310 497 \$</b>	<b>292 657 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès des banques.

<sup>2</sup> Comprennent a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours.

<sup>3</sup> Comprennent la dette de premier rang qui est assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Excluent des billets structurés d'un montant de 2,9 milliards de dollars qui sont assujettis à une conversion au titre du régime de recapitalisation des banques (2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

<sup>4</sup> Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

<sup>5</sup> Comprend des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 13,7 milliards de dollars (11,2 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires du secteur Services bancaires de gros, la Banque a émis au total au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2020 des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant respectivement à 1,6 milliard de dollars et 2,1 milliards de dollars (respectivement 0,6 milliard de dollars et 1,1 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019) de même que d'autres titres adossés à des créances de néant (1,4 milliard de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019). De plus, la Banque a émis des billets à moyen terme non garanti s'élevant respectivement à 2,5 milliards de dollars et 3,8 milliards de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2020 (5,9 milliards de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2019). Le total des obligations sécurisées émises au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2020 a été de 4,4 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2019).

## FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

En mars 2020, le BSIF annonçait dans une lettre une série d'ajustements aux exigences en matière de fonds propres et de liquidités en vigueur en réponse à la situation en lien avec la COVID-19. Les principales mesures se rapportant aux fonds propres et aux liquidités énoncées dans la lettre comprennent :

- d'encourager les institutions à utiliser leurs réserves de liquidités, au besoin, pour soutenir une capacité accrue d'octroi de crédit;
- d'augmenter temporairement la limite des obligations sécurisées afin de permettre de donner en garantie à la Banque du Canada un pourcentage plus élevé d'obligations sécurisées;
- de confirmer la prise en compte des financements garantis conclus avec la Banque du Canada dans le calcul du LCR et l'utilisation de la Facilité d'achat des acceptations bancaires de la Banque du Canada;
- de fournir des lignes directrices à l'égard du calcul du NSFR dans les cas d'actifs grevés au titre d'activités de liquidité des banques centrales en temps de crise.

En avril 2019, le BSIF a inclus dans la ligne directrice sur les normes de liquidité le traitement révisé des dépôts de réserves et la ligne directrice définitive sur l'application au Canada du NSFR, selon laquelle les BISI doivent maintenir un ratio du montant du financement stable disponible sur le montant du financement stable supérieur à 100 %.

Ces changements sont entrés en vigueur en janvier 2020 conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité.

## ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque, y compris les prêts à terme aux particuliers et aux entreprises et la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables. La Banque accorde du financement à long terme d'après essentiellement la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction et a recours à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement.

**TABLEAU 41 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE**

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	30 avril 2020									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 292	\$ 5	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	5 297
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	143 732	742	-	-	-	-	-	-	2 286	146 760
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	1 298	5 701	7 154	3 183	8 929	13 979	21 817	26 019	43 750	131 830
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	959	835	580	12	299	1 791	2 037	1 394	761	8 668
Dérivés	7 385	9 935	6 210	5 414	3 576	8 621	13 589	19 106	-	73 836
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	209	230	104	46	191	537	1 649	613	-	3 579
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2 827	8 910	7 809	3 820	6 593	32 170	22 659	33 264	2 653	120 705
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	863	3 999	3 406	2 150	1 611	10 244	59 023	79 091	(2)	160 385
Valeurs mobilières prises en pension <sup>2</sup>	108 891	33 122	13 521	3 408	8 437	49	321	42	-	167 791
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 076	5 575	12 212	9 237	8 317	34 429	130 192	42 412	-	243 450
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	2 515	1 858	2 692	3 246	4 352	14 353	78 765	14 368	60 521	182 670
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	34 242	34 242
Entreprises et gouvernements	35 411	8 458	9 551	10 736	10 730	33 224	92 371	66 474	26 578	293 533
<b>Total des prêts</b>	<b>39 002</b>	<b>15 891</b>	<b>24 455</b>	<b>23 219</b>	<b>23 399</b>	<b>82 006</b>	<b>301 328</b>	<b>123 254</b>	<b>121 341</b>	<b>753 895</b>
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 925)	(6 925)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	39 002	15 891	24 455	23 219	23 399	82 006	301 328	123 254	114 416	746 970
Engagements de clients au titre d'acceptations	11 679	2 358	358	-	-	-	-	-	-	14 395
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	10 175	10 175
Goodwill <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	17 823	17 823
Autres immobilisations incorporelles <sup>3</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	2 369	2 369
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables <sup>3,4</sup>	3	6	10	9	10	299	1 236	2 886	5 399	9 858
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 623	1 623
Montants à recevoir des courtiers et des clients	31 427	-	-	-	-	-	-	-	-	31 427
Autres actifs	4 657	769	344	234	3 369	149	117	118	10 497	20 254
<b>Total de l'actif</b>	<b>358 224</b>	<b>\$ 82 503</b>	<b>\$ 63 951</b>	<b>\$ 41 495</b>	<b>\$ 56 414</b>	<b>\$ 149 845</b>	<b>\$ 423 776</b>	<b>\$ 285 787</b>	<b>\$ 211 750</b>	<b>\$ 1 673 745</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	4 973	\$ 2 707	\$ 4 329	\$ 3 555	\$ 1 641	\$ 4 040	\$ 3 808	\$ 1 345	\$ -	\$ 26 398
Dérivés	7 562	10 170	4 888	6 083	3 287	7 365	13 550	20 085	-	72 990
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	607	387	526	135	2 793	6 854	2 171	-	13 473
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	8 802	25 770	35 536	13 492	10 535	2	4	23	-	94 164
Dépôts <sup>5,6</sup>										
Particuliers	6 007	10 495	9 010	7 661	8 399	9 814	9 018	35	544 227	604 666
Banques	12 706	1 047	232	7	28	-	3	7	10 515	24 545
Entreprises et gouvernements	30 272	19 486	12 022	9 063	14 591	26 129	48 518	5 112	283 902	449 095
<b>Total des dépôts</b>	<b>48 985</b>	<b>31 028</b>	<b>21 264</b>	<b>16 731</b>	<b>23 018</b>	<b>35 943</b>	<b>57 539</b>	<b>5 154</b>	<b>838 644</b>	<b>1 078 306</b>
Acceptations	11 679	2 358	358	-	-	-	-	-	-	14 395
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>1</sup>	90	1 401	354	703	409	3 361	8 809	12 237	1 367	28 731
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <sup>2</sup>	116 329	15 652	8 142	369	23 071	50	-	104	-	163 717
Passifs de titrisation au coût amorti	-	360	342	1 055	225	1 579	8 222	2 733	-	14 516
Montants à payer aux courtiers et aux clients	29 419	-	-	-	-	-	-	-	-	29 419
Passifs liés aux assurances	217	324	365	296	291	965	1 615	923	1 926	6 922
Autres passifs <sup>4</sup>	1 215	2 373	509	2 517	1 379	1 812	2 029	1 081	10 441	23 356
Billets et débiteurs subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	14 024	-	14 024
<b>Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>93 334</b>	<b>93 334</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>229 271</b>	<b>\$ 92 750</b>	<b>\$ 76 474</b>	<b>\$ 45 327</b>	<b>\$ 63 991</b>	<b>\$ 57 910</b>	<b>\$ 102 430</b>	<b>\$ 59 880</b>	<b>\$ 945 712</b>	<b>\$ 1 673 745</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Engagements au titre du crédit et des liquidités <sup>7,8</sup>	19 462	\$ 24 423	\$ 18 116	\$ 15 744	\$ 19 717	\$ 31 904	\$ 97 580	\$ 6 147	\$ 1 367	\$ 234 460
Autres obligations <sup>9</sup>	90	95	154	211	164	644	988	1 305	-	3 651
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	-	1 348	1 488	13	480	-	-	-	-	3 329
<b>Total des engagements hors bilan</b>	<b>19 552</b>	<b>\$ 25 866</b>	<b>\$ 19 758</b>	<b>\$ 15 968</b>	<b>\$ 20 361</b>	<b>\$ 32 548</b>	<b>\$ 98 568</b>	<b>\$ 7 452</b>	<b>\$ 1 367</b>	<b>\$ 241 440</b>

<sup>1</sup> Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

<sup>2</sup> Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie «moins de 1 mois».

<sup>3</sup> Certains actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

<sup>4</sup> Par suite de l'adoption d'IFRS 16, les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés sont inclus au poste Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables et les obligations locatives comptabilisées sont incluses au poste Autres passifs.

<sup>5</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

<sup>6</sup> Comprennent 43 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 à 3 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 6 à 9 mois», une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 9 mois à 1 an», une tranche de 14 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 19 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

<sup>7</sup> Comprennent 332 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

<sup>8</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>9</sup> Comprennent divers engagements d'acquisition ainsi que des engagements au titre de contrats de location qui n'ont pas encore débuté.

**TABLEAU 41 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE<sup>1</sup> (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2019									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 857	\$ 6	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	4 863
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	23 412	1 137	77	-	-	-	-	-	957	25 583
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>2</sup>	1 197	3 990	3 916	3 171	2 873	15 672	25 939	19 014	70 228	146 000
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	147	2	37	668	314	1 301	1 803	1 488	743	6 503
Dérivés	5 786	8 472	3 255	2 109	2 222	5 610	8 652	12 788	-	48 894
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	195	696	156	82	83	404	1 725	699	-	4 040
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 431	3 818	4 161	6 339	6 426	18 205	40 289	28 594	1 841	111 104
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	1 878	5 233	2 254	1 050	764	8 791	45 127	65 401	(1)	130 497
Valeurs mobilières prises en pension <sup>3</sup>	98 904	34 839	24 000	6 331	1 765	44	52	-	-	165 935
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	2 006	5 595	8 013	9 832	11 719	34 029	101 591	62 855	-	235 640
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	850	1 819	3 170	3 620	3 544	17 256	61 736	28 236	60 103	180 334
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	36 564	36 564
Entreprises et gouvernements	29 460	5 573	7 970	9 496	8 830	21 078	71 071	61 266	21 773	236 517
<b>Total des prêts</b>	<b>32 316</b>	<b>12 987</b>	<b>19 153</b>	<b>22 948</b>	<b>24 093</b>	<b>72 363</b>	<b>234 398</b>	<b>152 357</b>	<b>118 440</b>	<b>689 055</b>
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 447)	(4 447)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	32 316	12 987	19 153	22 948	24 093	72 363	234 398	152 357	113 993	684 608
Engagements de clients au titre d'acceptations	11 127	2 211	152	4	-	-	-	-	-	13 494
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	9 316	9 316
Goodwill <sup>4</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	16 976	16 976
Autres immobilisations incorporelles <sup>4</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	2 503	2 503
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables <sup>4</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	5 513	5 513
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 799	1 799
Montants à recevoir des courtiers et des clients	20 575	-	-	-	-	-	-	-	-	20 575
Autres actifs	2 548	1 391	2 830	168	103	169	157	97	9 624	17 087
<b>Total de l'actif</b>	<b>204 373</b>	<b>\$ 74 782</b>	<b>\$ 59 991</b>	<b>\$ 42 870</b>	<b>\$ 38 643</b>	<b>\$ 122 559</b>	<b>\$ 358 142</b>	<b>\$ 280 438</b>	<b>\$ 233 492</b>	<b>\$ 1 415 290</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	5 837	\$ 3 025	\$ 4 166	\$ 2 606	\$ 3 185	\$ 2 430	\$ 4 014	\$ 1 622	\$ -	\$ 26 885
Dérivés	7 180	7 968	3 603	2 062	1 763	5 546	8 148	13 781	-	50 051
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	668	412	494	387	1 656	7 499	1 942	-	13 058
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	22 193	25 370	15 799	20 496	20 907	356	1	9	-	105 131
Dépôts <sup>5, 6</sup>										
Particuliers	5 218	8 990	9 459	7 691	7 583	9 374	9 670	21	445 424	503 430
Banques	6 771	1 459	150	1	6	-	3	7	8 354	16 751
Entreprises et gouvernements <sup>7</sup>	18 576	10 049	7 569	10 482	10 670	34 130	46 188	7 594	221 538	366 796
<b>Total des dépôts</b>	<b>30 565</b>	<b>20 498</b>	<b>17 178</b>	<b>18 174</b>	<b>18 259</b>	<b>43 504</b>	<b>55 861</b>	<b>7 622</b>	<b>675 316</b>	<b>886 977</b>
Acceptations	11 127	2 211	152	4	-	-	-	-	-	13 494
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>2</sup>	384	654	398	819	1 171	3 351	9 882	12 115	882	29 656
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <sup>3</sup>	101 856	20 224	2 993	694	30	47	12	-	-	125 856
Passifs de titrisation au coût amorti	-	513	1 274	355	342	2 098	6 586	2 918	-	14 086
Montants à payer aux courtiers et aux clients	23 746	-	-	-	-	-	-	-	-	23 746
Passifs liés aux assurances	190	315	388	330	318	940	1 612	874	1 953	6 920
Autres passifs <sup>9</sup>	2 845	3 142	1 334	1 293	641	3 339	1 663	138	6 609	21 004
Billets et débetures subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	10 725	-	10 725
<b>Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>87 701</b>	<b>87 701</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>205 923</b>	<b>\$ 84 588</b>	<b>\$ 47 697</b>	<b>\$ 47 327</b>	<b>\$ 47 003</b>	<b>\$ 63 267</b>	<b>\$ 95 278</b>	<b>\$ 51 746</b>	<b>\$ 772 461</b>	<b>\$ 1 415 290</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Engagements au titre du crédit et des liquidités <sup>9, 10</sup>	19 388	\$ 21 652	\$ 18 391	\$ 13 537	\$ 12 034	\$ 27 207	\$ 111 281	\$ 5 856	\$ 1 294	\$ 230 640
Engagements en vertu de contrats de location simple <sup>11</sup>	82	165	250	247	244	936	2 332	3 365	-	7 621
Autres obligations d'achat	82	182	185	206	177	753	1 031	556	-	3 172
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	408	793	1 360	461	97	81	-	-	-	3 200
<b>Total des engagements hors bilan</b>	<b>19 960</b>	<b>\$ 22 792</b>	<b>\$ 20 186</b>	<b>\$ 14 451</b>	<b>\$ 12 552</b>	<b>\$ 28 977</b>	<b>\$ 114 644</b>	<b>\$ 9 777</b>	<b>\$ 1 294</b>	<b>\$ 244 633</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

<sup>3</sup> Certains contrats considérés comme étant à court terme sont présentés dans la catégorie «moins de 1 mois».

<sup>4</sup> Certains actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

<sup>5</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

<sup>6</sup> Comprennent 40 milliards de dollars d'obligations sécurisées, dont une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 3 à 6 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 6 à 9 mois», une tranche de 14 milliards de dollars comporte une durée contractuelle de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 18 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

<sup>7</sup> Le 30 juin 2019, Fiducie de capital TD IV a racheté la totalité des billets de Fiducie de capital TD IV – série 1 en circulation d'un montant en principal de 550 millions de dollars, à un prix de rachat équivalant à 100 % du montant en principal majoré des intérêts courus et impayés à la date du rachat.

<sup>8</sup> Comprennent 83 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement, dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 4 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 22 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 39 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 1 million de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

<sup>9</sup> Comprennent 374 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.

<sup>10</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>11</sup> Comprennent les paiements au titre de la location, les taxes connexes et les charges d'exploitation estimées.



---

## TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section «Titrisation et arrangements hors bilan», la note 9 intitulée «Transferts d'actifs financiers» et la note 10 intitulée «Entités structurées» du rapport annuel 2019 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux opérations de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 30 avril 2020.

### **Titrisation d'actifs initiés par la Banque**

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux particuliers pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

#### ***Prêts hypothécaires résidentiels***

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités structurées importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

#### ***Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers***

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité structurée consolidée. La Banque consolide les entités structurées puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités structurées et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités structurées.

#### ***Prêts sur cartes de crédit***

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité structurée. La Banque consolide les entités structurées puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités structurées et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités structurées.

#### ***Prêts aux entreprises et aux gouvernements***

La Banque titrise les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités structurées importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités structurées. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

### **Titrisation d'actifs initiés par des tiers**

#### ***Entités ad hoc importantes non consolidées***

##### ***Conduits multicédants***

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise d'entités structurées soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 30 avril 2020, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la TD en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 11,1 milliards de dollars (10,2 milliards de dollars au 31 octobre 2019). De plus, au 30 avril 2020, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 3,3 milliards de dollars (3,2 milliards de dollars au 31 octobre 2019) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes.

#### **Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers**

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 2,4 milliards de dollars au 30 avril 2020 (3,8 milliards de dollars au 31 octobre 2019). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

---

## MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2020 et des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires du deuxième trimestre de 2020 de la Banque et des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

### **JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS**

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles à la compréhension de ses résultats d'exploitation et de sa situation financière. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification de ces normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour que les méthodes comptables soient appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables soient adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

Les jugements, estimations et hypothèses comptables qui sont touchés par l'émergence de la COVID-19 et qui tiennent compte des lignes directrices publiées par l'IASB et le BSIF à ce sujet au deuxième trimestre de 2020 sont les suivantes :

#### **Dépréciation – modèle fondé sur les pertes de crédit attendues**

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. En raison de la COVID-19, le degré d'incertitude est plus élevé quand vient le temps d'établir des informations prospectives raisonnables et justifiables qui serviront à déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et à évaluer les pertes de crédit attendues. La Banque a mis en place des programmes d'allègement qui permettent aux emprunteurs de reporter temporairement le paiement du principal ou des intérêts, ou des deux, sur leurs prêts, et soutient différents programmes d'aide gouvernementale qui réduisent l'exposition de la Banque aux pertes attendues. En vertu de ces programmes visant les prêts de détail et les prêts autres que de détail, et nonobstant toute autre variation du risque de crédit, la participation à un programme de report de paiements n'équivaut pas, en soi, à un événement déclenchant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (ce qui entraînerait une migration vers une autre étape) ni ne se traduit par un nombre supplémentaire de jours en souffrance ou en retard. Les variables macroéconomiques sont tirées de statistiques découlant du scénario de base à partir des distributions historiques de chaque variable. Ce processus a été suivi aux fins du scénario optimiste pour la période considérée. Pour le scénario pessimiste, les variables macroéconomiques ont été tirées d'une analyse de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. Pour plus de renseignements sur les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios macroéconomiques prospectifs, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

La direction exerce un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà comprises dans les modèles quantitatifs. Le contexte actuel peut évoluer rapidement et dans la mesure où certaines répercussions de la COVID-19 ne sont pas totalement intégrées dans le calcul des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte. Ces ajustements comprennent les notes de crédit de l'emprunteur, les répercussions de la COVID-19 propres à l'industrie et à la région, les initiatives de soutien aux paiements offertes par la Banque et les gouvernements et le maintien de la paralysie de l'économie dont les effets ne sont pas encore totalement reflétés dans les modèles quantitatifs. La Banque a effectué certaines évaluations quantitatives supplémentaires du risque de crédit au niveau des portefeuilles et des prêts pour déterminer s'il avait augmenté de manière importante.

#### **Goodwill et autres immobilisations incorporelles**

La Banque a évalué si les conditions de marché et les incertitudes à l'égard des répercussions macroéconomiques de la COVID-19, y compris sur la croissance du produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage et les taux d'intérêt, ont donné lieu à une dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Après avoir évalué ces indicateurs, la Banque a conclu qu'il n'existait aucune dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles au 30 avril 2020.

#### **Évaluations de la juste valeur**

Comme il est mentionné à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, la détermination de la juste valeur de certains instruments financiers complexes ou illiquides fait appel au jugement à l'égard des techniques d'évaluation ou des données connexes utilisées. Les jugements touchent notamment les critères de liquidité et les données de modélisation comme les volatilités, les corrélations, les écarts de crédit, les taux d'actualisation, les taux de remboursements anticipés et les prix des instruments sous-jacents. En outre, des jugements sont portés pour établir les divers types de rajustements de valeur qui tiendront compte des limites de système ou de l'incertitude relative à la mesure, y compris celles liées à l'élargissement des écarts du coût de financement et de taux.

Une analyse des justes valeurs des instruments financiers est présentée à la note 4.

#### **MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES**

Les nouvelles normes ci-après ont été adoptées par la Banque le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

#### **Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et qui est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour la Banque.

IFRS 16 présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les accords qui répondent à la définition d'un contrat de location à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant de l'obligation locative, assujéti à certains ajustements, le cas échéant, et est évalué ultérieurement au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs sur la durée résiduelle du contrat de location, calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Banque. La durée du contrat de location comprend les options de prolongation et de résiliation lorsque la Banque a la certitude raisonnable de les exercer, et l'obligation locative est réévaluée lorsque surviennent des ajustements aux paiements de loyers futurs, des changements dans les hypothèses ou les stratégies de la Banque relatives à l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation, ou des mises à jour du taux d'emprunt marginal. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont comptabilisés au poste Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, et les obligations locatives sont incluses dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. La charge d'intérêts liée aux obligations locatives, qui est calculée selon un taux d'intérêt effectif, est comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire, de même que l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, lequel est calculé selon la méthode linéaire et est inclus dans les charges autres que d'intérêts. Auparavant, selon IAS 17, la charge de location nette sur les contrats de location simple était classée dans les charges autres que d'intérêts. Ces modifications ont pour effet net de changer le moment de la comptabilisation des charges. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation, leurs paiements étant comptabilisés selon la méthode linéaire dans les charges autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même.

Au moment de la transition à IFRS 16, la Banque a adopté la nouvelle norme selon l'approche rétrospective modifiée et a comptabilisé l'effet cumulé des incidences transitoires dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1<sup>er</sup> novembre 2019, sans retraitement des périodes comparatives. La Banque a appliqué certaines mesures de simplification autorisées, notamment : en recourant à des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée du contrat de location lorsqu'il comporte des options de prolongation ou de résiliation; en évaluant l'actif au titre du droit d'utilisation de façon rétrospective pour certains contrats de location; en ne réappréciant pas les contrats de location identifiés comme des contrats de location selon les normes comptables précédentes, en

n'appliquant pas IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles; et en utilisant les provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisés au 31 octobre 2019 plutôt qu'en effectuant un test de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation au 1<sup>er</sup> novembre 2019.

L'incidence d'IFRS 16 a principalement touché les contrats de location immobiliers de la Banque qui étaient auparavant classés comme contrats de location simple. La Banque loue également du matériel et mobilier et d'autres actifs. Le 1<sup>er</sup> novembre 2019, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de 4,45 milliards de dollars, des obligations locatives de 5,65 milliards de dollars, et d'autres ajustements et reclassements au bilan de 0,65 milliard de dollars. La diminution des résultats non distribués s'est élevée à 0,55 milliard de dollars après impôt. L'incidence sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été une diminution de 24 pdb. Le tableau ci-dessous présente les ajustements apportés aux engagements en vertu de contrats de location simple présentés selon IAS 17 au 31 octobre 2019 qui ont été utilisés pour calculer les obligations locatives comptabilisées par la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2019.

(en millions de dollars canadiens)	Montant
Engagements en vertu de contrats de location simple présentés au 31 octobre 2019	7 621 \$
Engagements en vertu de contrats de location qui n'ont pas débuté le 1 <sup>er</sup> novembre 2019 et engagements dans le cadre de paiements non locatifs <sup>1</sup>	(2 363)
Incidence de l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme et des contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur	(56)
Incidence des options de prolongation et de résiliation que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer et autres	4 721
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal de la Banque <sup>2</sup>	(4 278)
<b>Obligations locatives comptabilisées au 1<sup>er</sup> novembre 2019</b>	<b>5 645 \$</b>

<sup>1</sup> Les paiements non locatifs comprennent les taxes et les charges d'exploitation estimées.

<sup>2</sup> Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,8 %.

### ***Incertitude relative aux traitements fiscaux***

En juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui apporte des précisions sur l'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en lien avec la comptabilisation et l'évaluation des traitements fiscaux incertains. L'adoption de cette interprétation le 1<sup>er</sup> novembre 2019 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

### ***Réforme des taux interbancaires offerts et incidence sur l'information financière***

En raison des effets de la réforme des taux interbancaires offerts, l'IASB a publié le 26 septembre 2019 le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7)*. La Banque a adopté les modifications applicables au cours du quatrième trimestre de 2019. Les modifications prévoient des exceptions temporaires à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture à l'égard de toutes les relations de couverture directement touchées par la réforme des taux d'intérêt de référence. Selon ces modifications, les entités appliqueraient les dispositions relatives à la comptabilité de couverture en présumant que le taux d'intérêt de référence ne serait pas modifié, permettant ainsi de maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude qui précède le remplacement du taux d'intérêt de référence actuel par un taux de référence alternatif. Les modifications prévoient également une exception à l'exigence selon laquelle l'entité doit cesser d'utiliser la comptabilité de couverture lorsque les résultats réels de l'opération de couverture ne respectent pas les contraintes d'efficacité en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence. Des modifications ont également été apportées à IFRS 7 établissant de nouvelles obligations d'information relatives à la version d'IAS 39 modifiée. Pour plus de renseignements, se reporter aux notes 2 et 11 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Le 9 avril 2020, l'IASB a publié l'exposé-sondage intitulé *Interest Rate Benchmark Reform – Phase 2 Proposed amendments to IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 and IFRS 16* proposant certaines modifications. La période de commentaires prend fin le 25 mai 2020. Les modifications définitives sont attendues plus tard au cours de 2020. La Banque passe en revue l'exposé-sondage et continue d'évaluer l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence.

### **MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES**

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

#### ***Contrats d'assurance***

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. IFRS 17 est actuellement en vigueur pour la période de présentation de l'information financière de la Banque commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2021. L'IASB a achevé ses délibérations sur les modifications ciblées par son exposé-sondage, y compris le report de la date d'entrée en vigueur de la norme aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour la Banque. L'IASB a l'intention de publier la norme révisée à la mi-2020. Tout changement à la date d'entrée en vigueur pour la Banque est sous réserve des mises à jour du préavis connexe publié par le BSIF. La Banque évalue l'incidence de ces modifications et de la norme actuelle sur les états financiers consolidés en prévision de l'adoption de cette norme.

### **MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

## BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2020	31 octobre 2019
<b>ACTIF</b>		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	5 297 \$	4 863 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	146 760	25 583
	<b>152 057</b>	<b>30 446</b>
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	131 830	146 000
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	8 668	6 503
Dérivés (Note 4)	73 836	48 894
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	3 579	4 040
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Notes 4, 5, 6)	120 705	111 104
	<b>338 618</b>	<b>316 541</b>
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	160 385	130 497
Valeurs mobilières prises en pension (Note 4)	167 791	165 935
<b>Prêts (Notes 4, 6)</b>		
Prêts hypothécaires résidentiels	243 450	235 640
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	182 670	180 334
Cartes de crédit	34 242	36 564
Entreprises et gouvernements	293 533	236 517
	<b>753 895</b>	<b>689 055</b>
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(6 925)	(4 447)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	746 970	684 608
<b>Divers</b>		
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 395	13 494
Participation dans TD Ameritrade (Note 7)	10 175	9 316
Goodwill (Note 9)	17 823	16 976
Autres immobilisations incorporelles	2 369	2 503
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables (Note 2)	9 858	5 513
Actifs d'impôt différé	1 623	1 799
Montants à recevoir des courtiers et des clients	31 427	20 575
Autres actifs (Note 10)	20 254	17 087
	<b>107 924</b>	<b>87 263</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 673 745 \$</b>	<b>1 415 290 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 11)	26 398 \$	26 885 \$
Dérivés (Note 4)	72 990	50 051
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	13 473	13 058
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 11)	94 164	105 131
	<b>207 025</b>	<b>195 125</b>
<b>Dépôts (Notes 4, 11)</b>		
Particuliers	604 666	503 430
Banques	24 545	16 751
Entreprises et gouvernements	449 095	366 796
	<b>1 078 306</b>	<b>886 977</b>
<b>Divers</b>		
Acceptations	14 395	13 494
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	28 731	29 656
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 4)	163 717	125 856
Passifs de titrisation au coût amorti (Note 4)	14 516	14 086
Montants à payer aux courtiers et aux clients	29 419	23 746
Passifs liés aux assurances	6 922	6 920
Autres passifs (Notes 2, 12)	23 356	21 004
	<b>281 056</b>	<b>234 762</b>
Billets et débentures subordonnés (Notes 4, 13)	14 024	10 725
<b>Total du passif</b>	<b>1 580 411</b>	<b>1 327 589</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>		
Actions ordinaires (Note 14)	21 766	21 713
Actions privilégiées (Note 14)	5 800	5 800
Actions autodétenues – ordinaires (Note 14)	(25)	(41)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 14)	(3)	(6)
Surplus d'apport	124	157
Résultats non distribués	49 702	49 497
Cumul des autres éléments du résultat global	15 970	10 581
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>93 334</b>	<b>87 701</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>1 673 745 \$</b>	<b>1 415 290 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
<b>Produits d'intérêts<sup>1</sup></b>				
Prêts	7 324 \$	7 745 \$	15 346 \$	15 647 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts	1 578	1 954	3 295	4 074
Dividendes	416	384	951	718
Dépôts auprès de banques	105	190	225	378
	<b>9 423</b>	<b>10 273</b>	<b>19 817</b>	<b>20 817</b>
<b>Charges d'intérêts (Note 21)</b>				
Dépôts	2 146	3 349	5 219	6 873
Passifs de titrisation	95	129	222	280
Billets et débiteures subordonnés	106	93	213	188
Divers (Note 2)	616	830	1 402	1 744
	<b>2 963</b>	<b>4 401</b>	<b>7 056</b>	<b>9 085</b>
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>6 460</b>	<b>5 872</b>	<b>12 761</b>	<b>11 732</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>				
Services de placement et de valeurs mobilières	1 353	1 249	2 632	2 413
Commissions sur crédit	352	331	687	634
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(12)	35	(2)	24
Produits (pertes) de négociation	368	237	684	412
Produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	(90)	73	(78)	84
Produits (pertes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(84)	53	(58)	89
Frais de service	654	692	1 389	1 406
Services de cartes	510	614	1 130	1 257
Produits d'assurance	1 127	1 035	2 258	2 070
Autres produits (pertes)	(110)	37	(266)	105
	<b>4 068</b>	<b>4 356</b>	<b>8 376</b>	<b>8 494</b>
<b>Total des produits</b>	<b>10 528</b>	<b>10 228</b>	<b>21 137</b>	<b>20 226</b>
<b>Provision pour pertes sur créances (Note 6)</b>	<b>3 218</b>	<b>633</b>	<b>4 137</b>	<b>1 483</b>
<b>Indemnités d'assurance et charges connexes</b>	<b>671</b>	<b>668</b>	<b>1 451</b>	<b>1 370</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>				
Salaires et avantages du personnel (Notes 15, 16)	2 927	2 799	5 960	5 651
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris (Note 2)	462	454	900	914
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris (Note 2)	321	282	604	561
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	205	199	407	394
Marketing et développement des affaires	170	206	364	366
Frais (recouvrement de frais) de restructuration	(3)	(5)	(8)	(6)
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	94	83	179	166
Services professionnels et services-conseils	284	320	549	647
Divers	661	910	1 633	2 410
	<b>5 121</b>	<b>5 248</b>	<b>10 588</b>	<b>11 103</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade</b>	<b>1 518</b>	<b>3 679</b>	<b>4 961</b>	<b>6 270</b>
<b>Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (Note 17)</b>	<b>250</b>	<b>773</b>	<b>909</b>	<b>1 276</b>
<b>Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)</b>	<b>247</b>	<b>266</b>	<b>452</b>	<b>588</b>
<b>Résultat net</b>	<b>1 515</b>	<b>3 172</b>	<b>4 504</b>	<b>5 582</b>
<b>Dividendes sur actions privilégiées</b>	<b>68</b>	<b>62</b>	<b>135</b>	<b>122</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>	<b>1 447 \$</b>	<b>3 110 \$</b>	<b>4 369 \$</b>	<b>5 460 \$</b>
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	1 447 \$	3 110 \$	4 369 \$	5 442 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	18
<b>Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 18)</b>				
De base	0,80 \$	1,70 \$	2,42 \$	2,97 \$
Dilué	0,80	1,70	2,42	2,97
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)</b>	<b>0,79</b>	<b>0,74</b>	<b>1,53</b>	<b>1,41</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 7 967 millions de dollars et 16 569 millions de dollars (8 554 millions de dollars et 17 239 millions de dollars respectivement pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019) qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la note 21.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE<sup>1</sup> (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
<b>Résultat net</b>	<b>1 515</b>	<b>3 172</b>	<b>4 504</b>	<b>5 582</b>
<b>Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat</b>				
<b>Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net</b>				
<b>Variation nette des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(257)	63	(216)	96
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8	(26)	1	14
Reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6	(2)	6	(2)
	(243)	35	(209)	108
<b>Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture</b>				
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	4 191	1 358	4 536	1 227
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	(1 279)	(338)	(1 423)	(319)
	2 912	1 020	3 113	908
<b>Variation nette des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie</b>				
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	3 657	1 339	4 142	2 654
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	(1 217)	(600)	(1 402)	(470)
	2 440	739	2 740	2 184
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net</b>				
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	9	(122)	(143)	(424)
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(238)	(32)	(206)	(84)
Profits (pertes) découlant des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit propre	12	(2)	(49)	(12)
	(217)	(156)	(398)	(520)
<b>Total des autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat</b>	<b>4 892</b>	<b>1 638</b>	<b>5 246</b>	<b>2 680</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>6 407</b>	<b>4 810</b>	<b>9 750</b>	<b>8 262</b>
Attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	6 339	4 748	9 615	8 122
Actionnaires privilégiés	68	62	135	122
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	—	—	—	18

<sup>1</sup> Les montants sont présentés déduction faite des charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat figurant dans le tableau ci-après.

**Charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat associés aux éléments de l'état du résultat global consolidé intermédiaire**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(74)	21	(58)	28
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(3)	9	—	(6)
Moins le reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2	—	2	—
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	—	—	—	—
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	(459)	(122)	(510)	(115)
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 519	597	1 704	1 032
Moins le reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	666	334	749	258
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	3	(44)	(51)	(153)
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(87)	(12)	(76)	(31)
Profits (pertes) découlant des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit propre	4	(1)	(18)	(5)
<b>Total de l'impôt sur le résultat</b>	<b>241</b>	<b>96</b>	<b>240</b>	<b>504</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
<b>Actions ordinaires (Note 14)</b>				
Solde au début de la période	21 773 \$	21 661 \$	21 713 \$	21 221 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	12	24	53	52
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	74	98	143	197
Actions émises dans le cadre d'acquisitions (Note 14)	—	—	—	366
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	(93)	(65)	(143)	(118)
Solde à la fin de la période	21 766	21 718	21 766	21 718
<b>Actions privilégiées (Note 14)</b>				
Solde au début de la période	5 800	5 350	5 800	5 000
Émission d'actions	—	—	—	350
Solde à la fin de la période	5 800	5 350	5 800	5 350
<b>Actions autodétenues – ordinaires (Note 14)</b>				
Solde au début de la période	(131)	(139)	(41)	(144)
Achat d'actions	(2 359)	(2 855)	(4 635)	(5 198)
Vente d'actions	2 465	2 945	4 651	5 293
Solde à la fin de la période	(25)	(49)	(25)	(49)
<b>Actions autodétenues – privilégiées (Note 14)</b>				
Solde au début de la période	(7)	(3)	(6)	(7)
Achat d'actions	(31)	(36)	(69)	(69)
Vente d'actions	35	33	72	70
Solde à la fin de la période	(3)	(6)	(3)	(6)
<b>Surplus d'apport</b>				
Solde au début de la période	161	158	157	193
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	(32)	6	(37)	(26)
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	1	(1)	—	(2)
Divers	(6)	(1)	4	(3)
Solde à la fin de la période	124	162	124	162
<b>Résultats non distribués</b>				
Solde au début de la période	50 119	46 660	49 497	46 145
Incidence de l'adoption d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> (IFRS 16) (Note 2)	s. o. <sup>1</sup>	s. o.	(553)	s. o.
Incidence de l'adoption d'IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> (IFRS 15)	s. o.	s. o.	s. o.	(41)
Résultat net attribuable aux actionnaires	1 515	3 172	4 504	5 564
Dividendes sur actions ordinaires	(1 421)	(1 350)	(2 760)	(2 577)
Dividendes sur actions privilégiées	(68)	(62)	(135)	(122)
Frais liés à l'émission d'actions et autres frais	—	—	—	(4)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées et autres	(448)	(350)	(704)	(610)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	9	(122)	(143)	(424)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(4)	32	(4)	49
Solde à la fin de la période	49 702	47 980	49 702	47 980
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	357	318	323	245
Autres éléments du résultat global	(249)	37	(215)	110
Provision pour pertes sur créances	6	(2)	6	(2)
Solde à la fin de la période	114	353	114	353
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>				
Solde au début de la période	(8)	3	(40)	55
Autres éléments du résultat global	(242)	—	(210)	(35)
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	4	(32)	4	(49)
Solde à la fin de la période	(246)	(29)	(246)	(29)
<i>Profits (pertes) découlant des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables au risque de crédit propre :</i>				
Solde au début de la période	(47)	(10)	14	—
Autres éléments du résultat global	12	(2)	(49)	(12)
Solde à la fin de la période	(35)	(12)	(35)	(12)
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	8 994	8 714	8 793	8 826
Autres éléments du résultat global	2 912	1 020	3 113	908
Solde à la fin de la période	11 906	9 734	11 906	9 734
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	1 791	(1 042)	1 491	(2 487)
Autres éléments du résultat global	2 440	739	2 740	2 184
Solde à la fin de la période	4 231	(303)	4 231	(303)
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global</b>	<b>15 970</b>	<b>9 743</b>	<b>15 970</b>	<b>9 743</b>
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>93 334</b>	<b>84 898</b>	<b>93 334</b>	<b>84 898</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>				
Solde au début de la période	—	—	—	993
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	—	—	—	18
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	—	—	—	(1 000)
Divers	—	—	—	(11)
Solde à la fin de la période	—	—	—	—
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>93 334 \$</b>	<b>84 898 \$</b>	<b>93 334 \$</b>	<b>84 898 \$</b>

<sup>1</sup> Sans objet.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>				
Résultat net avant impôt sur le résultat, y compris quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	1 765 \$	3 945 \$	5 413 \$	6 858 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation				
Provision pour pertes sur créances (Note 6)	3 218	633	4 137	1 483
Amortissement	304	145	595	289
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	205	199	407	394
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 5)	12	(35)	2	(24)
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	(247)	(266)	(452)	(588)
Impôt différé	(542)	(91)	(416)	50
Variations des actifs et passifs d'exploitation				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 10, 12)	(76)	63	(155)	(13)
Valeurs mobilières mises en pension	37 421	13 123	37 861	14 496
Valeurs mobilières prises en pension	(1 996)	(17 519)	(1 856)	(22 570)
Valeurs mobilières vendues à découvert	(8 757)	(2 525)	(925)	(3 113)
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	30 645	(10 735)	14 170	(4 908)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(56 653)	(15 762)	(66 101)	(18 646)
Dépôts	168 943	(2 580)	190 842	(36 826)
Dérivés	(777)	1 004	(2 003)	7 301
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 496)	(327)	(2 165)	(96)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(17 841)	31 279	(10 506)	58 006
Passifs de titrisation	817	478	845	(543)
Impôt exigible	(452)	(66)	(710)	(830)
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(3 832)	1 102	(5 179)	(1 076)
Divers	(12 713)	(3 733)	(15 189)	(4 619)
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation</b>	<b>137 948</b>	<b>(1 668)</b>	<b>148 615</b>	<b>(4 975)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>				
Émission de billets et débetures subordonnés (Note 13)	3 000	–	3 000	–
Rachat de billets et débetures subordonnés	(5)	(21)	(69)	23
Émission d'actions ordinaires (Note 14)	10	20	46	44
Rachat d'actions ordinaires (Note 14)	(541)	(415)	(847)	(728)
Émission d'actions privilégiées (Note 14)	–	–	–	346
Vente d'actions autodétenues (Note 14)	2 468	2 984	4 686	5 337
Achat d'actions autodétenues (Note 14)	(2 390)	(2 891)	(4 704)	(5 267)
Dividendes versés	(1 415)	(1 314)	(2 752)	(2 502)
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–	(1 000)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–	(11)
Remboursement des obligations locatives <sup>1</sup>	(116)	–	(259)	–
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>	<b>1 011</b>	<b>(1 637)</b>	<b>(899)</b>	<b>(3 758)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(112 703)	3 218	(121 177)	2 267
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 5)				
Achats	(22 094)	(6 992)	(29 509)	(11 351)
Produit tiré des échéances	9 229	8 269	18 766	15 854
Produit tiré des ventes	5 106	2 444	6 901	4 914
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti (Note 5)				
Achats	(24 231)	(8 593)	(39 332)	(14 570)
Produit tiré des échéances	6 325	5 804	17 469	11 707
Produit tiré des ventes	8	16	172	1 132
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	(538)	(292)	(750)	(465)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions	–	–	–	(536)
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	<b>(138 898)</b>	<b>3 874</b>	<b>(147 460)</b>	<b>8 952</b>
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	163	59	178	55
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques</b>	<b>224</b>	<b>628</b>	<b>434</b>	<b>274</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	5 073	4 381	4 863	4 735
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période</b>	<b>5 297 \$</b>	<b>5 009 \$</b>	<b>5 297 \$</b>	<b>5 009 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>				
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	619 \$	783 \$	1 345 \$	1 950 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	3 070	4 290	7 305	8 995
Montant des intérêts reçus au cours de la période	9 038	9 841	18 960	19 996
Montant des dividendes reçus au cours de la période	440	323	930	679

<sup>1</sup> Avant l'adoption d'IFRS 16, les remboursements des obligations au titre de contrats de location-financement étaient inclus dans les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.



## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

### NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

#### INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La Banque est issue de la fusion, le 1<sup>er</sup> février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

#### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) Canada. Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, sauf pour ce qui est des modifications de méthodes comptables décrites à la note 2 du présent rapport. Certains montants comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 27 mai 2020.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2019. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

### NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

#### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes ci-après ont été adoptées par la Banque le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

##### **Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et qui est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour la Banque.

IFRS 16 présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les accords qui répondent à la définition d'un contrat de location à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant de l'obligation locative, assujéti à certains ajustements, le cas échéant, et est évalué ultérieurement au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs sur la durée résiduelle du contrat de location, calculée à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Banque. La durée du contrat de location comprend les options de prolongation et de résiliation lorsque la Banque a la certitude raisonnable de les exercer, et l'obligation locative est réévaluée lorsque surviennent des ajustements aux paiements de loyers futurs, des changements dans les hypothèses ou les stratégies de la Banque relatives à l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation, ou des mises à jour du taux d'emprunt marginal. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont comptabilisés au poste Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables, et les obligations locatives sont incluses dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. La charge d'intérêts liée aux obligations locatives, qui est calculée selon un taux d'intérêt effectif, est comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire, de même que l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, lequel est calculé selon la méthode linéaire et est inclus dans les charges autres que d'intérêts. Auparavant, selon IAS 17, la charge de location nette sur les contrats de location simple était classée dans les charges autres que d'intérêts. Ces modifications ont pour effet net de changer le moment de la comptabilisation des charges. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation, leurs paiements étant comptabilisés selon la méthode linéaire dans les charges autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même.

Au moment de la transition à IFRS 16, la Banque a adopté la nouvelle norme selon l'approche rétrospective modifiée et a comptabilisé l'effet cumulé des incidences transitoires dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1<sup>er</sup> novembre 2019, sans retraitement des périodes comparatives. La Banque a appliqué certaines mesures de simplification autorisées, notamment : en recourant à des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée du contrat de location lorsqu'il comporte des options de prolongation ou de résiliation; en évaluant l'actif au titre du droit d'utilisation de façon rétrospective pour certains contrats de location; en ne réappréciant pas les contrats de location identifiés comme des contrats de location selon les normes comptables précédentes, en n'appliquant pas IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles; et en utilisant les provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisés au 31 octobre 2019 plutôt qu'en effectuant un test de dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation au 1<sup>er</sup> novembre 2019.

L'incidence d'IFRS 16 a principalement touché les contrats de location immobiliers de la Banque qui étaient auparavant classés comme contrats de location simple. La Banque loue également du matériel et mobilier et d'autres actifs. Le 1<sup>er</sup> novembre 2019, la Banque a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de 4,45 milliards de dollars, des obligations locatives de 5,65 milliards de dollars, et d'autres ajustements et reclassements au bilan de 0,65 milliard de dollars. La diminution des résultats non distribués s'est élevée à 0,55 milliard de dollars après impôt. L'incidence sur les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a été une diminution de 24 pdb. Le tableau ci-dessous présente les ajustements apportés aux engagements en vertu de contrats de location simple présentés selon IAS 17 au 31 octobre 2019 qui ont été utilisés pour calculer les obligations locatives comptabilisées par la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2019.

(en millions de dollars canadiens)	Montant
Engagements en vertu de contrats de location simple présentés au 31 octobre 2019	7 621 \$
Engagements en vertu de contrats de location qui n'ont pas débuté le 1 <sup>er</sup> novembre 2019 et engagements dans le cadre de paiements non locatifs <sup>1</sup>	(2 363)
Incidence de l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme et des contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur	(56)
Incidence des options de prolongation et de résiliation que la Banque a la certitude raisonnable d'exercer et autres	4 721
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal de la Banque <sup>2</sup>	(4 278)
<b>Obligations locatives comptabilisées au 1<sup>er</sup> novembre 2019</b>	<b>5 645 \$</b>

<sup>1</sup> Les paiements non locatifs comprennent les taxes et les charges d'exploitation estimées.

<sup>2</sup> Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,8 %.

#### **Incertitude relative aux traitements fiscaux**

En juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui apporte des précisions sur l'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en lien avec la comptabilisation et l'évaluation des traitements fiscaux incertains. L'adoption de cette interprétation le 1<sup>er</sup> novembre 2019 n'a eu aucune incidence importante sur la Banque.

#### **Réforme des taux interbancaires offerts et incidence sur l'information financière**

En raison des effets de la réforme des taux interbancaires offerts, l'IASB a publié le 26 septembre 2019 le document intitulé *Réforme des taux d'intérêt de référence (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7)*. La Banque a adopté les modifications applicables au cours du quatrième trimestre de 2019. Les modifications prévoient des exceptions temporaires à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture à l'égard de toutes les relations de couverture directement touchées par la réforme des taux d'intérêt de référence. Selon ces modifications, les entités appliqueraient les dispositions relatives à la comptabilité de couverture en présumant que le taux d'intérêt de référence ne serait pas modifié, permettant ainsi de maintenir la comptabilité de couverture pendant la période d'incertitude qui précède le remplacement du taux d'intérêt de référence actuel par un taux de référence alternatif. Les modifications prévoient également une exception à l'exigence selon laquelle l'entité doit cesser d'utiliser la comptabilité de couverture lorsque les résultats réels de l'opération de couverture ne respectent pas les contraintes d'efficacité en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence. Des modifications ont également été apportées à IFRS 7 établissant de nouvelles obligations d'information relatives à la version d'IAS 39 modifiée. Pour plus de renseignements, se reporter aux notes 2 et 11 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Le 9 avril 2020, l'IASB a publié l'exposé-sondage intitulé *Interest Rate Benchmark Reform – Phase 2 Proposed amendments to IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 and IFRS 16* proposant certaines modifications. La période de commentaires prend fin le 25 mai 2020. Les modifications définitives sont attendues plus tard au cours de 2020. La Banque passe en revue l'exposé-sondage et continue d'évaluer l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence.

#### **MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES**

La norme suivante a été publiée, mais n'était pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera la norme lorsqu'elle entrera en vigueur.

#### **Contrats d'assurance**

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. IFRS 17 est actuellement en vigueur pour la période de présentation de l'information financière de la Banque commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2021. L'IASB a achevé ses délibérations sur les modifications ciblées par son exposé-sondage, y compris le report de la date d'entrée en vigueur de la norme aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2023 pour la Banque. L'IASB a l'intention de publier la norme révisée à la mi-2020. Tout changement à la date d'entrée en vigueur pour la Banque est sous réserve des mises à jour du préavis connexe publié par le BSIF. La Banque évalue l'incidence de ces modifications et de la norme actuelle sur les états financiers consolidés en prévision de l'adoption de cette norme.

### **NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS**

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles à la compréhension de ses résultats d'exploitation et de sa situation financière. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification de ces normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour que les méthodes comptables soient appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables soient adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, en complément à celle qui est ci-dessous.

### **Contrats de location**

La Banque exerce son jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle tient compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, le rendement des succursales et les pratiques commerciales antérieures. Les périodes visées par les options de prolongation ou de résiliation sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la Banque a la certitude raisonnable de les exercer. La direction considère le seuil de «certitude raisonnable» comme étant un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou l'industrie pourrait influencer sur l'évaluation par la Banque de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la Banque des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur le bilan consolidé intermédiaire et l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque.

Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la Banque doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La Banque détermine le taux d'emprunt marginal de chaque bien loué ou portefeuille de biens loués en prenant en considération le degré de solvabilité de la Banque, la garantie, la durée et la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation ainsi que l'environnement économique dans lequel le bien loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent changer principalement par suite de changements dans l'environnement macroéconomique.

Les jugements, estimations et hypothèses comptables qui sont touchés par l'émergence de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et qui tiennent compte des lignes directrices publiées par l'IASB et le BSIF à ce sujet au deuxième trimestre de 2020 sont les suivantes :

### **DÉPRÉCIATION – MODÈLE FONDÉ SUR LES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES**

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige l'application d'estimations et l'exercice de jugement dans l'évaluation du contexte économique actuel et prospectif. En raison de la COVID-19, le degré d'incertitude est plus élevé quand vient le temps d'établir des informations prospectives raisonnables et justifiables qui serviront à déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et à évaluer les pertes de crédit attendues. La Banque a mis en place des programmes d'allègement qui permettent aux emprunteurs de reporter temporairement le paiement du principal ou des intérêts, ou des deux, sur leurs prêts, et soutient différents programmes d'aide gouvernementale qui réduisent l'exposition de la Banque aux pertes attendues. En vertu de ces programmes visant les prêts de détail et les prêts autres que de détail, et nonobstant toute autre variation du risque de crédit, la participation à un programme de report de paiements n'équivaut pas, en soi, à un événement déclenchant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale (ce qui entraînerait une migration vers une autre étape) ni ne se traduit par un nombre supplémentaire de jours en souffrance ou en retard. Les variables macroéconomiques sont tirées de statistiques découlant du scénario de base à partir des distributions historiques de chaque variable. Ce processus a été suivi aux fins du scénario optimiste pour la période considérée. Pour le scénario pessimiste, les variables macroéconomiques ont été tirées d'une analyse de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature. Pour plus de renseignements sur les variables macroéconomiques utilisées dans les scénarios macroéconomiques prospectifs, se reporter à la note 6.

La direction exerce un jugement d'expert en matière de crédit pour déterminer si le risque de crédit d'une exposition a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour établir le montant des pertes de crédit attendues à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables qui ne sont pas déjà comprises dans les modèles quantitatifs. Le contexte actuel peut évoluer rapidement et dans la mesure où certaines répercussions de la COVID-19 ne sont pas totalement intégrées dans le calcul des modèles, des ajustements quantitatifs et qualitatifs temporaires ont été pris en compte. Ces ajustements comprennent les notes de crédit de l'emprunteur, les répercussions de la COVID-19 propres à l'industrie et à la région, les initiatives de soutien aux paiements offertes par la Banque et les gouvernements et le maintien de la paralysie de l'économie dont les effets ne sont pas encore totalement reflétés dans les modèles quantitatifs. La Banque a effectué certaines évaluations quantitatives supplémentaires du risque de crédit au niveau des portefeuilles et des prêts pour déterminer s'il avait augmenté de manière importante.

### **GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

La Banque a évalué si les conditions de marché et les incertitudes à l'égard des répercussions macroéconomiques de la COVID-19, y compris sur la croissance du produit intérieur brut (PIB), le taux de chômage et les taux d'intérêt, ont donné lieu à une dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Après avoir évalué ces indicateurs, la Banque a conclu qu'il n'existait aucune dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles au 30 avril 2020.

### **ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR**

Comme il est mentionné à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, la détermination de la juste valeur de certains instruments financiers complexes ou illiquides fait appel au jugement à l'égard des techniques d'évaluation ou des données connexes utilisées. Les jugements touchent notamment les critères de liquidité et les données de modélisation comme les volatilités, les corrélations, les écarts de crédit, les taux d'actualisation, les taux de remboursements anticipés et les prix des instruments sous-jacents. En outre, des jugements sont portés pour établir les divers types de rajustements de valeur qui tiendront compte des limites de système ou de l'incertitude relative à la mesure, y compris celles liées à l'élargissement des écarts du coût de financement et de taux.

Une analyse des justes valeurs des instruments financiers est présentée à la note 4.

**NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR**

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2020. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, qui contient une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers de la Banque.

**Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur**

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent les actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les bâtiments et le matériel et mobilier, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

**Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2020		31 octobre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	103 750 \$	104 223 \$	78 275 \$	78 374 \$
Autres titres de créance	56 635	55 671	52 222	52 370
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	160 385	159 894	130 497	130 744
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	746 970	750 367	684 608	688 154
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	907 355 \$	910 261 \$	815 105 \$	818 898 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
Dépôts	1 078 306 \$	1 080 445 \$	886 977 \$	892 597 \$
Passifs de titrisation au coût amorti	14 516	13 473	14 086	14 258
Billets et débentures subordonnés	14 024	14 555	10 725	11 323
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	1 106 846 \$	1 108 473 \$	911 788 \$	918 178 \$

<sup>1</sup> Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur.

**Hiérarchie des justes valeurs et évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3**

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, qui contient une description de ces trois niveaux.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques d'évaluation, aux données non observables et aux sensibilités au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2020. Les principales techniques d'évaluation et principales données non observables utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 sont décrites et quantifiées à la rubrique «Évaluations des actifs et passifs classés dans le niveau 3» de la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Le tableau ci-après présente, aux 30 avril 2020 et 31 octobre 2019, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

### Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2020				31 octobre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total <sup>1</sup>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES</b>								
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction<sup>2</sup></b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	3 017	17 867	–	20 884	395	10 521	–	10 916
Provinces	–	8 586	–	8 586	–	8 510	8	8 518
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	18 829	–	18 829	–	19 133	–	19 133
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	4 115	–	4 115	–	4 132	–	4 132
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	2 224	–	2 224	–	1 746	–	1 746
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	–	5 252	–	5 252	–	5 129	3	5 132
Autres émetteurs	–	14 938	15	14 953	–	13 547	1	13 548
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires	30 964	25	–	30 989	56 058	61	–	56 119
Actions privilégiées	36	–	–	36	57	–	–	57
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>	–	13 156	–	13 156	–	12 482	–	12 482
<b>Marchandises</b>	12 392	397	–	12 789	13 761	437	–	14 198
<b>Droits conservés</b>	–	17	–	17	–	19	–	19
	<b>46 409</b>	<b>85 406</b>	<b>15</b>	<b>131 830</b>	<b>70 271</b>	<b>75 717</b>	<b>12</b>	<b>146 000</b>
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières	235	5 261	496	5 992	229	3 985	493	4 707
Prêts	–	2 673	3	2 676	–	1 791	5	1 796
	<b>235</b>	<b>7 934</b>	<b>499</b>	<b>8 668</b>	<b>229</b>	<b>5 776</b>	<b>498</b>	<b>6 503</b>
<b>Dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	19	22 019	–	22 038	22	14 794	–	14 816
Contrats de change	32	43 075	14	43 121	24	30 623	3	30 650
Contrats dérivés de crédit	–	88	–	88	–	16	–	16
Dérivés d'actions	3	5 263	289	5 555	1	1 298	589	1 888
Contrats de marchandises	445	2 555	34	3 034	266	1 246	12	1 524
	<b>499</b>	<b>73 000</b>	<b>337</b>	<b>73 836</b>	<b>313</b>	<b>47 977</b>	<b>604</b>	<b>48 894</b>
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières <sup>2</sup>	–	3 579	–	3 579	–	4 040	–	4 040
	<b>–</b>	<b>3 579</b>	<b>–</b>	<b>3 579</b>	<b>–</b>	<b>4 040</b>	<b>–</b>	<b>4 040</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	–	16 560	–	16 560	–	9 663	–	9 663
Provinces	–	15 838	–	15 838	–	12 927	–	12 927
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	42 515	–	42 515	–	40 737	–	40 737
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	13 584	–	13 584	–	14 407	–	14 407
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	4 640	–	4 640	–	5 437	–	5 437
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des actifs	–	12 781	–	12 781	–	15 888	–	15 888
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	198	–	198	–	247	–	247
Obligations de sociétés et autres	–	8 885	20	8 905	–	7 810	24	7 834
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires	856	1	1 602	2 459	89	2	1 507	1 598
Actions privilégiées	163	–	27	190	198	–	44	242
<b>Prêts</b>	–	3 035	–	3 035	–	2 124	–	2 124
	<b>1 019</b>	<b>118 037</b>	<b>1 649</b>	<b>120 705</b>	<b>287</b>	<b>109 242</b>	<b>1 575</b>	<b>111 104</b>
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	–	<b>6 291</b>	–	<b>6 291</b>	–	<b>4 843</b>	–	<b>4 843</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>								
	–	22 076	4 322	26 398	–	22 793	4 092	26 885
<b>Dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	14	22 962	97	23 073	19	14 404	83	14 506
Contrats de change	26	40 069	1	40 096	21	29 374	4	29 399
Contrats dérivés de crédit	–	215	–	215	–	420	–	420
Dérivés d'actions	–	5 633	820	6 453	–	2 877	1 514	4 391
Contrats de marchandises	768	2 288	97	3 153	266	1 040	29	1 335
	<b>808</b>	<b>71 167</b>	<b>1 015</b>	<b>72 990</b>	<b>306</b>	<b>48 115</b>	<b>1 630</b>	<b>50 051</b>
<b>Passifs de titrisation à la juste valeur</b>								
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	13 473	–	13 473	–	13 058	–	13 058
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert<sup>2</sup></b>	<b>1 599</b>	<b>27 132</b>	–	<b>28 731</b>	<b>878</b>	<b>28 778</b>	–	<b>29 656</b>
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension</b>	–	<b>2 120</b>	–	<b>2 120</b>	–	<b>2 973</b>	–	<b>2 973</b>

<sup>1</sup> La juste valeur est la même que la valeur comptable.

<sup>2</sup> Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues, mais non encore achetées (positions vendeur).

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2020 et 2019.

### Transferts des instruments du niveau 3

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

### Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2020	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>5</sup>	
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> févr. 2020	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>2,3</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements <sup>4</sup>	Au niveau 3			Hors du niveau 3
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>									
Obligations des gouvernements canadiens									
Provinces	8 \$	- \$	- \$	- \$	(8) \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Autres titres de créance</b>									
Émetteurs canadiens	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres émetteurs	9	-	-	7	-	3	(4)	15	3
	17	-	-	7	(8)	3	(4)	15	3
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	500	(12)	-	28	(20)	-	-	496	(17)
Prêts	5	-	-	-	(2)	-	-	3	-
	505	(12)	-	28	(22)	-	-	499	(17)
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>									
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE									
	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres titres de créance</b>									
Titres adossés à des actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations de sociétés et autres	24	-	(4)	-	-	-	-	20	-
<b>Titres de capitaux propres</b>									
Actions ordinaires	1 518	-	(1)	9	76	-	-	1 602	-
Actions privilégiées	45	-	(19)	1	-	-	-	27	(19)
	1 587 \$	- \$	(24) \$	10 \$	76 \$	- \$	- \$	1 649 \$	(19) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>6</sup></b>									
	(4 209) \$	628 \$	- \$	(1 083) \$	334 \$	- \$	8 \$	(4 322) \$	573 \$
<b>Dérivés<sup>7</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(85)	(12)	-	-	-	-	-	(97)	(10)
Contrats de change	-	11	-	-	2	-	-	13	11
Dérivés d'actions	(1 024)	490	-	(27)	31	(1)	-	(531)	485
Contrats de marchandises	(19)	(66)	-	-	22	-	-	(63)	(50)
	(1 128)	423	-	(27)	55	(1)	-	(678)	436
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(5)	58	-	(66)	6	-	-	(7)	58
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	(3)	-	-	-	-	-	3	-	-

<sup>1</sup> Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Autres éléments du résultat global.

<sup>3</sup> Comprennent les profits et pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

<sup>4</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>5</sup> Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>6</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>7</sup> Au 30 avril 2020, composés d'actifs dérivés de 0,3 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> février 2020) et de passifs dérivés de 1,0 milliard de dollars (1,7 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> février 2020), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

## Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)				Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2020	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>4</sup>
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2019	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>2</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements <sup>3</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>										
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	8 \$	- \$	- \$	- \$	(8) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Autres titres de créance</b>										
Émetteurs canadiens	3	-	-	-	(1)	-	(2)	-	-	-
Autres émetteurs	1	-	-	7	(1)	12	(4)	15	3	3
	12	-	-	7	(10)	12	(6)	15	3	3
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
Valeurs mobilières										
Prêts	493	(4)	-	53	(46)	-	-	496	(14)	(14)
	5	-	-	-	(2)	-	-	3	-	-
	498	(4)	-	53	(48)	-	-	499	(14)	(14)
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres titres de créance</b>										
Titres adossés à des actifs										
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations de sociétés et autres										
	24	-	(4)	-	-	-	-	20	-	-
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires										
	1 507	-	(1)	18	78	-	-	1 602	1	1
Actions privilégiées										
	44	-	(18)	1	-	-	-	27	(18)	(18)
	1 575 \$	- \$	(23) \$	19 \$	78 \$	- \$	- \$	1 649 \$	(17) \$	(17) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>										
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>5</sup></b>										
	(4 092) \$	523 \$	- \$	(1 797) \$	1 036 \$	- \$	8 \$	(4 322) \$	494 \$	494 \$
<b>Dérivés<sup>6</sup></b>										
Contrats de taux d'intérêt										
	(83)	(22)	-	-	8	-	-	(97)	(15)	(15)
Contrats de change										
	(1)	10	-	-	3	1	-	13	11	11
Dérivés d'actions										
	(925)	357	-	(58)	96	(1)	-	(531)	351	351
Contrats de marchandises										
	(17)	(69)	-	-	23	-	-	(63)	(53)	(53)
	(1 026)	276	-	(58)	130	-	-	(678)	294	294
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
	(21)	65	-	(105)	54	-	-	(7)	65	65
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>										
	-	-	-	-	-	(3)	3	-	-	-

<sup>1</sup> Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Comprennent les profits et pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

<sup>3</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>4</sup> Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>5</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>6</sup> Au 30 avril 2020, composés d'actifs dérivés de 0,3 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2019) et de passifs dérivés de 1,0 milliard de dollars (1,6 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2019), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

## Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2019	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>5</sup>	
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> février 2019	Inclus dans le résultat net <sup>2</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>3</sup>	Achats/émissions	Ventes/règlements <sup>4</sup>	Au niveau 3			Hors du niveau 3
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>									
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>									
Obligations des gouvernements canadiens									
Provinces	– \$	(1) \$	– \$	– \$	– \$	47 \$	– \$	46 \$	(1) \$
<b>Autres titres de créance</b>									
Émetteurs canadiens	1	–	–	–	–	1	–	2	–
Autres émetteurs	9	–	–	–	(9)	18	–	18	–
	10	(1)	–	–	(9)	66	–	66	(1)
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
Valeurs mobilières	495	56	1	65	(170)	–	–	447	5
Prêts	21	–	–	–	(1)	–	–	20	–
	516	56	1	65	(171)	–	–	467	5
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>									
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>									
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE									
	210	14	–	–	(224)	–	–	–	–
<b>Autres titres de créance</b>									
Titres adossés à des actifs	559	–	–	–	–	–	(559)	–	–
Obligations de sociétés et autres	23	–	–	–	–	–	–	23	–
<b>Titres de capitaux propres</b>									
Actions ordinaires	1 495	–	(1)	14	24	–	–	1 532	(1)
Actions privilégiées	57	–	(8)	1	–	–	–	50	(9)
	2 344 \$	14 \$	(9) \$	15 \$	(200) \$	– \$	(559) \$	1 605 \$	(10) \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>6</sup></b>									
	(3 465) \$	(188) \$	– \$	(82) \$	56 \$	– \$	– \$	(3 679) \$	(189) \$
<b>Dérivés<sup>7</sup></b>									
Contrats de taux d'intérêt	(64)	(12)	–	–	(1)	–	–	(77)	(11)
Contrats de change	2	–	–	–	–	(4)	–	(2)	–
Dérivés d'actions	(699)	(190)	–	(37)	101	–	–	(825)	(179)
Contrats de marchandises	(8)	34	–	–	(11)	–	–	15	23
	(769)	(168)	–	(37)	89	(4)	–	(889)	(167)
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>									
	(3)	18	–	(32)	4	–	–	(13)	14
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>									
	–	–	–	–	–	–	–	–	–

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>3</sup> Comprennent les profits et pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

<sup>4</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>5</sup> Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>6</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>7</sup> Au 30 avril 2019, composés d'actifs dérivés de 0,6 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> février 2019) et de passifs dérivés de 1,5 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> février 2019), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.



## Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)				Activités		Transferts		Juste valeur au 30 avril 2019	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>5</sup>
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2018	Inclus dans le résultat net <sup>2</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global <sup>3</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements <sup>4</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>										
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	3 \$	(1) \$	– \$	– \$	(3) \$	47 \$	– \$	46 \$	(1) \$	
<b>Autres titres de créance</b>										
Émetteurs canadiens	1	–	–	–	–	1	–	2	–	
Autres émetteurs	16	1	–	–	(17)	19	(1)	18	–	
	20	–	–	–	(20)	67	(1)	66	(1)	
<b>Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
Valeurs mobilières	408	58	2	136	(178)	21	–	447	6	
Prêts	19	1	–	1	(1)	–	–	20	1	
	427	59	2	137	(179)	21	–	467	7	
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	200	24	–	–	(224)	–	–	–	–	
<b>Autres titres de créance</b>										
Titres adossés à des actifs	562	–	–	–	–	–	(562)	–	–	
Obligations de sociétés et autres	24	–	(1)	–	–	–	–	23	(1)	
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires	1 492	–	–	19	21	–	–	1 532	(1)	
Actions privilégiées	135	–	(11)	1	(74)	–	(1)	50	(17)	
	2 413 \$	24 \$	(12) \$	20 \$	(277) \$	– \$	(563) \$	1 605 \$	(19) \$	
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>										
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction<sup>6</sup></b>										
	(3 024) \$	(287) \$	– \$	(378) \$	10 \$	– \$	– \$	(3 679) \$	(255) \$	
<b>Dérivés<sup>7</sup></b>										
Contrats de taux d'intérêt	(63)	(16)	–	–	2	–	–	(77)	(15)	
Contrats de change	1	(1)	–	–	2	(4)	–	(2)	–	
Dérivés d'actions	(624)	(295)	–	(75)	169	–	–	(825)	(281)	
Contrats de marchandises	27	(4)	–	–	(8)	–	–	15	3	
	(659)	(316)	–	(75)	165	(4)	–	(889)	(293)	
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
	(14)	40	–	(49)	10	–	–	(13)	30	
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>										
	–	–	–	–	–	–	–	–	–	

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>3</sup> Comprennent les profits et pertes réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG.

<sup>4</sup> Comprennent les variations de change.

<sup>5</sup> Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>6</sup> Les émissions et les rachats des dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

<sup>7</sup> Au 30 avril 2019, composés d'actifs dérivés de 0,6 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2018) et de passifs dérivés de 1,5 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2018), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

**NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES**
**Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières**

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 30 avril 2020 et 31 octobre 2019.

**Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2020				31 octobre 2019			
	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
<b>Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	16 453 \$	115 \$	(8) \$	16 560 \$	9 603 \$	62 \$	(2) \$	9 663 \$
Provinces	15 848	97	(107)	15 838	12 890	77	(40)	12 927
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	42 343	243	(71)	42 515	40 703	86	(52)	40 737
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	13 558	34	(8)	13 584	14 394	21	(8)	14 407
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	4 625	37	(22)	4 640	5 407	31	(1)	5 437
	92 827	526	(216)	93 137	82 997	277	(103)	83 171
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des actifs								
	13 095	13	(327)	12 781	15 890	29	(31)	15 888
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes								
	198	–	–	198	247	–	–	247
Obligations de sociétés et autres								
	9 067	21	(183)	8 905	7 832	27	(25)	7 834
	22 360	34	(510)	21 884	23 969	56	(56)	23 969
<b>Total des titres de créance</b>	<b>115 187</b>	<b>560</b>	<b>(726)</b>	<b>115 021</b>	<b>106 966</b>	<b>333</b>	<b>(159)</b>	<b>107 140</b>
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires								
	2 686	28	(255)	2 459	1 594	31	(27)	1 598
Actions privilégiées								
	303	–	(113)	190	302	4	(64)	242
	2 989	28	(368)	2 649	1 896	35	(91)	1 840
<b>Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>	<b>118 176 \$</b>	<b>588 \$</b>	<b>(1 094) \$</b>	<b>117 670 \$</b>	<b>108 862 \$</b>	<b>368 \$</b>	<b>(250) \$</b>	<b>108 980 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

**Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres présentés dans le tableau suivant comme des titres de capitaux propres à la JVAERG. Cette désignation est attribuable au fait que ces placements sont détenus à des fins autres que de transaction.

**Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**

(en millions de dollars canadiens)

	Aux		Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2020	31 octobre 2019	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
	Juste valeur		Revenus de dividendes comptabilisés		Revenus de dividendes comptabilisés	
Actions ordinaires	2 459 \$	1 598 \$	24 \$	20 \$	51 \$	40 \$
Actions privilégiées	190	242	4	3	7	7
<b>Total</b>	<b>2 649 \$</b>	<b>1 840 \$</b>	<b>28 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>58 \$</b>	<b>47 \$</b>

Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2020, la Banque a cédé des titres de capitaux propres conformément à sa stratégie de placement d'une juste valeur respectivement de 23 millions de dollars et 28 millions de dollars (respectivement 133 millions de dollars et 312 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019). Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2020, la Banque a dégagé des pertes cumulées de 6 millions de dollars (profits cumulés respectivement de 44 millions de dollars et 68 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019) à la cession de ces titres de capitaux propres et a comptabilisé des revenus de dividendes de néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020 (respectivement 1 million de dollars et 3 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019).

**Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur les valeurs mobilières**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
Titres de créance au coût amorti	– \$	– \$	– \$	44 \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(12)	35	(2)	(20)
<b>Total</b>	<b>(12) \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>24 \$</b>

### Qualité du crédit des titres de créance

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur et la notation de risque par facilité, comme il est décrit dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2019. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

### Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2020				31 octobre 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Titres de créance</b>								
Première qualité	272 826 \$	– \$	s. o. \$	272 826 \$	235 475 \$	– \$	s. o. \$	235 475 \$
Qualité inférieure	2 424	153	s. o.	2 577	2 109	54	s. o.	2 163
Actifs surveillés et classés	s. o.	5	s. o.	5	s. o.	–	s. o.	–
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
<b>Total des titres de créance</b>	<b>275 250</b>	<b>158</b>	<b>–</b>	<b>275 408</b>	<b>237 584</b>	<b>54</b>	<b>–</b>	<b>237 638</b>
<b>Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1</b>
<b>Titres de créance, déduction faite de la provision</b>	<b>275 248 \$</b>	<b>158 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>275 406 \$</b>	<b>237 583 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>237 637 \$</b>

Au 30 avril 2020, la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance s'élevait à 13 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 octobre 2019), dont un montant de 2 millions de dollars (1 million de dollars au 31 octobre 2019) pour des titres de créance au coût amorti et un montant de 11 millions de dollars (3 millions de dollars au 31 octobre 2019) pour des titres de créance à la JVAERG. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti de 1 million de dollars (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019). Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la JVAERG de 8 millions de dollars (reprise de provision pour pertes sur créances de 2 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019).

**NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES**

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

**Prêts par notation de risque**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>							
	30 avril 2020				31 octobre 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels<sup>1, 2, 3</sup></b>								
Risque faible	172 501 \$	64 \$	s. o. \$	172 565 \$	181 748 \$	77 \$	s. o. \$	181 825 \$
Risque normal	58 065	367	s. o.	58 432	43 988	248	s. o.	44 236
Risque moyen	7 231	615	s. o.	7 846	5 817	433	s. o.	6 250
Risque élevé	826	2 831	302	3 959	964	1 454	366	2 784
Défaillance	s. o.	s. o.	648	648	s. o.	s. o.	545	545
<b>Total</b>	<b>238 623</b>	<b>3 877</b>	<b>950</b>	<b>243 450</b>	<b>232 517</b>	<b>2 212</b>	<b>911</b>	<b>235 640</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>37</b>	<b>56</b>	<b>60</b>	<b>153</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>56</b>	<b>110</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>238 586</b>	<b>3 821</b>	<b>890</b>	<b>243 297</b>	<b>232 489</b>	<b>2 186</b>	<b>855</b>	<b>235 530</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers<sup>4</sup></b>								
Risque faible	71 462	535	s. o.	71 997	92 601	953	s. o.	93 554
Risque normal	62 388	1 632	s. o.	64 020	46 878	973	s. o.	47 851
Risque moyen	29 758	1 641	s. o.	31 399	27 576	879	s. o.	28 455
Risque élevé	8 381	5 712	656	14 749	6 971	2 435	618	10 024
Défaillance	s. o.	s. o.	505	505	s. o.	s. o.	450	450
<b>Total</b>	<b>171 989</b>	<b>9 520</b>	<b>1 161</b>	<b>182 670</b>	<b>174 026</b>	<b>5 240</b>	<b>1 068</b>	<b>180 334</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>833</b>	<b>805</b>	<b>216</b>	<b>1 854</b>	<b>690</b>	<b>384</b>	<b>175</b>	<b>1 249</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>171 156</b>	<b>8 715</b>	<b>945</b>	<b>180 816</b>	<b>173 336</b>	<b>4 856</b>	<b>893</b>	<b>179 085</b>
<b>Cartes de crédit</b>								
Risque faible	3 925	40	s. o.	3 965	7 188	48	s. o.	7 236
Risque normal	9 005	94	s. o.	9 099	10 807	82	s. o.	10 889
Risque moyen	11 624	353	s. o.	11 977	11 218	275	s. o.	11 493
Risque élevé	4 793	3 913	362	9 068	4 798	1 670	355	6 823
Défaillance	s. o.	s. o.	133	133	s. o.	s. o.	123	123
<b>Total</b>	<b>29 347</b>	<b>4 400</b>	<b>495</b>	<b>34 242</b>	<b>34 011</b>	<b>2 075</b>	<b>478</b>	<b>36 564</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>877</b>	<b>1 170</b>	<b>343</b>	<b>2 390</b>	<b>732</b>	<b>521</b>	<b>322</b>	<b>1 575</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>28 470</b>	<b>3 230</b>	<b>152</b>	<b>31 852</b>	<b>33 279</b>	<b>1 554</b>	<b>156</b>	<b>34 989</b>
<b>Entreprises et gouvernements<sup>1, 2, 3, 5</sup></b>								
Première qualité ou risque faible ou normal	150 320	150	s. o.	150 470	120 940	153	s. o.	121 093
Qualité inférieure ou risque moyen	140 253	8 824	s. o.	149 077	119 256	5 298	s. o.	124 554
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	916	9 218	86	10 220	951	4 649	158	5 758
Défaillance	s. o.	s. o.	1 196	1 196	s. o.	s. o.	730	730
<b>Total</b>	<b>291 489</b>	<b>18 192</b>	<b>1 282</b>	<b>310 963</b>	<b>241 147</b>	<b>10 100</b>	<b>888</b>	<b>252 135</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>978</b>	<b>1 068</b>	<b>482</b>	<b>2 528</b>	<b>672</b>	<b>648</b>	<b>193</b>	<b>1 513</b>
<b>Prêts, déduction faite de la provision</b>	<b>290 511</b>	<b>17 124</b>	<b>800</b>	<b>308 435</b>	<b>240 475</b>	<b>9 452</b>	<b>695</b>	<b>250 622</b>
<b>Total des prêts<sup>5, 6</sup></b>	<b>731 448</b>	<b>35 989</b>	<b>3 888</b>	<b>771 325</b>	<b>681 701</b>	<b>19 627</b>	<b>3 345</b>	<b>704 673</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts<sup>6</sup></b>	<b>2 725</b>	<b>3 099</b>	<b>1 101</b>	<b>6 925</b>	<b>2 122</b>	<b>1 579</b>	<b>746</b>	<b>4 447</b>
<b>Total des prêts, déduction faite de la provision<sup>5, 6</sup></b>	<b>728 723 \$</b>	<b>32 890 \$</b>	<b>2 787 \$</b>	<b>764 400 \$</b>	<b>679 579 \$</b>	<b>18 048 \$</b>	<b>2 599 \$</b>	<b>700 226 \$</b>

<sup>1</sup> Au 30 avril 2020, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour les prêts douteux d'un montant de 166 millions de dollars (127 millions de dollars au 31 octobre 2019), étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

<sup>2</sup> Au 30 avril 2020, excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) d'une juste valeur respectivement de 13 milliards de dollars (12 milliards de dollars au 31 octobre 2019) et 3 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

<sup>3</sup> Au 30 avril 2020, comprennent les prêts hypothécaires assurés de 86 milliards de dollars (88 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

<sup>4</sup> Au 30 avril 2020, comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 12 milliards de dollars (13 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

<sup>5</sup> Au 30 avril 2020, comprennent les prêts évalués à la JVAERG de 3 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2019) et les engagements de clients au titre d'acceptations de 14 milliards de dollars (13 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

<sup>6</sup> Au 30 avril 2020, l'étape 3 comprenait les prêts dépréciés acquis d'un montant de 282 millions de dollars (313 millions de dollars au 31 octobre 2019) et la provision pour pertes sur prêts connexes d'un montant de 10 millions de dollars (12 millions de dollars au 31 octobre 2019) qui sont inclus dans la catégorie de notation de risque «Défaillance» puisque ces prêts étaient dépréciés au moment de leur acquisition.

**Prêts par notation de risque (suite) – Instruments de crédit hors bilan<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>							
	30 avril 2020				31 octobre 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
<b>Expositions de détail<sup>2</sup></b>								
Risque faible	217 110 \$	714 \$	s. o.	217 824 \$	227 757 \$	732 \$	s. o.	228 489 \$
Risque normal	86 315	1 016	s. o.	87 331	67 245	570	s. o.	67 815
Risque moyen	20 622	571	s. o.	21 193	13 204	277	s. o.	13 481
Risque élevé	2 839	1 413	–	4 252	1 869	854	–	2 723
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–	s. o.	s. o.	–	–
<b>Expositions autres que de détail<sup>3</sup></b>								
Première qualité	177 400	–	s. o.	177 400	179 650	–	s. o.	179 650
Qualité inférieure	66 329	6 187	s. o.	72 516	64 553	3 397	s. o.	67 950
Actifs surveillés et classés	11	3 755	–	3 766	2	2 126	–	2 128
Défaillance	s. o.	s. o.	282	282	s. o.	s. o.	108	108
<b>Total des instruments de crédit hors bilan</b>	<b>570 626</b>	<b>13 656</b>	<b>282</b>	<b>584 564</b>	<b>554 280</b>	<b>7 956</b>	<b>108</b>	<b>562 344</b>
<b>Provision pour les instruments de crédit hors bilan</b>	<b>407</b>	<b>538</b>	<b>46</b>	<b>991</b>	<b>293</b>	<b>277</b>	<b>15</b>	<b>585</b>
<b>Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision</b>	<b>570 219 \$</b>	<b>13 118 \$</b>	<b>236 \$</b>	<b>583 573 \$</b>	<b>553 987 \$</b>	<b>7 679 \$</b>	<b>93 \$</b>	<b>561 759 \$</b>

<sup>1</sup> Compte non tenu des engagements hypothécaires.

<sup>2</sup> Au 30 avril 2020, comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 329 milliards de dollars (311 milliards de dollars au 31 octobre 2019), lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

<sup>3</sup> Au 30 avril 2020, comprennent la tranche non utilisée de 41 milliards de dollars (41 milliards de dollars au 31 octobre 2019) des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

Les variations de la provision pour pertes sur prêts de la Banque aux 30 avril 2020 et 2019 et pour les trois mois et six mois clos à ces dates sont présentées dans les tableaux ci-après.

### Provision pour pertes sur prêts<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2020				Trois mois clos les			
	30 avril 2019							
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>2</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>2</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	30 \$	28 \$	56 \$	114 \$	25 \$	30 \$	52 \$	107 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	4	(4)	–	–	4	(4)	–	–
Transfert à l'étape 2	(3)	6	(3)	–	(1)	3	(2)	–
Transfert à l'étape 3	–	(3)	3	–	–	(2)	2	–
Réévaluation nette en raison des transferts <sup>4</sup>	(2)	4	–	2	(2)	2	–	–
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>5</sup>	4	s. o.	s. o.	4	2	s. o.	s. o.	2
Remboursements nets <sup>6</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>7</sup>	(1)	(1)	(5)	(7)	–	(1)	(4)	(5)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>8</sup>	3	25	14	42	(1)	4	9	12
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(9)	(9)	–	–	(6)	(6)
Reprises	–	–	1	1	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	2	1	2	5	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	37 \$	56 \$	59 \$	152 \$	27 \$	32 \$	51 \$	110 \$
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	728 \$	440 \$	185 \$	1 353 \$	598 \$	413 \$	183 \$	1 194 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	50	(45)	(5)	–	84	(80)	(4)	–
Transfert à l'étape 2	(136)	151	(15)	–	(28)	39	(11)	–
Transfert à l'étape 3	(4)	(40)	44	–	(4)	(54)	58	–
Réévaluation nette en raison des transferts <sup>4</sup>	(20)	167	4	151	(34)	38	2	6
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>5</sup>	99	s. o.	s. o.	99	73	s. o.	s. o.	73
Remboursements nets <sup>6</sup>	(20)	(14)	(3)	(37)	(22)	(8)	(3)	(33)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>7</sup>	(22)	(10)	(6)	(38)	(18)	(26)	(18)	(62)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>8</sup>	171	203	297	671	(7)	74	183	250
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(346)	(346)	–	–	(280)	(280)
Reprises	–	–	58	58	–	–	68	68
Écart de conversion et autres ajustements	17	8	3	28	5	5	3	13
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	863	860	216	1 939	647	401	181	1 229
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>9</sup>	30	55	–	85	26	44	–	70
Solde à la fin de la période	833 \$	805 \$	216 \$	1 854 \$	621 \$	357 \$	181 \$	1 159 \$
<b>Cartes de crédit<sup>10</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	952 \$	728 \$	367 \$	2 047 \$	865 \$	635 \$	389 \$	1 889 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	136	(130)	(6)	–	164	(155)	(9)	–
Transfert à l'étape 2	(156)	172	(16)	–	(55)	72	(17)	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(134)	136	–	(8)	(149)	157	–
Réévaluation nette en raison des transferts <sup>4</sup>	(48)	241	3	196	(55)	75	9	29
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>5</sup>	55	s. o.	s. o.	55	35	s. o.	s. o.	35
Remboursements nets <sup>6</sup>	(18)	2	9	(7)	(1)	(1)	5	3
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>7</sup>	(29)	(33)	(62)	(124)	(27)	(33)	(131)	(191)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>8</sup>	205	667	304	1 176	(50)	176	339	465
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(486)	(486)	–	–	(443)	(443)
Reprises	–	–	78	78	–	–	78	78
Écart de conversion et autres ajustements	32	17	16	65	12	7	5	24
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 127	1 530	343	3 000	880	627	382	1 889
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>9</sup>	250	360	–	610	480	318	–	798
Solde à la fin de la période	877 \$	1 170 \$	343 \$	2 390 \$	400 \$	309 \$	382 \$	1 091 \$

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>3</sup> Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

<sup>4</sup> Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit décrite à la rubrique «Augmentation importante du risque de crédit» de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

<sup>5</sup> Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

<sup>6</sup> Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

<sup>7</sup> Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

<sup>8</sup> Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex. la probabilité de défaut) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Évaluation des pertes de crédit attendues» et «Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit» de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

<sup>9</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>10</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

**Provision pour pertes sur prêts<sup>1,2</sup> (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>							
	30 avril 2020				30 avril 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>3</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>3</sup>	Total
<b>Entreprises et gouvernements</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	756 \$	735 \$	291 \$	1 782 \$	725 \$	705 \$	178 \$	1 608 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>4</sup>	36	(35)	(1)	-	41	(40)	(1)	-
Transfert à l'étape 2	(113)	116	(3)	-	(38)	40	(2)	-
Transfert à l'étape 3	(1)	(17)	18	-	(2)	(29)	31	-
Réévaluation nette en raison des transferts <sup>4</sup>	(14)	67	(1)	52	(14)	27	1	14
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	209	s. o.	s. o.	209	104	s. o.	s. o.	104
Remboursements nets <sup>4</sup>	(4)	(11)	(10)	(25)	(5)	(10)	(3)	(18)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>4</sup>	(86)	(51)	(79)	(216)	(74)	(73)	(25)	(172)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>4</sup>	294	362	350	1 006	(31)	127	27	123
Cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Radiations	-	-	(58)	(58)	-	-	(40)	(40)
Reprises	-	-	11	11	-	-	13	13
Écart de conversion et autres ajustements	28	25	11	64	11	8	4	23
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	1 105	1 191	529	2 825	717	755	183	1 655
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>4,5</sup>	127	123	46	296	74	156	7	237
Solde à la fin de la période	978	1 068	483	2 529	643	599	176	1 418
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période</b>	<b>2 725 \$</b>	<b>3 099 \$</b>	<b>1 101 \$</b>	<b>6 925 \$</b>	<b>1 691 \$</b>	<b>1 297 \$</b>	<b>790 \$</b>	<b>3 778 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>3</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>4</sup> Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts» figurant à la page précédente de la présente note.

<sup>5</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

**Provision pour pertes sur prêts<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Six mois clos les							
	30 avril 2020				30 avril 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>2</sup>	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 <sup>2</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires résidentiels</b>								
Solde au début de la période	28 \$	26 \$	56 \$	110 \$	24 \$	34 \$	52 \$	110 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	10	(10)	–	–	17	(16)	(1)	–
Transfert à l'étape 2	(4)	10	(6)	–	(2)	6	(4)	–
Transfert à l'étape 3	–	(6)	6	–	(1)	(4)	5	–
Réévaluation nette en raison des transferts <sup>4</sup>	(5)	6	–	1	(6)	3	–	(3)
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>5</sup>	9	s. o.	s. o.	9	5	s. o.	s. o.	5
Remboursements nets <sup>6</sup>	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>7</sup>	(2)	(2)	(10)	(14)	(1)	(2)	(8)	(11)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>8</sup>	(1)	31	25	55	(9)	12	20	23
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(16)	(16)	–	–	(13)	(13)
Reprises	–	–	2	2	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	2	1	2	5	–	–	–	–
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>37 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>59 \$</b>	<b>152 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>110 \$</b>
<b>Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	717 \$	417 \$	175 \$	1 309 \$	599 \$	392 \$	180 \$	1 171 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	134	(123)	(11)	–	167	(158)	(9)	–
Transfert à l'étape 2	(172)	199	(27)	–	(57)	78	(21)	–
Transfert à l'étape 3	(7)	(76)	83	–	(9)	(106)	115	–
Réévaluation nette en raison des transferts <sup>4</sup>	(55)	210	7	162	(68)	78	5	15
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>5</sup>	177	s. o.	s. o.	177	139	s. o.	s. o.	139
Remboursements nets <sup>6</sup>	(44)	(22)	(6)	(72)	(43)	(15)	(6)	(64)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>7</sup>	(43)	(21)	(11)	(75)	(38)	(52)	(33)	(123)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>8</sup>	138	267	553	958	(48)	180	405	537
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(688)	(688)	–	–	(586)	(586)
Reprises	–	–	137	137	–	–	128	128
Écart de conversion et autres ajustements	18	9	4	31	5	4	3	12
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>863</b>	<b>860</b>	<b>216</b>	<b>1 939</b>	<b>647</b>	<b>401</b>	<b>181</b>	<b>1 229</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>9</sup>	30	55	–	85	26	44	–	70
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>833 \$</b>	<b>805 \$</b>	<b>216 \$</b>	<b>1 854 \$</b>	<b>621 \$</b>	<b>357 \$</b>	<b>181 \$</b>	<b>1 159 \$</b>
<b>Cartes de crédit<sup>10</sup></b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	934 \$	673 \$	322 \$	1 929 \$	819 \$	580 \$	341 \$	1 740 \$
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>3</sup>	297	(285)	(12)	–	363	(296)	(67)	–
Transfert à l'étape 2	(211)	240	(29)	–	(111)	143	(32)	–
Transfert à l'étape 3	(10)	(267)	277	–	(16)	(316)	332	–
Réévaluation nette en raison des transferts <sup>4</sup>	(110)	325	15	230	(111)	154	23	66
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>5</sup>	90	s. o.	s. o.	90	65	s. o.	s. o.	65
Remboursements nets <sup>6</sup>	52	9	21	82	38	1	(30)	9
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>7</sup>	(54)	(62)	(165)	(281)	(47)	(54)	(195)	(296)
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>8</sup>	104	877	673	1 654	(130)	409	716	995
Cessions	–	–	–	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(938)	(938)	–	–	(861)	(861)
Reprises	–	–	162	162	–	–	149	149
Écart de conversion et autres ajustements	35	20	17	72	10	6	6	22
<b>Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période</b>	<b>1 127</b>	<b>1 530</b>	<b>343</b>	<b>3 000</b>	<b>880</b>	<b>627</b>	<b>382</b>	<b>1 889</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>9</sup>	250	360	–	610	480	318	–	798
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>877 \$</b>	<b>1 170 \$</b>	<b>343 \$</b>	<b>2 390 \$</b>	<b>400 \$</b>	<b>309 \$</b>	<b>382 \$</b>	<b>1 091 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.

<sup>3</sup> Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

<sup>4</sup> Représente la réévaluation automatique entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir (étape 1) et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (étape 2 ou étape 3) en raison des transferts d'une étape à l'autre nécessaires du fait de la migration du risque de crédit décrite à la rubrique «Augmentation importante du risque de crédit» de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque, tous les autres facteurs ayant une incidence sur la variation des pertes de crédit attendues demeurant constants.

<sup>5</sup> Représentent l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

<sup>6</sup> Représentent les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

<sup>7</sup> Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

<sup>8</sup> Représentent les variations de la provision liées aux modifications des risques (p. ex. la probabilité de défaut) de la période considérée découlant des modifications apportées aux facteurs macroéconomiques, au niveau de risque, aux paramètres et/ou aux modèles après la migration d'une étape à l'autre. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Évaluation des pertes de crédit attendues» et «Informations prospectives et jugement d'expert en matière de crédit» de la note 2, *Sommaire des principales méthodes comptables*, et à la note 3, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

<sup>9</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>10</sup> Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.



**Provision pour pertes sur prêts<sup>1,2</sup> (suite)**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Six mois clos les</i>							
	<b>30 avril 2020</b>				<b>30 avril 2019</b>			
	<b>Étape 1</b>	<b>Étape 2</b>	<b>Étape 3<sup>3</sup></b>	<b>Total</b>	<b>Étape 1</b>	<b>Étape 2</b>	<b>Étape 3<sup>3</sup></b>	<b>Total</b>
<b>Entreprises et gouvernements</b>								
Solde, y compris les instruments hors bilan, au début de la période	<b>736 \$</b>	<b>740 \$</b>	<b>208 \$</b>	<b>1 684 \$</b>	<b>736 \$</b>	<b>684 \$</b>	<b>137 \$</b>	<b>1 557 \$</b>
Provision pour pertes sur créances								
Transfert à l'étape 1 <sup>4</sup>	<b>78</b>	<b>(76)</b>	<b>(2)</b>	<b>–</b>	<b>85</b>	<b>(82)</b>	<b>(3)</b>	<b>–</b>
Transfert à l'étape 2	<b>(137)</b>	<b>145</b>	<b>(8)</b>	<b>–</b>	<b>(68)</b>	<b>72</b>	<b>(4)</b>	<b>–</b>
Transfert à l'étape 3	<b>(10)</b>	<b>(77)</b>	<b>87</b>	<b>–</b>	<b>(3)</b>	<b>(48)</b>	<b>51</b>	<b>–</b>
Réévaluation nette en raison des transferts <sup>4</sup>	<b>(32)</b>	<b>101</b>	<b>(4)</b>	<b>65</b>	<b>(27)</b>	<b>47</b>	<b>2</b>	<b>22</b>
Nouveaux montages ou acquisitions <sup>4</sup>	<b>319</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>	<b>319</b>	<b>213</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>	<b>213</b>
Remboursements nets <sup>4</sup>	<b>(12)</b>	<b>(19)</b>	<b>(18)</b>	<b>(49)</b>	<b>2</b>	<b>(22)</b>	<b>(7)</b>	<b>(27)</b>
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) <sup>4</sup>	<b>(167)</b>	<b>(160)</b>	<b>(119)</b>	<b>(446)</b>	<b>(168)</b>	<b>(183)</b>	<b>(37)</b>	<b>(388)</b>
Modifications des risques, paramètres et modèles <sup>4</sup>	<b>300</b>	<b>509</b>	<b>454</b>	<b>1 263</b>	<b>(64)</b>	<b>280</b>	<b>93</b>	<b>309</b>
Cessions	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Radiations	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(105)</b>	<b>(105)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(75)</b>	<b>(75)</b>
Reprises	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
Écart de conversion et autres ajustements	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>7</b>	<b>65</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>20</b>
Solde, y compris les instruments hors bilan, à la fin de la période	<b>1 105</b>	<b>1 191</b>	<b>529</b>	<b>2 825</b>	<b>717</b>	<b>755</b>	<b>183</b>	<b>1 655</b>
Moins la provision pour les instruments hors bilan <sup>4,5</sup>	<b>127</b>	<b>123</b>	<b>46</b>	<b>296</b>	<b>74</b>	<b>156</b>	<b>7</b>	<b>237</b>
Solde à la fin de la période	<b>978</b>	<b>1 068</b>	<b>483</b>	<b>2 529</b>	<b>643</b>	<b>599</b>	<b>176</b>	<b>1 418</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts à la fin de la période</b>	<b>2 725 \$</b>	<b>3 099 \$</b>	<b>1 101 \$</b>	<b>6 925 \$</b>	<b>1 691 \$</b>	<b>1 297 \$</b>	<b>790 \$</b>	<b>3 778 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.<sup>2</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.<sup>3</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts liée aux prêts dépréciés acquis.<sup>4</sup> Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts» figurant à la page précédente de la présente note.<sup>5</sup> La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

**INFORMATIONS PROSPECTIVES**

Des facteurs macroéconomiques pertinents sont intégrés aux paramètres de risque selon le cas. Des facteurs macroéconomiques additionnels propres aux industries ou aux secteurs sont également incorporés, lorsque cela est pertinent. Les principales variables macroéconomiques qui sont utilisées dans la détermination des pertes de crédit attendues comprennent le taux de chômage par région pour toutes les expositions de détail et les indices d'accès à la propriété par région pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les principales variables macroéconomiques comprennent le PIB, le taux de chômage, les taux d'intérêt et les écarts de taux. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque et à la note 3 du présent document pour en savoir plus sur la façon dont les informations prospectives sont prises en compte pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante et pour évaluer les pertes de crédit attendues.

Des scénarios macroéconomiques prospectifs sont produits par les Services économiques TD dans le processus relatif aux pertes de crédit attendues : un scénario économique de base, ainsi qu'un scénario optimiste et un scénario pessimiste fondés sur une conjoncture économique possible. Tous les scénarios économiques sont mis à jour trimestriellement en fonction de chacune des variables régionales, le cas échéant, et sont incorporés selon le cas dans la modélisation trimestrielle des paramètres de risque du scénario de base, du scénario optimiste ou du scénario pessimiste utilisés dans le calcul des pertes de crédit attendues et des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Les variables macroéconomiques sont tirées de statistiques découlant du scénario de base à partir des distributions historiques de chaque variable. Ce processus a été suivi aux fins du scénario optimiste pour la période considérée. Pour le scénario pessimiste, les variables macroéconomiques ont été tirées d'une analyse de scénarios plausibles à l'égard des répercussions de la COVID-19, faute de données historiques comparables pour un choc de cette nature.

**Variables macroéconomiques**

Les variables macroéconomiques retenues sont projetées sur l'horizon prévisionnel. Le tableau suivant présente les valeurs moyennes des variables macroéconomiques pour les quatre prochains trimestres civils et les quatre années restantes de l'horizon prévisionnel pour le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste qui ont servi à la détermination des pertes de crédit attendues de la Banque. Plus l'horizon prévisionnel est long, moins les données prospectives sont faciles à obtenir et plus les projections qui reposent sur les hypothèses entourant les relations structurelles entre les paramètres économiques sont incertaines. Les perspectives économiques sont particulièrement incertaines à l'heure actuelle en raison de l'incertitude entourant les résultats sanitaires et les décisions prises par les gouvernements. Étant donné la cadence à laquelle les directives et les mesures en réaction à la COVID-19 sont mises en place, les Services économiques TD ont accru la fréquence des mises à jour des principales variables macroéconomiques et la Banque a tenu compte de celles-ci pour déterminer les pertes de crédit attendues.

**Variables macroéconomiques**

	Scénario de base						Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Trimestres civils <sup>1</sup>				Moyenne T2 2020- T2 2021 <sup>2</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>2</sup>	Moyenne T2 2020- T2 2021 <sup>2</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>2</sup>	Moyenne T2 2020- T2 2021 <sup>2</sup>	Quatre années restantes de l'horizon prévisionnel <sup>2</sup>
	T2 2020	T3 2020	T4 2020	T1 2021						
Taux de chômage										
Canada	12,6 %	10,6 %	8,0 %	6,7 %	9,5 %	5,8 %	9,3 %	5,3 %	11,1 %	6,8 %
États-Unis	16,5	9,2	7,2	6,1	9,8	4,2	9,6	3,6	10,9	4,7
PIB réel										
Canada	-42,0	32,6	15,8	12,8	-7,1	3,3	-6,7	4,0	-9,1	4,0
États-Unis	-41,4	25,1	16,1	11,2	-6,7	3,5	-6,5	4,0	-8,4	4,0
Prix des propriétés résidentielles										
Canada (prix moyen actuel) <sup>3</sup>	-13,3	9,4	17,9	2,4	3,8	3,1	4,9	4,9	0,3	3,9
États-Unis (IPP CoreLogic) <sup>4</sup>	-1,9	6,0	2,5	4,0	2,3	3,6	2,6	4,3	0,4	4,1
Taux d'intérêt directeurs des banques centrales										
Canada	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,91	0,44	1,16	0,10	0,61
États-Unis	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	1,13	0,25	1,61	0,25	0,81
Rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans	0,55	0,50	0,70	0,90	0,66	1,90	1,09	2,90	0,33	1,81
Écart des obligations américaines de notation BBB à 10 ans (points de pourcentage)	3,25	2,50	2,20	2,00	2,49	1,81	2,42	1,55	4,13	1,84
Taux de change (dollar américain/ dollar canadien)	0,69 \$	0,71 \$	0,72 \$	0,73 \$	0,71 \$	0,77 \$	0,72 \$	0,80 \$	0,70 \$	0,71 \$

<sup>1</sup> Les données trimestrielles du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles sont présentées comme la variation d'un trimestre à l'autre du taux annualisé désaisonnalisé.

<sup>2</sup> Les valeurs représentent les valeurs moyennes pour les périodes mentionnées et la moyenne de la croissance d'un exercice à l'autre du PIB réel et des prix des propriétés résidentielles.

<sup>3</sup> Le prix moyen des propriétés résidentielles correspond au prix de vente moyen des propriétés vendues publié par le Multiple Listing Service (MLS); les données sont colligées par l'Association canadienne de l'immeuble (ACI).

<sup>4</sup> L'indice des prix des propriétés résidentielles de CoreLogic (IPP CoreLogic) est un indice fondé sur la méthode des ventes répétées qui suit l'évolution à la hausse ou à la baisse des prix des mêmes propriétés au fil du temps.

**SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES**

La provision pour pertes sur créances est sensible aux données utilisées dans les modèles internes, aux variables macroéconomiques des scénarios prospectifs et aux pondérations probabilistes respectives afin de déterminer les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, et à d'autres facteurs pris en compte lorsqu'un jugement d'expert en matière de crédit est exercé. Les variations de ces données, hypothèses, modèles et jugements auraient une incidence sur la détermination si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et sur l'évaluation des pertes de crédit attendues. Pour plus de renseignements sur les jugements importants appliqués en raison de la COVID-19, se reporter à la note 3 du présent document et à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

Le tableau suivant présente les pertes de crédit attendues selon le scénario de base et les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes, ces dernières étant tirées de trois scénarios de pertes de crédit attendues pour les prêts productifs et les instruments hors bilan. L'écart reflète l'incidence de l'utilisation de plusieurs scénarios à partir des pertes de crédit attendues du scénario de base et la variation des pertes de crédit attendues en découlant en raison de la sensibilité et de l'absence de linéarité résultant de l'utilisation des scénarios macroéconomiques.

**Variations des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes par rapport aux pertes de crédit attendues selon le scénario de base**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux	
	30 avril 2020	31 octobre 2019
Pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes	6 769 \$	4 271 \$
Pertes de crédit attendues selon le scénario de base	6 510	4 104
Écart – en dollars	259 \$	167 \$
Écart – en pourcentage	3,8 %	3,9 %

La provision pour pertes sur créances pour les prêts productifs et les instruments hors bilan correspond au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2, soit respectivement les pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Un transfert de la provision pour pertes sur créances de l'étape 1 à l'étape 2 survient à la suite d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale du prêt. Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la catégorisation par étapes sur la provision pour perte sur créances en indiquant les pertes de crédit attendues pour tous les prêts productifs et les instruments hors bilan calculées à partir des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir par rapport au montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes actuelles, tous les profils de risque demeurant constants.

**Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie**

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2020	31 octobre 2019
Montant global des pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes à l'étape 1 et à l'étape 2	6 769 \$	4 271 \$
Tous les prêts productifs et instruments hors bilan selon des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	5 357	3 672
Incidence supplémentaire des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	1 412 \$	599 \$

## BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 109 millions de dollars au 30 avril 2020 (121 millions de dollars au 31 octobre 2019) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

## PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux aux 30 avril 2020 et 31 octobre 2019.

### Prêts en souffrance mais non douteux<sup>1, 2, 3</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2020				31 octobre 2019			
	De 1 jour à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 1 jour à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	2 005 \$	495 \$	185 \$	2 685 \$	1 709 \$	404 \$	111 \$	2 224 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5 527	1 062	367	6 956	6 038	845	266	7 149
Cartes de crédit	1 426	385	229	2 040	1 401	351	229	1 981
Entreprises et gouvernements	4 090	749	132	4 971	1 096	858	60	2 014
<b>Total</b>	<b>13 048 \$</b>	<b>2 691 \$</b>	<b>913 \$</b>	<b>16 652 \$</b>	<b>10 244 \$</b>	<b>2 458 \$</b>	<b>666 \$</b>	<b>13 368 \$</b>

<sup>1</sup> Incluent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

<sup>2</sup> Les soldes excluent les prêts dépréciés acquis.

<sup>3</sup> Les prêts faisant l'objet d'un report dans le cadre d'un programme d'allègement en raison de la COVID-19 offert par une banque ne sont pas considérés comme étant en souffrance ou en retard. Lorsque ces prêts étaient déjà en souffrance, ils ne font pas l'objet d'un reclassement chronologique pendant la période de report.

## ACTIFS FINANCIERS MODIFIÉS

Afin d'offrir un soutien financier aux clients qui subissent les répercussions économiques de la COVID-19, la Banque a mis en place certains programmes d'aide, y compris des options de report des paiements de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts sur lignes de crédit domiciliaires, de prêts aux particuliers, de prêts-auto et de prêts commerciaux et aux PME. Les profits ou pertes découlant de ces modifications ont été négligeables.

## TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS ADMISSIBLES À LA DÉCOMPTABILISATION

### Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

En vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes («CUEC») financé par Sa Majesté du chef du Canada (le «gouvernement du Canada») et par Exportations et développement Canada (EDC) à titre d'agent du gouvernement du Canada, la Banque consent des prêts à ses clients des services bancaires aux entreprises. Selon le programme CUEC, un prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 peut être consenti aux entreprises admissibles. Si une tranche de 30 000 \$ du prêt est remboursée au plus tard le 31 décembre 2022, le solde du prêt sera admissible à une annulation complète. Si le prêt n'est pas remboursé d'ici le 31 décembre 2022, il sera prolongé de trois ans à un taux d'intérêt annuel de 5 %. Le financement fourni à la Banque par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme CUEC est assorti d'une obligation de remettre les montants recouverts sur les prêts consentis aux termes du programme et est autrement sans recours pour la Banque. Par conséquent, la Banque doit remettre la totalité des montants de principal et d'intérêts recouverts sur les prêts aux termes du programme CUEC au gouvernement du Canada, mais elle n'est pas tenue de rembourser les montants impayés des clients ou annulés. La Banque reçoit un remboursement des charges d'administration qu'elle engage pour administrer le programme au nom du gouvernement du Canada. Les prêts consentis en vertu de ce programme ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire de la Banque puisque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à ces prêts est transférée au gouvernement du Canada. Au 30 avril 2020, la Banque avait consenti à 117 000 de ses clients des prêts dans le cadre du programme CUEC et financé des prêts dans le cadre de ce programme d'un montant total de 4,7 milliards de dollars.

## NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

### PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat de TD Ameritrade est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 30 avril 2020, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 43,26 % (43,19 % au 31 octobre 2019) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 13 milliards de dollars (9 milliards de dollars US) (12 milliards de dollars (9 milliards de dollars US) au 31 octobre 2019), selon le cours de clôture de 39,27 \$ US (38,38 \$ US au 31 octobre 2019) à la Bourse de New York.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2020, TD Ameritrade a racheté 2,0 millions d'actions (21,5 millions d'actions rachetées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019). En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque est tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, tout en usant de son jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes. Toutefois, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 %, la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 %. De plus, le rachat d'actions par TD Ameritrade ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a le droit de nommer cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Les administrateurs désignés par la Banque comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et quatre administrateurs indépendants de la TD ou des filiales aux États-Unis de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des six mois clos les 30 avril 2020 et 2019, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

### Bilans consolidés résumés<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 mars 2020	30 septembre 2019
<b>Actif</b>		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	2 124 \$	3 212 \$
Montants nets à recevoir des clients	23 118	27 156
Autres actifs, montant net	45 754	27 303
<b>Total de l'actif</b>	<b>70 996 \$</b>	<b>57 671 \$</b>
<b>Passif</b>		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	2 709 \$	4 357 \$
Montants à payer aux clients	46 292	35 650
Autres passifs	9 254	6 205
<b>Total du passif</b>	<b>58 255</b>	<b>46 212</b>
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires<sup>2</sup></b>	<b>12 741</b>	<b>11 459</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>70 996 \$</b>	<b>57 671 \$</b>

<sup>1</sup> Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement alors que la Banque comptabilise les valeurs mobilières des clients à la date de transaction.

<sup>2</sup> La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres attribuables aux actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

### États du résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	31 mars 2020	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2019
<b>Produits</b>				
Produits d'intérêts nets	446 \$	481 \$	920 \$	978 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	1 543	1 447	2 773	2 953
<b>Total des produits</b>	<b>1 989</b>	<b>1 928</b>	<b>3 693</b>	<b>3 931</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Salaires et avantages du personnel	507	452	944	871
Divers	633	539	1 212	1 071
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 140</b>	<b>991</b>	<b>2 156</b>	<b>1 942</b>
<b>Autres charges (produits)</b>	<b>43</b>	<b>49</b>	<b>83</b>	<b>73</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>806</b>	<b>888</b>	<b>1 454</b>	<b>1 916</b>
Charge d'impôt sur le résultat	206	225	354	455
<b>Résultat net<sup>1</sup></b>	<b>600 \$</b>	<b>663 \$</b>	<b>1 100 \$</b>	<b>1 461 \$</b>
Résultat par action – de base (en dollars canadiens)	1,11 \$	1,18 \$	2,03 \$	2,60 \$
Résultat par action – dilué (en dollars canadiens)	1,10	1,18	2,02	2,59

<sup>1</sup> La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est fondée sur les états financiers consolidés publiés de TD Ameritrade après la conversion en dollars canadiens et est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles.

### NOTE 8 : ACQUISITIONS IMPORTANTES OU EN COURS

#### TD Ameritrade Holding Corporation et The Charles Schwab Corporation

Le 25 novembre 2019, la Banque a annoncé son appui à l'acquisition de TD Ameritrade, dont la Banque est un actionnaire important, par The Charles Schwab Corporation, dans le cadre d'une entente définitive annoncée par ces sociétés. La transaction devrait se conclure dans la deuxième moitié de l'année civile de 2020, sous réserve du respect de toutes les conditions de clôture applicables. Pour plus de renseignements sur la transaction annoncée, se reporter à la note 35 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

### NOTE 9 : GOODWILL

#### Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis <sup>1</sup>	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 <sup>er</sup> novembre 2018	2 403 \$	13 973 \$	160 \$	16 536 \$
Ajouts	432	–	–	432
Écarts de conversion et autres	1	7	–	8
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2019 <sup>2</sup>	2 836 \$	13 980 \$	160 \$	16 976 \$
Ajouts	–	–	–	–
Écarts de conversion et autres	49	797	1	847
<b>Valeur comptable du goodwill au 30 avril 2020<sup>2</sup></b>	<b>2 885 \$</b>	<b>14 777 \$</b>	<b>161 \$</b>	<b>17 823 \$</b>

<sup>1</sup> Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

<sup>2</sup> Le cumul des pertes de valeur était de néant aux 30 avril 2020 et 31 octobre 2019.

**NOTE 10 : AUTRES ACTIFS****Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2020	31 octobre 2019
Créances clients et autres éléments	10 435 \$	9 069 \$
Intérêts courus	2 385	2 479
Actif d'impôt exigible	3 140	2 468
Actif au titre des régimes à prestations définies	13	13
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 717	1 761
Charges payées d'avance	1 231	1 297
Chèques et effets en voie de règlement	1 333	-
<b>Total</b>	<b>20 254 \$</b>	<b>17 087 \$</b>

**NOTE 11 : DÉPÔTS**

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 30 avril 2020 s'établissait à 325 milliards de dollars (309 milliards de dollars au 31 octobre 2019).

Certains passifs de dépôt sont classés comme dépôts détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Certains dépôts ont été désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire pour réduire une non-concordance comptable découlant des couvertures économiques connexes. Ces dépôts sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire, à l'exception du montant de la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit propre à la Banque, lequel est constaté à l'état du résultat global consolidé intermédiaire.

**Dépôts**

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
	<b>Par type</b>			<b>Par pays</b>			30 avril 2020	31 octobre 2019
	À vue	À préavis	À terme <sup>1</sup>	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	18 879 \$	525 348 \$	60 439 \$	258 638 \$	346 005 \$	23 \$	604 666 \$	503 430 \$
Banques <sup>2</sup>	10 020	496	14 029	19 140	2 530	2 875	24 545	16 751
Entreprises et gouvernements <sup>3</sup>	104 715	179 585	164 795	314 027	126 917	8 151	449 095	366 796
Détenus à des fins de transaction <sup>2</sup>	-	-	26 398	18 596	2 460	5 342	26 398	26 885
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>2, 4</sup>	-	-	94 128	31 610	47 316	15 202	94 128	105 100
<b>Total</b>	<b>133 614 \$</b>	<b>705 429 \$</b>	<b>359 789 \$</b>	<b>642 011 \$</b>	<b>525 228 \$</b>	<b>31 593 \$</b>	<b>1 198 832 \$</b>	<b>1 018 962 \$</b>
<b>Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>								
Au Canada							51 095 \$	43 887 \$
À l'étranger							71 597	53 381
<b>Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>								
Au Canada							590 916	530 608
À l'étranger							482 743	391 076
Fonds fédéraux américains déposés <sup>2</sup>							2 481	10
<b>Total<sup>3, 5</sup></b>							<b>1 198 832 \$</b>	<b>1 018 962 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent une dette de premier rang de 20 967 millions de dollars (16 589 millions de dollars au 31 octobre 2019) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

<sup>2</sup> Comprennent les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

<sup>3</sup> Comprennent une somme de 43 milliards de dollars au 30 avril 2020 (40 milliards de dollars au 31 octobre 2019) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées et une somme de 1 milliard de dollars (1 milliard de dollars au 31 octobre 2019) liée à la Fiducie de capital TD IV.

<sup>4</sup> Les passifs financiers désignés à la JVRN dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent des dépôts désignés à la JVRN et des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la JVRN de 36 millions de dollars (31 millions de dollars au 31 octobre 2019).

<sup>5</sup> Comprend des dépôts de 709 milliards de dollars au 30 avril 2020 (580 milliards de dollars au 31 octobre 2019) libellés en dollars US et de 62 milliards de dollars (52 milliards de dollars au 31 octobre 2019) libellés dans d'autres monnaies.

**NOTE 12 : AUTRES PASSIFS****Autres passifs<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2020	31 octobre 2019
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	4 167 \$	5 163 \$
Intérêts courus	1 144	1 393
Salaires et avantages du personnel à payer	2 071	3 245
Chèques et autres effets en voie de règlement	-	1 042
Passif d'impôt exigible	131	169
Passif d'impôt différé	283	193
Passif au titre des régimes à prestations définies	3 045	2 781
Obligations locatives	5 696	66
Passifs liés aux entités structurées	5 400	5 857
Provisions	1 419	1 095
<b>Total</b>	<b>23 356 \$</b>	<b>21 004 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.**NOTE 13 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS****Émissions**

Le 22 avril 2020, la Banque a émis des billets à moyen terme admissibles comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) totalisant 3 milliards de dollars qui constituent des titres secondaires de la Banque (les « billets »). Les billets porteront intérêt à un taux fixe annuel de 3,105 % (intérêts payables semestriellement) jusqu'au 22 avril 2025 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 2,16 % (intérêts payables trimestriellement) jusqu'au 22 avril 2030. À partir du 22 avril 2025, la Banque peut, à son gré, avec l'approbation préalable du BSIF, racheter les billets, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés en donnant aux porteurs un préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours.

**Rachats**

Le 19 mai 2020, la Banque a annoncé son intention de racheter le 24 juin 2020 toutes les débentures subordonnées à 2,692 % admissibles comme FPUNV totalisant 1,5 milliard de dollars en circulation venant à échéance le 24 juin 2025, au prix de rachat équivalant à 100 % du montant en principal majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat exclusivement.

**NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 30 avril 2020 et 2019 et pour les trois mois et six mois clos à ces dates.

**Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues**

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>				<i>Six mois clos les</i>			
	<b>30 avril 2020</b>		<b>30 avril 2019</b>		<b>30 avril 2020</b>		<b>30 avril 2019</b>	
	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant</b>
<b>Actions ordinaires</b>								
Solde au début de la période	<b>1 810,0</b>	<b>21 773 \$</b>	1 832,8	21 661 \$	<b>1 812,5</b>	<b>21 713 \$</b>	1 830,4	21 221 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	<b>0,2</b>	<b>12</b>	0,5	24	<b>1,0</b>	<b>53</b>	1,0	52
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	<b>1,3</b>	<b>74</b>	1,3	98	<b>2,2</b>	<b>143</b>	2,7	197
Actions émises dans le cadre d'acquisitions <sup>1</sup>	<b>–</b>	<b>–</b>	–	–	<b>–</b>	<b>–</b>	5,0	366
Rachat d'actions aux fins d'annulation et autres	<b>(7,8)</b>	<b>(93)</b>	(5,5)	(65)	<b>(12,0)</b>	<b>(143)</b>	(10,0)	(118)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1 803,7</b>	<b>21 766 \$</b>	1 829,1	21 718 \$	<b>1 803,7</b>	<b>21 766 \$</b>	1 829,1	21 718 \$
<b>Actions privilégiées – catégorie A<sup>2</sup></b>								
Solde au début de la période	<b>232,0</b>	<b>5 800 \$</b>	214,0	5 350 \$	<b>232,0</b>	<b>5 800 \$</b>	200,0	5 000 \$
Actions émises	<b>–</b>	<b>–</b>	–	–	<b>–</b>	<b>–</b>	14,0	350
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>232,0</b>	<b>5 800 \$</b>	214,0	5 350 \$	<b>232,0</b>	<b>5 800 \$</b>	214,0	5 350 \$
<b>Actions autodétenues – ordinaires<sup>3</sup></b>								
Solde au début de la période	<b>1,8</b>	<b>(131) \$</b>	2,0	(139) \$	<b>0,6</b>	<b>(41) \$</b>	2,1	(144) \$
Achat d'actions	<b>38,1</b>	<b>(2 359)</b>	38,5	(2 855)	<b>68,6</b>	<b>(4 635)</b>	71,5	(5 198)
Vente d'actions	<b>(39,6)</b>	<b>2 465</b>	(39,8)	2 945	<b>(68,9)</b>	<b>4 651</b>	(72,9)	5 293
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>0,3</b>	<b>(25) \$</b>	0,7	(49) \$	<b>0,3</b>	<b>(25) \$</b>	0,7	(49) \$
<b>Actions autodétenues – privilégiées<sup>3</sup></b>								
Solde au début de la période	<b>0,3</b>	<b>(7) \$</b>	0,1	(3) \$	<b>0,3</b>	<b>(6) \$</b>	0,3	(7) \$
Achat d'actions	<b>1,8</b>	<b>(31)</b>	1,5	(36)	<b>3,6</b>	<b>(69)</b>	3,0	(69)
Vente d'actions	<b>(1,9)</b>	<b>35</b>	(1,3)	33	<b>(3,7)</b>	<b>72</b>	(3,0)	70
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>0,2</b>	<b>(3) \$</b>	0,3	(6) \$	<b>0,2</b>	<b>(3) \$</b>	0,3	(6) \$

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> novembre 2018, la Banque a émis 4,7 millions d'actions pour un produit de 342 millions de dollars qui représente une tranche de la contrepartie versée à Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investment Inc. («Greystone»), ainsi que 0,3 million d'actions pour un produit de 24 millions de dollars au titre de rémunération fondée sur des actions en remplacement de droits à des paiements fondés sur des actions de Greystone. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque pour en savoir plus sur l'acquisition de Greystone.

<sup>2</sup> Le 16 janvier 2020, la Banque a annoncé qu'aucune de ses 20 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 5 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV (les «actions de série 5») ne sera convertie le 31 janvier 2020 en action privilégiée à taux variable et à dividende non cumulatif de série 6 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV. Comme il a été précédemment annoncé le 2 janvier 2020, le taux de dividende des actions de série 5 pour la période de cinq ans allant du 31 janvier 2020, inclusivement, au 31 janvier 2025, exclusivement, sera de 3,876 %.

<sup>3</sup> Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Le 19 décembre 2019, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF avaient approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 30 millions de ses actions ordinaires. L'OPRCNA est entrée en vigueur le 24 décembre 2019. Au cours des trois mois clos le 30 avril 2020, la Banque a racheté 7,8 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA, à un prix moyen de 68,98 \$ l'action pour une contrepartie totale de 541 millions de dollars. Au cours des six mois clos le 30 avril 2020, la Banque a racheté 12 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son OPRCNA, à un prix moyen de 70,55 \$ l'action pour une contrepartie totale de 847 millions de dollars.

Le 13 mars 2020, le BSIF a publié un communiqué de presse annonçant une série de mesures visant à soutenir la résilience des institutions financières en réponse aux défis que posent la COVID-19 et la conjoncture du marché. Une de ces mesures est la diminution de la réserve pour stabilité intérieure de 1,25 % des actifs pondérés en fonction des risques. Dans son communiqué de presse, le BSIF s'attend à ce que les banques misent sur cette capacité accrue d'octroi de crédit pour appuyer les ménages et les entreprises au Canada et à ce que toutes les institutions financières fédérales interrompent tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions pour le moment.

**NOTE 15 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 3,1 millions de dollars et 7,0 millions de dollars (respectivement 3,0 millions de dollars et 6,3 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019).

Pour les trois mois clos les 30 avril 2020 et 2019, aucune option n'a été attribuée par la Banque. Pour les six mois clos le 30 avril 2020, 2,1 millions d'options sur actions (2,2 millions d'options sur actions pour les six mois clos le 30 avril 2019) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 5,55 \$ l'option (5,64 \$ l'option pour les six mois clos le 30 avril 2019).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les six mois clos les 30 avril.

**Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options**

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Six mois clos les	
	30 avril 2020	30 avril 2019
Taux d'intérêt sans risque	1,59 %	2,03 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,3 ans
Volatilité prévue <sup>1</sup>	12,90 %	12,64 %
Rendement de l'action prévu	3,50 %	3,48 %
Prix d'exercice / cours de l'action	72,84 \$	69,39 \$

<sup>1</sup> La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée prévue de l'option.

**NOTE 16 : AVANTAGES DU PERSONNEL**

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies, ainsi que de ses autres régimes de retraite à prestations définies importants pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

**Charges liées aux régimes d'avantages du personnel**

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite <sup>1</sup>	
	Trois mois clos les					
	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
Coût des services rendus – prestations acquises	117 \$	82 \$	4 \$	3 \$	2 \$	3 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	3	(3)	4	5	7	8
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	–	2
Charges administratives au titre des prestations définies	3	2	–	–	2	1
<b>Total</b>	<b>123 \$</b>	<b>81 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>14 \$</b>
	Six mois clos les					
	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
	Coût des services rendus – prestations acquises	234 \$	163 \$	8 \$	7 \$	4 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	7	(6)	9	10	14	16
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	–	2
Charges administratives au titre des prestations définies	5	5	–	–	3	3
<b>Total</b>	<b>246 \$</b>	<b>162 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>26 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1<sup>er</sup> avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes à cotisations définies de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

**Charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
Régimes de retraite à cotisations définies <sup>1</sup>	41 \$	38 \$	85 \$	78 \$
Régimes de retraite d'État <sup>2</sup>	88	87	205	193
<b>Total</b>	<b>129 \$</b>	<b>125 \$</b>	<b>290 \$</b>	<b>271 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le volet à cotisations définies du Régime de retraite TD (Canada) et du régime à cotisations définies 401(k) de TD Bank, N.A.

<sup>2</sup> Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.



## FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite à prestations définies principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies et à ses autres régimes de retraite à prestations définies importants au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril.

### Cotisations aux régimes de retraite à prestations définies

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
Régimes de retraite principaux	123 \$	95 \$	203 \$	178 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	4	4	7	8
Autres régimes de retraite <sup>1</sup>	8	10	22	19
<b>Total</b>	<b>135 \$</b>	<b>109 \$</b>	<b>232 \$</b>	<b>205 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 30 avril 2020, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 194 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 7 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 21 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2020.

### NOTE 17 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'Agence du revenu du Canada (ARC), Revenu Québec et l'Alberta Tax and Revenue Administration (ATRA) refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes. Jusqu'à maintenant, l'ARC a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts additionnels et des intérêts de 793 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2014, Revenu Québec a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant des impôts et des intérêts d'environ 6 millions de dollars pour l'exercice de 2013 et l'ATRA a établi de nouvelles cotisations à l'égard de la Banque représentant 33 millions de dollars pour les exercices de 2011 à 2014. La Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et intérêts totalisant 832 millions de dollars. La Banque s'attend à ce que l'ARC, Revenu Québec et l'ATRA établissent de nouvelles cotisations pour les années non frappées de prescription pour les mêmes raisons. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

Les actifs et passifs d'impôt différé comprennent ce qui suit :

#### Actifs et passifs d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2020	31 octobre 2019
<b>Actifs d'impôt différé</b>		
Provision pour pertes sur créances	1 394 \$	965 \$
Prêts détenus à des fins de transaction	50	50
Avantages du personnel	779	844
Régimes de retraite	411	344
Pertes pouvant être reportées en avant	99	95
Crédits d'impôt	260	228
Immobilisations incorporelles	19	–
Divers	100	88
<b>Total des actifs d'impôt différé</b>	<b>3 112</b>	<b>2 614</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>		
Valeurs mobilières	1 593	527
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	8	242
(Produits) charges différés	48	91
Immobilisations incorporelles	–	40
Goodwill	122	108
<b>Total des passifs d'impôt différé</b>	<b>1 771</b>	<b>1 008</b>
<b>Actifs d'impôt différé nets</b>	<b>1 341</b>	<b>1 606</b>
<b>Pris en compte dans le bilan consolidé comme suit :</b>		
Actifs d'impôt différé	1 623	1 799
Passifs d'impôt différé <sup>1</sup>	282	193
<b>Actifs d'impôt différé nets</b>	<b>1 341 \$</b>	<b>1 606 \$</b>

<sup>1</sup> Inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

**NOTE 18 : RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

**Résultat de base et dilué par action**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	<b>30 avril 2020</b>	30 avril 2019	<b>30 avril 2020</b>	30 avril 2019
<b>Résultat de base par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>1 447 \$</b>	3 110 \$	<b>4 369 \$</b>	5 442 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	<b>1 803,0</b>	1 826,6	<b>1 807,0</b>	1 829,9
<b>Résultat de base par action</b> (en dollars canadiens)	<b>0,80 \$</b>	1,70 \$	<b>2,42 \$</b>	2,97 \$
<b>Résultat dilué par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>1 447 \$</b>	3 110 \$	<b>4 369 \$</b>	5 442 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	<b>1 447</b>	3 110	<b>4 369</b>	5 442
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	<b>1 803,0</b>	1 826,6	<b>1 807,0</b>	1 829,9
Effet des titres dilutifs				
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) <sup>1</sup>	<b>1,4</b>	3,4	<b>2,0</b>	3,3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	<b>1 804,4</b>	1 830,0	<b>1 809,0</b>	1 833,2
<b>Résultat dilué par action</b> (en dollars canadiens) <sup>1</sup>	<b>0,80 \$</b>	1,70 \$	<b>2,42 \$</b>	2,97 \$

<sup>1</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en circulation respectivement de 7,8 millions et 5,3 millions, à un prix d'exercice moyen pondéré respectivement de 70,16 \$ et 71,42 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2019, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

**NOTE 19 : PASSIFS ÉVENTUELS**

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

**QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE**

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives, dont des poursuites civiles, des examens des autorités de réglementation, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. La Banque constitue des provisions lorsqu'il devient probable que la Banque subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 30 avril 2020, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 709 millions de dollars (de néant à environ 606 millions de dollars au 31 octobre 2019). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

**Litige Stanford** – Le 3 mai 2019, deux groupes de requérants composés de plus de 950 investisseurs dans des certificats de dépôt émis par Stanford International Bank, Limited et de ceux ayant acheté un ou plusieurs certificats de ces investisseurs ont déposé une requête pour être autorisés à intervenir dans la poursuite engagée par l'Official Stanford Investors Committee contre la Banque et d'autres banques défenderesses. Le 18 septembre 2019, la Cour a rejeté la requête. Le 14 octobre 2019, un groupe de requérants (composé de 147 investisseurs et de ceux ayant acheté un ou plusieurs certificats de ces investisseurs) a déposé un avis d'appel devant la United States Court of Appeals for the Fifth Circuit, et le dossier d'appel était complet au 8 avril 2020.

Le 26 novembre 2019, le séquestre américain nommé pour la Stanford Receivership Estate a déposé une requête devant la United States District Court for the Northern District of Texas (la «cour de district du nord») visant à empêcher l'introduction d'une instance devant la cour de l'État du Texas. Le 15 janvier 2020, la cour de district du nord a accueilli la requête. Le 26 février 2020, une autre banque défenderesse a fait renvoyer devant la United States District Court for the Southern District of Texas (la «cour de district du sud») l'instance qui avait été portée devant la cour de l'État du Texas. Le 13 avril 2020, cette même banque défenderesse et les requérants ont demandé à la cour de district du sud de suspendre l'instance pour une période initiale de 120 jours. Le 20 avril 2020, la cour de district du sud a suspendu tous les délais jusqu'au 14 août 2020.

Le 22 mai 2020, la cour de district du nord a fixé la date du procès au 6 mai 2021.

**U.S. Consumer Financial Protection Bureau (le «bureau») –** La Banque est en pourparlers avec l'Enforcement Division du bureau au sujet des questions que ce dernier a soulevées relativement à certaines pratiques de souscription de TD Bank N.A. à l'égard de son produit de protection de découvert optionnelle appelé «Debit Card Advance» et à certaines de ses pratiques de communication d'information auprès des agences spécialisées de renseignements sur les consommateurs. La Banque croit que rien ne justifie une mesure d'exécution, mais elle ne peut prédire, à l'heure actuelle, l'issue des pourparlers.

## NOTE 20 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des cartes de crédit aux États-Unis, de Financement auto TD aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque pour des informations supplémentaires sur les secteurs.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

### Résultats par secteur<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros <sup>2</sup>		Siège social <sup>2</sup>		Total	
	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019	30 avril 2020	30 avril 2019
	<i>Trois mois clos les</i>									
Produits (pertes) d'intérêts nets	3 002 \$	3 010 \$	2 311 \$	2 231 \$	493 \$	262 \$	654 \$	369 \$	6 460 \$	5 872 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	3 021	2 949	491	677	768	625	(212)	105	4 068	4 356
Total des produits	6 023	5 959	2 802	2 908	1 261	887	442	474	10 528	10 228
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 153	280	1 137	226	374	(5)	554	132	3 218	633
Indemnités d'assurance et charges connexes	671	668	–	–	–	–	–	–	671	668
Charges autres que d'intérêts	2 588	2 481	1 680	1 527	616	597	237	643	5 121	5 248
Résultat avant impôt sur le résultat	1 611	2 530	(15)	1 155	271	295	(349)	(301)	1 518	3 679
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	439	681	(117)	150	62	74	(134)	(132)	250	773
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	–	–	234	258	–	–	13	8	247	266
<b>Résultat net</b>	<b>1 172 \$</b>	<b>1 849 \$</b>	<b>336 \$</b>	<b>1 263 \$</b>	<b>209 \$</b>	<b>221 \$</b>	<b>(202) \$</b>	<b>(161) \$</b>	<b>1 515 \$</b>	<b>3 172 \$</b>
	<i>Six mois clos les</i>									
Produits (pertes) d'intérêts nets	6 169 \$	6 054 \$	4 507 \$	4 478 \$	850 \$	435 \$	1 235 \$	765 \$	12 761 \$	11 732 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	6 109	5 893	1 197	1 378	1 457	1 034	(387)	189	8 376	8 494
Total des produits	12 278	11 947	5 704	5 856	2 307	1 469	848	954	21 137	20 226
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 544	590	1 456	532	391	2	746	359	4 137	1 483
Indemnités d'assurance et charges connexes	1 451	1 370	–	–	–	–	–	–	1 451	1 370
Charges autres que d'intérêts	5 224	5 565	3 273	3 138	1 268	1 199	823	1 201	10 588	11 103
Résultat avant impôt sur le résultat	4 059	4 422	975	2 186	648	268	(721)	(606)	4 961	6 270
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 098	1 194	(72)	252	158	64	(275)	(234)	909	1 276
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	–	–	435	569	–	–	17	19	452	588
<b>Résultat net</b>	<b>2 961 \$</b>	<b>3 228 \$</b>	<b>1 482 \$</b>	<b>2 503 \$</b>	<b>490 \$</b>	<b>204 \$</b>	<b>(429) \$</b>	<b>(353) \$</b>	<b>4 504 \$</b>	<b>5 582 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>443 828 \$</b>	<b>439 485 \$</b>	<b>536 865 \$</b>	<b>426 143 \$</b>	<b>554 898 \$</b>	<b>424 360 \$</b>	<b>138 154 \$</b>	<b>66 600 \$</b>	<b>1 673 745 \$</b>	<b>1 356 588 \$</b>

<sup>1</sup> La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuable à la Banque en vertu des conventions.

<sup>2</sup> Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

**NOTE 21 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS**

Le tableau suivant présente les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable. Pour plus de renseignements sur les types d'instruments évalués au coût amorti et à la JVAERG, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2019 de la Banque.

**Produits d'intérêts et charges d'intérêts<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			
	30 avril 2020		30 avril 2019	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti <sup>2</sup>	7 331 \$	1 823 \$	7 725 \$	2 823 \$
Évalués à la JVAERG	636	-	829	-
	<b>7 967</b>	<b>1 823</b>	<b>8 554</b>	<b>2 823</b>
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG <sup>3</sup>	1 456	1 140	1 719	1 578
<b>Total</b>	<b>9 423 \$</b>	<b>2 963 \$</b>	<b>10 273 \$</b>	<b>4 401 \$</b>

	<i>Six mois clos les</i>			
	30 avril 2020		30 avril 2019	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti <sup>2</sup>	15 288 \$	4 340 \$	15 550 \$	5 751 \$
Évalués à la JVAERG	1 281	-	1 689	-
	<b>16 569</b>	<b>4 340</b>	<b>17 239</b>	<b>5 751</b>
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG <sup>3</sup>	3 248	2 716	3 578	3 334
<b>Total</b>	<b>19 817 \$</b>	<b>7 056 \$</b>	<b>20 817 \$</b>	<b>9 085 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2020, comprennent les charges d'intérêts sur les obligations locatives respectivement de 38 millions de dollars et 77 millions de dollars à l'adoption d'IFRS 16 le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

<sup>3</sup> Comprendent les produits d'intérêts, les charges d'intérêts et les revenus de dividendes des instruments financiers évalués ou désignés à la JVRN et des actions désignées à la JVAERG.

**NOTE 22 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES**

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2020, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BISI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. Le 22 novembre 2019, la Banque a été désignée comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM). La cible du BSIF comprend le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels s'établissent actuellement à 1 %. En outre, le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure. La réserve pour stabilité intérieure est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 1 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer à 9 % la cible minimale des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 30 avril 2020 et 31 octobre 2019.

**Situation des fonds propres réglementaires<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2020	31 octobre 2019
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	57 697 \$	55 042 \$
Fonds propres de catégorie 1	64 318	61 683
Total des fonds propres	80 057	74 122
<b>Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres</b>	<b>523 979</b>	<b>455 977</b>
<b>Ratios de fonds propres et de levier</b>		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	11,0 %	12,1 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	12,3	13,5
Ratio du total des fonds propres	15,3	16,3
Ratio de levier	4,2	4,0

<sup>1</sup> Comprend les ajustements aux fonds propres prévus par le BSIF en réponse à la pandémie de COVID-19 pour le deuxième trimestre de 2020. Pour plus de renseignements, se reporter à la section «Situation des fonds propres» du rapport de gestion.

**NOTE 23 : GESTION DES RISQUES**

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

## RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

### Service des relations avec les actionnaires

Si vous : êtes un <b>actionnaire inscrit</b> (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit : un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :  <b>Agent des transferts :</b> La Société de fiducie AST (Canada) C. P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Télec. : 1-888-249-6189 <a href="mailto:inquiries@astfinancial.com">inquiries@astfinancial.com</a> ou <a href="http://www.astfinancial.com/ca-fr">www.astfinancial.com/ca-fr</a>
déterminez vos actions de la TD par l'intermédiaire du <b>système d'inscription direct aux États-Unis</b>	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	<b>Coagent des transferts et agent comptable des registres :</b> Computershare P.O. Box 505000 Louisville, KY 40233, ou  Computershare 462 South 4 <sup>th</sup> Street, Suite 1600 Louisville, KY 40202 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 <a href="http://www.computershare.com/investor">www.computershare.com/investor</a>
<b>déterminez en propriété véritable</b> des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	<b>Votre intermédiaire</b>

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com). Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

### Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonnais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : [www.td.com](http://www.td.com)

Courriel : [customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com)

### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 28 mai 2020. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission audio, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le deuxième trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>, le 28 mai 2020, vers 12 h 00 HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354#.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 17 h 00 HE, le 28 mai 2020, jusqu'à 23 h 59 HE, le vendredi 5 juin 2020, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 3336790#.